

69623  
2672

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13532 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaines DIMANCHE 31 JUILLET-LUNDI 1<sup>er</sup> AOUT 1988

## Accord sur la dette brésilienne

Avec l'accord conclu, le samedi matin 30 juillet, au sein du Club de Paris, le Brésil est peut-être en train de sortir d'une mauvaise passe. Incapable d'assumer le poids de ses dettes extérieures, il avait, en février 1987, déclaré un moratoire partiel sur les intérêts de ses emprunts à long terme. Déjà mauvaises, les relations qu'il entretenait avec ses créanciers publics et privés étaient devenues exécrables.

En quelques semaines, les choses se sont beaucoup arrangées. Le 21 juin dernier, le Brésil, le pays du tiers-monde le plus endetté (120 milliards de dollars), concluait un accord avec un comité de quatorze banques représentant sept cents créanciers et 61,5 milliards de dollars de dette privée. En cette fin de juillet, c'est avec ses créanciers publics qu'un accord vient d'être conclu, qui porte sur 15 milliards de dollars de dette. Chaque fois, le Brésil a obtenu des délais de paiement plus longs et de nouveaux crédits.

Mais, surtout - et c'est peut-être là l'essentiel si cette orientation se confirme - le pays débiteur ne se voit plus imposer par ses créanciers publics et privés des disciplines économiques et financières écrasantes. Ecrasantes, parce que, sous prétexte de dégager des excédents commerciaux, les pays pauvres devaient couper brutalement dans leurs importations, entraînant un cycle désastreux de croissance faible et de sous-investissement. Les disciplines imposées au Brésil ont été pendant des années plus sévères que celles auxquelles avait été soumise l'Allemagne vaincue de 1920.

**S** l'accord qui vient d'être conclu traduit bien une nouvelle approche, d'autres pays du tiers-monde pourraient à leur tour espérer un sort moins mauvais.

L'enjeu est capital. La dette globale des pays en voie de développement atteint 1 200 milliards de dollars, dont 400 pour l'Amérique du Sud et du Centre. La crise des paiements du Mexique survenue en août 1982 développe depuis six ans une logique sans issue. On l'a vu avec l'échec du plan de M. Baker.

Le plan du secrétaire américain au Trésor, en 1985, avait le mérite de prendre en compte la réalité : les transferts financiers entre les créanciers et les débiteurs sont devenus négatifs depuis 1983, les nouveaux crédits accordés aux pays en voie de développement étant inférieurs à leurs remboursements (capital et intérêts). « Rouvrez les robinets », avait conseillé aux banques M. James Baker, qui ne devait pas être entendu.

**A** partir du printemps 1987, les banquiers ont montré leur pessimisme en augmentant massivement leurs provisions pour créances douteuses. En même temps se développaient un marché secondaire où les dettes des pays pauvres s'échangeaient à des prix très inférieurs à leurs valeurs originales.

Peut-être le jour viendra-t-il où les pays pauvres pourront racheter leurs dettes. Mais il faudrait d'abord que les nations industrialisées les aident à retrouver les chemins de la croissance et de l'investissement. On ne rembourse pas en s'appauvrissant.

(Lire nos informations page 12.)

M 0146 - 0801 0 - 6,00 F



## L'accélération des réformes en Union soviétique

# M. Gorbatchev propose que la terre soit louée à long terme aux paysans

## La nouvelle loi électorale votée en novembre

Le comité central du PC soviétique a tenu, le vendredi 29 juillet, une session plénière qui a confirmé le calendrier des réformes politiques décidées au début de ce mois par la conférence nationale du parti. Une nouvelle loi électorale sera votée en novembre, et un nouveau Soviet

suprême se réunira en avril prochain. Par ailleurs, le chef du parti a annoncé que les paysans pourraient se voir attribuer des terres en location pour une durée pouvant aller jusqu'à cinquante ans, ce qui pourrait signifier la liquidation non officielle de la collectivisation.

« Le temps presse, il faut tout faire en un an. » Ces propos de M. Gorbatchev rapportés par l'agence Tass confirment que le secrétaire général est décidé à aller vite, et le calendrier de la réforme politique, déjà esquissé à la conférence du parti, est maintenant précisé. Une commission, que le secrétaire général présidera personnellement, va se mettre dès maintenant au travail pour préparer divers textes de loi, notamment un projet de nouvelle loi électorale. Ces textes seront publiés et discutés à partir du début octobre, puis approuvés, en même temps qu'une réforme de la Constitution, par une session du Soviet suprême (dans sa composition actuelle) qui sera convoquée dans la seconde quinzaine de novembre.

Parallèlement, se dérouleront dans le parti les assemblées de « comptes rendus et d'élections », autrement dit les réunions par lesquelles les organisations du parti renouvellent ou reconforment leurs directions (bureaux et secrétaires) après avoir entendu leur rapport d'activité. C'est à partir de là seulement que commencera à s'appliquer la règle des « deux mandats de cinq ans au maximum » approuvée par la conférence des apparatchiks déjà en place obtenue ainsi un suris puisque les réformateurs plus radicaux, notamment M. Eltsine, avaient souhaité que cette règle commençât à jouer à partir de la précédente élection. Notons encore que la direction suprême, elle, n'est pas soumise à cette procédure de « comptes rendus-

élections », qui ne s'applique qu'à la base et jusqu'à l'échelon des régions. La conférence du parti aurait pu être l'occasion d'une réélection du comité central et de son politburo, mais, comme l'on sait, elle n'a rien fait à cet égard.

Les dernières étapes du calendrier porteront sur les élections du Soviet suprême nouvelle manière (mars 1989) et la réunion du « Congrès des députés du peuple » en avril. C'est à ce moment que M. Gorbatchev sera élu président du Soviet suprême, un nouveau poste équivalent à celui d'un chef d'Etat avec des pouvoirs accrus, mais sur lesquels aucune précision n'a été donnée depuis le rapport du chef du parti le 28 juin.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

## POINT DE VUE : enseignement, communication, culture

# La solidarité des francophones

par Alain Decaux  
ministre délégué  
chargé de la francophonie

Dans mon courrier, une lettre sur laquelle, tout à coup, je m'attarde. Elle vient d'Haiti et fait état d'une déclaration du président de l'une des plus grandes compagnies françaises de cinéma et de télévision : les prochaines productions de la firme seront tournées en langue originale anglaise.

Mon correspondant ne se contente pas de s'indigner. La France renonçant selon lui délibérément à la défense d'une langue qui lui est commune avec tant d'autres peuples, il annonce qu'il fera - lui, Haïtien - éduquer ses enfants en anglais. La lettre s'achève ainsi : « Bonne chance, monsieur le ministre, et adieu ! »

En quelques lignes, l'un des problèmes essentiels de cette fin de vingtième siècle était posé : celui de la francophonie.

On m'a beaucoup félicité ces derniers temps. Tant d'amitié manifestée me touche, certes, mais les commentaires dont elle est assortie n'ont pas tardé à me convaincre que nos compatriotes n'ont qu'une perception bien vague de ce qu'est la francophonie. Qu'ils sont nombreux ceux que je vais décevoir ! Non, je ne trahirai pas les barbarismes à la télévision. Non, je ne donnerai pas de leçon de beau langage aux animateurs de radio. Non, je ne ferai pas la guerre aux anglicismes insidieusement introduits dans le langage courant par les médias. Je laisserai cette tâche aux organismes dont c'est le rôle : l'Académie française et le Commissariat général de la langue française, quitte à encourager, bien sûr, leur action.

Des félicitations, oui, mais je dois bien convenir que, des centaines de lettres qui s'étaient sur mon bureau, s'élève un long gémissement : la langue française serait en péril, elle se perdrait, sa place ne serait plus que marginale

dans le monde alors que si longtemps elle est restée la première.

Une cause perdue, vraiment ? Au temps de Rivarol - Thierry de Beaucé le faisait observer récemment dans un livre excellent (1), - vingt millions d'individus tout au plus parlaient français. Aujourd'hui, cent vingt millions à cent quarante millions

de personnes utilisent le français dans le monde. Quarante-cinq Etats, appartenant à cinq continents, en usent dans leurs communications internationales et leur enseignement interne.

(Lire la suite page 7.)

(1) Thierry de Beaucé : *Nouveaux discours sur l'universalité de la langue française* (Gallimard).

## Le regroupement dans la chimie en Italie

Après trois mois de discussions, l'ENI et la Montedison sont convenus de rassembler sur un pôle industriel unique la majeure partie des intérêts détenus par l'un et l'autre dans la chimie

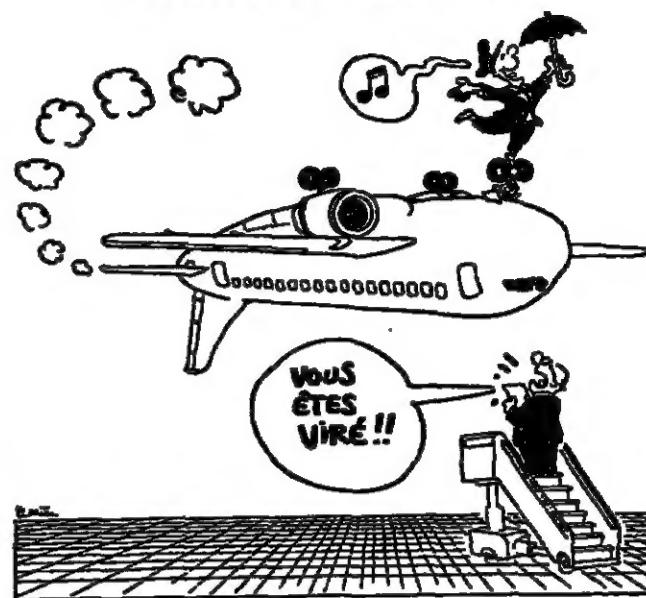
PAGE 11

## Les négociations sur le Golfe

Ebauche de compromis à l'ONU

PAGE 3

## L'accident de l'Airbus A-320



Le ministre des transports, M. Delebarre, suspend les pilotes et met en cause Air France

PAGES 11 et 14

## Forte hausse du dollar

Les banques centrales sont intervenues massivement

PAGE 14

## Gardiennage et sécurité rapprochée

Un vide législatif

PAGE 6

Le sommaire complet se trouve en page 14

## Les cent ans de l'hymne révolutionnaire

# La gardienne de « l'Internationale »

Il y a cent ans, dans un bistrot de Lille, un ouvrier mettait en musique un poème composé en 1870 par un certain Eugène Pottier, chansonnier de son état, communiste de surcroît. « L'Internationale » allait devenir le « tube » mondial de la classe ouvrière. Aujourd'hui, dans un village du Tarn, une vieille dame raconte cette épopée, commencée sous la plume de son grand-père...

entourée de ses trésors : journaux centenaires, manuscrits inédits, lettres intimes et testament solennel de ce grand-père insurgé permanent, dont l'une des poésies, l'Internationale, devenue hymne révolutionnaire, a fait trembler plus d'une génération de bourgeois et frissonner d'espoir bien des militants.

Assise sur son canapé, elle dépeint d'une main assurée un numéro de l'*Intranseignant* de 1887, ou du *Journal du peuple*, décrit sans les voir, avec mille précisions, des cartes postales commémorant la tristement fameuse Semaine sanglante, ou des gravures d'époque relatant les événements de la Commune. « Si c'est pour parler de grand-père, alors venez », avait-elle prévenu...

Dans la famille de Marguerite, le socialisme est plus qu'une conviction, c'est un devoir. Enfant, ses ritournelles s'appellent *Jean misère*, ce que dit le pain, ou *la Mort d'un globe*. Ses heures de liberté se partagent entre le patronage socialiste de la Bellevilloise, les visites sur la tombe grand-paternelle au Père-Lachaise et, pendant les vacances, les séjours dans un phalanstère fourériste en Bretagne.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(Lire la suite page 5.)

LISLE-SUR-TARN  
de notre envoyée spéciale

De son grand âge, Marguerite Eckert, la petite-fille d'Eugène Pottier, ne porte qu'un stigmate : elle ne voit presque plus. Mais cette vieille dame de quatre-vingt-cinq ans, au visage large dévoré par d'épaisses lunettes, aux cheveux blancs vigoureux et indociles, a tant et tant feuilleté, classé, répertorié les documents uniques dont elle est légataire que sa mémoire supplée sans défaillance à ses yeux usés.

Dans sa modeste villa fleurie de Lisle-sur-Tarn, un petit village de douzième siècle blotti à une cinquantaine de kilomètres de Toulouse, elle vit, depuis sa retraite,



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 180 dr. ; Italie, 50 p. ; Inde, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 ec. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.



# Dates

Il y a quarante ans

## Le triomphe de Lyssenko

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPA 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principales associées de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MME André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Wouis.  
Rédacteur en chef : Daniel Veret.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Microfilms et index du Monde  
Renseignements au (1) 42-47-98-81.

### Le Monde TÉLÉMATIQUE

Comptant 36-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	MEXIQUE	SURSE	AUTRES PAYS
3 mois	394 F	399 F	394 F	687 F
6 mois	673 F	762 F	972 F	1 357 F
9 mois	954 F	1 069 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : Par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner RENOVER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO

Changement d'adresse délégué au gérant : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre le dernier bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT  
DURÉE CHOISIE

3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**N**OUS sommes le 31 juillet 1948. Dans la grande salle du club du ministère de l'Agriculture à Moscou, où sont réunis par centaines tout ce que l'Union soviétique compte de biologistes, de généticiens et d'agronomes, bien peu savent pourquoi l'on a jugé bon de convoquer au cœur de Lénine une session spéciale de l'Académie Lénine des sciences agricoles, la grande institution qui fait pendant, pour les sciences de la terre, à la plus prestigieuse encore Académie des sciences de l'URSS.

Sans doute le président Trofim Lyssenko a-t-il martelé une fois de plus, dans son rapport inaugural, les certitudes du moment sur la science « bourgeoise » et la science « prolétarienne » et leur application à la biologie : il y a d'un côté les « théories idéalistes et métaphysiques des valets de l'impérialisme Weismann, Morgan et Mendel », qui croient que l'hérédité se transmet par les gènes ; de l'autre, la « science populaire mitchourinienne » (du nom d'un jardinier amateur mort en 1935, et dont Lyssenko a fait son héros), qui entient, elle, pour l'hérédité des caractères acquis.

N'entrons pas ici dans les querelles de spécialistes, d'autant que l'histoire a depuis longtemps tranché en faveur des gènes et que, d'ailleurs, cela est dit à la session. Les généticiens « classiques » sont nombreux dans l'assistance, les plus courageux d'entre eux, comme Iosif Rapoport, Jebrak, Nemchikov, Joukovski, expriment ouvertement leurs doutes sur les théories de Lyssenko.

Mais le coup de théâtre se produit le dernier jour, lorsque Lyssenko commence ainsi son discours de clôture : « Canevades, dans une note qu'on m'a fait parvenir, on me demande ce que le comité central du parti pense de mon rapport. Je réponds : le comité central a examiné mon rapport et l'a approuvé. » Bien sûr, nul n'ignore qui se cache derrière ce « comité central » anonyme, mais cela va encore mieux en le disant : « Gloire au grand ami et au grand coryphée de la science, notre guide et notre éducateur, le camarade Staline ! » conclut Lyssenko devant les « applaudissements violents et prolongés » de la salle, debout.

### Les malheurs du fils de Jdanov

Ce qui devait donc être un débat scientifique se termine par un ourka dont les conséquences sont sinistres et sans équivoque dans les conditions de l'époque. A peine Lyssenko a-t-il fini de parler que trois « morgan-weismanniens » redemandent la parole pour annoncer leur ralliement à « la tendance mitchourinienne ayant à sa tête Lyssenko ». Plus grave, l'Académie des sciences de l'URSS fait elle-même son autocritique quelques jours plus tard et annonce la fermeture de plusieurs instituts et laboratoires. Même l'histoire et la philosophie seront affectées, leurs institutions remaniées et les manuels rectifiés.

On atteint ici un sommet puisque le président de l'Académie des sciences de l'époque, Sergueï Vavilov, n'est autre que le frère de Nikolai Vavilov, ancien président de l'Académie agricole, dont Lyssenko occupe la place aujourd'hui, après l'avoir fait arrêter en août 1940. Or, huit ans plus tard, les initiés de la communauté scientifique connaissent le sort tragique de cet éminent savant, parfaite illustration des aberrations de la machine de mort stalinienne : le 9 juillet 1941, en pleine invasion allemande, Nikolai Vavilov a été condamné à mort comme « espion anglais ». Cela, sans doute, parce qu'il avait été élu président du congrès international de génétique réuni à Edimbourg en 1939, mais il n'avait pas été autorisé à s'y rendre. Sa peine avait été commuée par la suite, mais il était mort le 26 janvier 1943, probablement assassiné par l'un de ses collègues.

Après la mort de Vavilov, la session d'août 1948 de l'Académie Lénine est le second triomphe de Lyssenko, mais il n'a pas été obtenu sans mal. Sans doute le bio-

logue charlatan s'est attiré les faveurs de Staline dès 1935. Mais l'immédiat après-guerre a été mauvais pour lui : son frère, qui vivait à Kharkov, est passé du côté des Allemands pendant la guerre et s'est enfui à l'Ouest. En 1945, l'académicien anti-lyssenkiste Jebrak a publié un article sur la biologie soviétique dans la revue américaine *Science*. Cela devait lui être reproché par la suite, mais l'article avait reçu le feu vert de deux membres suppléants du Politburo, Voznesenski et Ctchérbakov. Un an plus tard, l'Académie des sciences va jusqu'à créer un « contre-institut » de génétique et de cytogénétique, pour offrir un refuge aux « morganistes ».

Or Andreï Jdanov, sous-directeur de l'Idéologie, n'est pas très favorable à Lyssenko, qu'il critique devant Staline au printemps de 1948. Il y est poussé par son fils Iouri, auquel un environnement familial hors pair (Iouri Jdanov est aussi l'un des maris successifs de Svetlana, fille de Staline) vaut de commencer une brillante carrière : promu en 1947 responsable de la science au comité central du parti, il tient le 10 avril de l'année suivante une réunion de propagandistes au cours de laquelle il critique sévèrement Lyssenko et son monopole sur la biologie.

Averti par des rumeurs, ce dernier est présent, mais il n'ose pas se montrer : il

brève disgrâce, recteur de l'université de Rostov-sur-le-Don, un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

En ce printemps 1948, toutefois, Lyssenko est en danger. Comme Staline tarde à répondre à sa lettre, il adresse le 11 mai au ministre de l'Agriculture Benediktov une critique circonstanciée du rapport de Iouri Jdanov et offre à nouveau sa démission. Mais le verdict définitif de Staline ne tombera qu'en juillet : recevant Lyssenko, il lui promet non seulement de sauver son poste, mais d'assurer sa victoire sur ses ennemis. Trois jours avant la session, d'ailleurs, la presse avait annoncé la nomination (et non l'élection) de trente-cinq nouveaux membres de l'Académie agricole Lénine, tous des lyssenkistes notoires.

### L'attitude ambiguë de « Big Brother »

Ces victoires obtenues à l'arraché et presque sans cesse remises en question (même en 1952, un an avant la mort de Staline, les anti-lyssenkistes trouvaient à s'exprimer à mots couverts dans la *Revue botanique*) ne blanchissent nullement Staline, mais elles montrent les ambiguïtés de son attitude. En présentant la science en général et la biologie en particulier comme un perpétuel combat contre les « ennemis de classe », Lyssenko avait

d'août annoté par Staline. Or l'une de ces notes en marge disait : « Et deux fois deux font quatre, est-ce aussi une invention bourgeoise ? » Toujours en 1948, Staline avait dit en réponse aux critiques d'Andreï Jdanov : « Même si Lyssenko exagère en promettant de quintupler le rendement du blé, s'il n'obtient qu'une augmentation de 50 %, ce sera tout à fait suffisant. Il faut continuer pour voir ce qu'il en sortira. » Autrement dit, et tout en le soutenant, le dictateur ne prenait pas Lyssenko excessivement au sérieux.

Citons un autre signe en ce sens, un peu spéculatif il est vrai : si les vrais biologistes furent honteusement persécutés, humiliés et chassés de leurs postes, ils ne furent tout de même pas exécutés. A l'exception de Vavilov, de plusieurs membres de son équipe et du généticien Levit, qui périrent dans les grandes purges d'après-guerre, on n'a signalé jusqu'à présent qu'une mort consécutive au triomphe de Lyssenko en 1948 : celle du savant Dmitri Sabanine, qui se donna la mort en 1951. Autrement dit, le crime de « lés-Lyssenko » n'était pas assimilable, aux yeux de Staline, à celui d'opposition, voire de « cosmopolitisme ». Il ne valait pas la peine de mort.

### L'atome aussi était « bourgeois »

Ce que l'affaire confirme, en tout cas, c'est le profond mépris dans lequel Staline tenait la science agronomique et l'agriculture en général. L'atome, après tout, n'était pas moins bourgeois que le gène, et le combat pour une science exclusivement « prolétarienne » aurait pu se traduire par des ravages analogues chez les physiciens. Mais l'un des plus éminents d'entre eux, Kapitsa, qui s'était opposé à plusieurs reprises aux empiétements de Beria, avait fait savoir en haut lieu : « Si vous touchez aux atomistes, vous n'aurez jamais la bombe. » Voilà qui avait fait réfléchir Staline. Mais l'agriculture était taillable et corvéable à merci depuis la collectivisation : ses responsables et ses savants n'avaient qu'à obéir aux ordres.

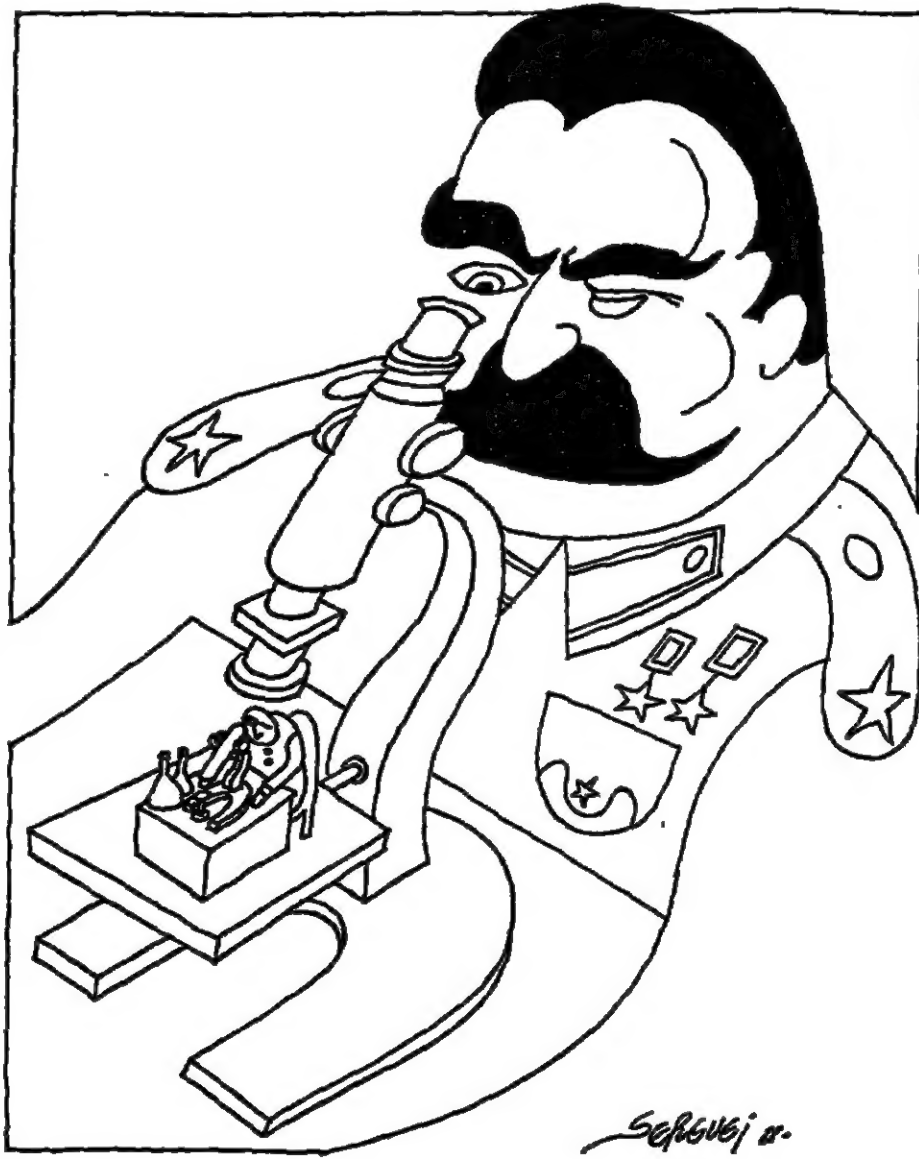
On allait trouver le même travers chez Khrouchtchev, qui, pourtant, fit des efforts plus sérieux que son prédécesseur pour redresser la production. Mais une fois de plus Lyssenko, avec ses promesses de miracle, sut flatter le volontarisme du nouveau chef du parti. Réhabilité formellement en 1958 après une relative disgrâce, réinstallé en 1961 à la tête de l'Académie Lénine, le dictateur de la génétique continua d'imposer ses recettes jusqu'à son détroitement final en février 1965.

Pourtant, la « délyssenkisation » n'alla pas sans mal, et, selon plusieurs auteurs, elle n'est toujours pas achevée. Non pas qu'il soit de mise aujourd'hui de défendre les thèses du charlatan de la génétique. Mais celui-ci avait placé trop d'amis en trop d'endroits pour que ceux-ci obéissent leur place facilement : un homme comme Stoletov, qui avait participé à la rédaction du rapport de Lyssenko en 1948, resta ministre de l'éducation jusque dans les années 70 ; Babadjanian, qui apostrophait les adversaires de Lyssenko à la session d'août, dirige encore aujourd'hui l'Institut de génétique d'Arménie. Un article publié en janvier de cette année par Ogoniok sur l'affaire a suscité une levée de boucliers chez certains savants, qui tinrent à prendre la défense de plusieurs lyssenkistes cités dans l'article.

Argument suprême de ces protestataires : l'auteur d'Ogoniok, Valeri Soifer, venait d'obtenir un visa d'émigration pour Israël, il serait « lié aux milieux dissidents ou antisoviétiques étrangers ». Il faut croire qu'il y a toujours quelque part, comme en 1948, une « science bourgeoise » et une « science prolétarienne ».

MICHEL TATU.

\* Outre l'article de Valeri Soifer cité ici (voir les numéros 2 et 12 d'Ogoniok pour 1985), on lira utilement le livre de Denis Buisson : *Lyssenko et le lyssenkisme*, dans la collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France (1988), et *L'affaire Lyssenko*, de Joel et Dan Kotek, éditions Complexe, 1986, pour ne citer que les ouvrages les plus récents.



entendra le rapport de Iouri Jdanov reproduit par un haut-parleur dans le bureau de son ami Mitine, vice-président de la Société de propagation des connaissances, qui a offert ses locaux à la réunion. Mais, le soir même, Lyssenko écrit une lettre larmoyante à Staline et à Jdanov père. Tout en se plaignant des attaques dont il est l'objet, il offre sa démission.

Bien sûr, la suite va donner tort à Iouri Jdanov : l'un des temps forts de la session d'août de l'Académie Lénine sera la publication par la presse d'une autocritique du chef du service de la science au comité central, alléguant son « manque d'expérience et de maturité ». Ce qui ne l'empêchera pas de conserver son poste jusqu'en 1953 et d'être nommé ensuite, après une

su flatter le manichéisme et la paranoïa du dictateur. Il avait su aussi s'adapter au climat digne de Orwell (paru précisément en 1948) qui caractérisait le stalinisme « achevé ». « Big Brother » avait triomphé de tout, même des Allemands, il ne lui restait plus qu'à s'élever encore un peu plus haut sa statue, qu'à justifier ce titre de « coryphée de la science » que Lyssenko fut précisément l'un des premiers à lui conférer. N'allait-il pas, peu après, intervenir dans d'obscures querelles de linguistes ?

Mais tout cela était pour lui plutôt un jeu. Lyssenko garda longtemps sur un coin de table dans son appartement du 33, avenue Lénine (où il mourut dans l'oubli en 1976) son fameux rapport de la session

En tous styles, toutes dimensions, laques et patines anciennes, également transformables en couchage de deux personnes (concessionnaire exclusif Jean Roche). Rémy réédite les plus beaux meubles « Louis XIII », « Rustique » (noyer de France), en passant par le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'Art nouveau et même l'Art déco.

**Etonnante collection de lits de repos...**

**Rémy**  
Remy : 80-82, rue de Faubourg-Saint-Antoine 12<sup>e</sup>, 43-43-65-58.

**ISTH** Institut privé des Sciences et techniques humaines depuis 1983

LES PREPAS DE L'AVENIR  
Pour vous aider efficacement à réussir dès Septembre.

L'ENTRÉE en AP de SCIENCES-PO/PARIS  
Stage intensif d'été, plus de 5 semaines. Places limitées

TEL. : 42.24.10.72  
45.85.59.35

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES

échappées belles en France

Une première série de 6 guides :

- L'ALSACE DU NORD
- LE PÉRIGORD NOIR
- L'ANJOU
- LE ROUSSILLON
- LES CÉVENNES
- LE BEAUJOLAIS
- LA CHAMPAGNE
- LE TRÉGOR

En librairie, 128 pages illustrées, 65 F.

autrement ÉDITIONS

مركز من التجميل



La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu
Ebauche de compromis à l'ONU

Un compromis semble s'ébaucher dans les négociations de paix entre l'Irak et l'Iran, menées par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, après trois jours d'impatience, l'Iran ayant indiqué qu'il accepterait des négociations directes dès lors que les trois premières phases du plan de paix seraient mises en œuvre.

MM. Veyalati et Aziz, vendredi, il a remis aux deux ministres des propositions supplémentaires sur le calendrier d'application de la résolution 598, objet de cette première phase de pourparlers.

Il semble cependant que les choses commencent à bouger puisque M. Tarek Aziz, qui bouclait les négociations depuis deux jours en insistant sur le principe de l'ouverture de pourparlers « face à face » avec son homologue iranien Ali Akbar Velayati, a eu un entretien de plus d'une heure avec M. Pérez de Cuellar. Il n'a fait aucune déclaration à sa sortie. M. Velayati avait, juste auparavant, son quatrième entretien en quatre jours avec le chef de l'ONU. C'est en sortant qu'il a déclaré que son pays « pourrait envisager positivement, à un niveau acceptable, des négociations face à face après l'annonce de l'établissement de cessez-le-feu, du retrait des forces des deux parties sur les frontières internationalement reconnues et les échanges de prisonniers de guerre ».

Parallèlement, les Nations unies publieront lundi les résultats de l'enquête sur l'usage d'armes chimiques dans le conflit Iran-Irak, menée le mois dernier par un groupe d'experts désignés par M. Pérez de Cuellar. Ce dernier a formellement démenti, vendredi, que la publication de ce rapport ait été intentionnellement retardée à la suite de pressions de l'Irak, qui y serait à nouveau mis en cause (Le Monde du 30 juillet). M. Pérez de Cuellar a expliqué les délais en rappelant que ce rapport de cinquante-cinq pages devait être traduit dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, français, espagnol, arabe, russe, chinois).

Selon des sources informées, l'Arabie saoudite, principal soutien financier de l'effort de guerre irakien, jouerait un rôle considérable dans les coulisses pour faciliter le déblocage des discussions. L'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Saoud bin Sultan, s'est rendu vendredi à New-York où il a rencontré M. Tarek Aziz ainsi que M. Pérez de Cuellar.

La mission d'enquête s'était tenue tant en Iran qu'en Irak, à la demande des deux pays, qui s'étaient mutuellement accusés d'utiliser des armes chimiques. Le ministre irakien des affaires étrangères avait pour la première fois admis le mois dernier que son pays utilisait de telles armes, dont l'usage est pourtant interdit par la convention de Genève de 1925, mais en affirmant que Bagdad ne faisait ainsi que répliquer à des attaques iraniennes aux armes chimiques. Le

rapport sera soumis aux membres du Conseil de sécurité, qui auront à se prononcer. Dans le passé, ils ont condamné à maintes reprises de tels agissements. Ils sont allés un peu plus loin en mai dernier en appelant dans une résolution (612) tous les Etats membres de l'ONU à établir des contrôles stricts sur l'exportation vers les belligérants de substances susceptibles d'entrer dans la composition d'armes chimiques.

Missions techniques
Selon des sources informées à Genève, l'usage d'armes chimiques dans la guerre Iran-Irak aurait, depuis 1980, fait 40 000 victimes dont 10 000 morts.

Par ailleurs, la mission technique de l'ONU chargée d'étudier sur le terrain les modalités d'un cessez-le-feu est arrivée, vendredi, à Bagdad, après avoir passé trois jours en Iran. Une autre mission technique, chargée d'examiner le sort des prisonniers de guerre, est attendue à Bagdad ce week-end après avoir enquêté depuis le début de la semaine dans les camps de prisonniers en Iran. Les travaux de cette mission, qui avait été envoyée à la suite de plaintes des deux parties, serviront aussi, indique-t-on à l'ONU, à préparer le terrain pour les échanges et le rapatriement de prisonniers de guerre.

Sur le front, l'Irak a affirmé, vendredi, que ses troupes poursuivaient leur contre-offensive dans le centre-ouest du pays, marchant sur la ville de Sar-Pol-Zahab, après avoir reconquis Islamabad-Gharb, Karand et nettoyé les abords de Guilân-Gharb. Selon Téhéran, des combats violents ont opposé, vendredi, les Gardiens de la révolution iraniens (pasdars) aux forces irakiennes appuyées par l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI), branche militaire du mouvement d'opposition au régime de Téhéran, les Moudjahidines du peuple. Les combats ont fait 4 500 tués et des milliers de blessés parmi les forces irakiennes et celles de l'ALNI, selon un

communiqué du commandement général des forces irakiennes. S'il se confirme que les forces irakiennes marchaient sur la ville de Guilân-Gharb, située à une vingtaine de kilomètres de la frontière, elles auraient progressé en quelques heures de près de 80 km. L'Irak, qui a annoncé, il y a trois jours, le début du retrait de ses troupes du centre-ouest irakien, a maintenu le silence vendredi jusqu'en fin d'après-midi sur la situation militaire dans cette région.

En revanche, les Moudjahidines du peuple ont fait état du début du retrait de leurs combattants des régions de l'ouest de l'Irak. Les forces de l'ALNI ont « commencé à regagner leurs bases » en Irak après avoir occupé, pendant soixante-cinq heures, Islamabad-Gharb et Karand, selon un communiqué du mouvement, diffusé vendredi à Bagdad. Evoquant vendredi cette opération, l'homme fort de Téhéran, M. Hachemi Rafsanjani, a souligné que les Moudjahidines, qui il a qualifiés de « cancer de la Révolution islamique », ont « mobilisé toutes leurs forces » dans les combats. Ils ont été « détruits », selon lui, par la contre-offensive irakienne baptisée « Mersad » (embuscade). - (AFP.)

Mise au point. - Dans une synthèse de dépêches d'agence consacrée à l'affaire de l'Airbus irakien abattu le mois dernier par le croiseur américain Vincennes (Le Monde du 8 juillet), nous faisons état de la collecte entreprise par les habitants de la ville de Vincennes dans l'Inde, pour ériger un monument au croiseur américain. Cette information prête à confusion, car en réalité Vincennes, ville historique qui a acquis sa célébrité durant la guerre d'indépendance, a déjà donné son nom à quatre navires de guerre. Et c'est en mémoire des marins tués à bord que la ville avait entrepris d'ériger un monument, et non pour honorer l'équipage du croiseur responsable de la destruction de l'Airbus irakien.

COLOMBIE : malgré l'absence du gouvernement et de la guérilla

Le « dialogue national » pour la paix a réuni une quarantaine de représentants

BOGOTA de notre envoyé spécial

Il manquait les principaux acteurs, le gouvernement et la guérilla, mais le « dialogue national » a commencé en Colombie. Une quarantaine de personnes se sont réunies, vendredi 29 juillet, dans un bâtiment religieux de Bogota pour chercher une issue aux diverses formes de violence qui ensanglantent le pays. Il y avait des évêques, des représentants de partis, de syndicats, d'associations patronales, de mouvements civiques et des droits de l'homme. Et celui par qui le dialogue est arrivé : Alvaro Gomez Hurtado, leader du Parti conservateur, séquestré pendant près de deux mois par le mouvement de guérilla M 19 et relâché le 20 juillet, après des négociations incluant cette rencontre qui n'est que le début d'un long processus devant mener - s'il réussit - à la paix.

doit tous les jours par l'assassinat de paysans, de syndicalistes, de militants d'organisations populaires, de juges, d'élus municipaux, sans que les assassins soient jamais retrouvés.

En tout cas, beaucoup de participants à la réunion du 29 juillet ont condamné l'absence gouvernementale. L'un des plus convaincus à cet égard a été Alvaro Gomez Hurtado, qui déplore l'indifférence officielle devant les massacres et parle « d'absence politique ». L'ancien leader du camp ultra, qui préconisait la répression contre les guérilleros, a confirmé sa spectaculaire conversion en disant qu'il s'était convaincu, au contact de ses ravisseurs, que ceux-ci voulaient vraiment la paix.

Il a même eu cette formule : « Ils veulent revenir en Colombie » - une façon d'expliquer (les guérilleros n'ayant pas quitté le territoire national) que ceux-ci veulent réintégrer la vie nationale.

L'arbitre de la rencontre

L'évêque de Pereira, Mgr Castillon, président de la (CELAM) Conférence épiscopale latino-américaine a été l'arbitre de la rencontre où l'on remarquait, au côté d'un ancien militant du M 19, la masse sombre hiératique de l'archevêque de Medellín, le cardinal Lopez Trujillo, chef de file de l'Eglise conservatrice en Amérique du Sud. Chacun, dans cette première phase, a expliqué sa position. Le ton a été parfois celui d'une réunion électorale. C'est ainsi qu'un leader syndicaliste a dénoncé comme fauteur de guerre l'endettement extérieur et préconisé le blocage des prix pour ramener la paix... Le leader de l'Union patriotique, Bernardo Jaramillo, a presque justifié par ses outrances les prudences gouvernementales devant ce dialogue national. Président d'une coalition d'obédience communiste qui sert de bras politique au principal mouvement de guérilla, la Force armée révolutionnaire de Colombie (FARC), M. Jaramillo a demandé la fin des opérations militaires sans proposer, en contrepartie, la désactivation de la guérilla, et il a exigé ni plus ni moins le limogement du chef d'état-major de l'armée.

« Génocide planifié », « campagne d'extermination » : tels sont les autres mots donnés à cette « sale guerre » qui ne peut finir, de l'avis général, sans un démantèlement des groupes paramilitaires et sans un nettoyage au sein des forces armées. Le 22 août se mettra en place une commission de conciliation nationale qui aura trente jours pour aboutir à un projet. D'ici là, un groupe de travail s'efforcera d'établir le contact entre le gouvernement et les mouvements de guérilla.

CHARLES VANHECKE.

CORRESPONDANCE

Qui parle au nom de l'OLP ?

A la suite de l'article d'André Fontaine, intitulé Un temps pour la paix ?, publié dans nos éditions du 21 juillet, M. Amishav, attaché de presse à l'ambassade d'Israël, nous a adressé la lettre suivante :

«...Oui, il serait vraiment temps que dans le camp palestinien on mette fin à la politique du double langage et que se fasse entendre la voix des réalistes et des pragmatiques. Le document d'Abou Sharif auquel vous faites allusion dans votre article, est jusqu'à ce jour certes l'œuvre d'un proche d'Arafat, mais n'a pas été « endossé » officiellement par celui-ci. Farouk Kadoumi a ordonné aux représentants de l'OLP à l'étranger de s'abstenir de le diffuser. Qui donc, dans ces conditions, parle au nom de l'OLP ? Abou Sharif ou Kadoumi ? Ou Abou Abbas, le « héros » de

l'Achille-Lauro, source d'inspiration pour les tueurs du City-of-Paras ? L'OLP s'est fait en près d'un quart de siècle d'existence deux spécialités : manier avec habileté le double langage (modération en langues étrangères, jusqu'au-boutisme en arabe) et saboter toute tentative toute possibilité de faire progresser la recherche d'une paix au Moyen-Orient. Ses premières victimes ont été les Palestiniens eux-mêmes.

C'est peu dire, pourtant, qu'en Israël nous suivons avec une extrême attention tout développement inter-palestinien qui annonçait une approche pragmatique et sensée du conflit. L'OLP s'est discrédité par sa charte (dont Bassam Abou Charif ne souffle mot) et par ses méthodes. On demande donc leadership palestinien responsable pour négociation de paix au Proche-Orient ; il y a urgence... ».

Le Conseil de sécurité condamne l'enlèvement d'un officier américain, six mois après sa disparition au Liban

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, vendredi 29 juillet, à l'unanimité une résolution condamnant l'enlèvement, en février dernier, du colonel américain William Higgins, commandant d'un détachement d'observateurs de l'ONU au Sud libanais, et réclamant sa libération. Le texte demande aussi à tous les pays membres de l'ONU d'user de leur influence, « par tous les moyens », pour faciliter sa libération. La résolution était présentée par les six membres du Conseil de sécurité fournissant des contingents à cette force d'observateurs de l'ONU (ONUST), dont les Etats-Unis et l'URSS. Mercredi, M. Pérez de Cuellar était intervenu après du ministre irakien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, pour demander que l'Irak use de son influence pour obtenir la libération de cet officier supérieur des Nations unies.

A Beyrouth, le Conseil supérieur chiite, la plus haute instance de cette communauté au Liban, a appelé, vendredi, à la libération le plus rapidement possible des otages étrangers détenus au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et quatre Français, dont trois enfants - sont toujours au Liban. Dans un communiqué, le Conseil réclame « la libération des otages étrangers » détenus au Liban, et demande « à toutes les parties concernées de réagir favorablement et rapidement avec efforts déployés en vue de leur élargissement et leur retour parmi les leurs ». Au moins quinze étrangers - neuf Américains, trois Britanniques, un Italien, un Allemand et de l'RFA, un Indien - sont portés disparus au Liban. Neuf autres étrangers - cinq Belges et



# Afrique

## TUNISIE : le congrès du parti gouvernemental

### Le président Ben Ali souligne la nécessité du pluralisme politique

TUNIS  
de nos envoyés spéciaux

Le président Ben Ali a ouvert le congrès du Rassemblement constitutionnel démocratique, le vendredi 29 juillet, par un discours qui contenait un hommage nuancé à M. Bourguiba, suscitant des applaudissements plutôt timides dans une assemblée qui ne savait visiblement pas comment réagir devant ce sujet tabou : « Nous sommes fiers de l'apport de l'ex-président Habib Bourguiba au mouvement national. Je veux parler notamment du caractère populaire imprimé à ce mouvement par cet homme auquel a échoué l'honneur d'être le premier président de la République tunisienne. Il ne saurait être question de nier les services qu'il a rendus au pays (...). En tout état de cause, c'est à l'histoire et aux historiens qu'il appartient de juger ses œuvres. »

Le chef de l'Etat a annoncé la création d'un institut de l'histoire du mouvement national, qui comportera un musée et lancera un « programme de recherche sur l'histoire de notre pays ». L'écriture de l'histoire de la lutte pour l'indépendance était, jusqu'en novembre 1987, la tâche exclusive de M. Mohammed Seydah, ancien directeur du parti, plusieurs fois ministre, qui avait ses entrées au palais de Carthage pour la réalisation de cette œuvre en plusieurs volumes publiés par la maison d'édition de l'ancien Parti socialiste destourien. Administrateur inconditionnel du Combatant suprême, il se comportait en hagiographe plutôt qu'en historien. Sans nier le rôle historique du « Père de la nation », beaucoup de Tunisiens estiment que le moment est venu de rappeler qu'il ne fut pas le seul acteur de l'épopée nationaliste.

Le nouvel institut sera notamment ouvert à des universitaires, nous a précisé le ministre de l'Information, M. Larif. Dans le même ordre d'idées, une commission est

actuellement à l'œuvre au ministère de la culture pour que des rues ou des lieux publics soient rebaptisés. Les nouveaux noms retenus devront rappeler que l'histoire de la Tunisie n'a pas commencé à la naissance de M. Bourguiba.

En présence des dirigeants des trois formations d'opposition légales (le Mouvement des démocrates socialistes, le Parti communiste et le Parti de l'unité populaire), qui — ouverture oblige — étaient invités au congrès et ont même prononcé une allocution, le président Ben Ali s'est livré à une sévère critique du parti gouvernemental pendant les dernières années du bourguibisme : « Dans le cercle restreint des hautes sphères du pouvoir, la personnalisation a supplanté la direction collective (...). Entre le discours politique d'orientation et l'information officielle et les données du réel, les disparités n'ont cessé de s'accroître (...). Le parti est devenu un instrument d'assujettissement et de consécration des états de fait. »

Eux-mêmes invités à s'adapter à un nouvel état de fait, les délégués ont écouté la sermonne avec des mines diverses. Il y avait parmi eux des jeunes, mais aussi des anciens qui, il y a deux ans, lors du dernier congrès, applaudissaient M. Bourguiba. Excluant toute idée de « repli », M. Ben Ali a appelé chacun à « un jugement désormais conscient, critique et responsable. »

Ce parti au comportement peu glorieux ces dernières années, le chef de l'Etat sait bien qu'il demeure un organe de transmission indispensable entre le pouvoir et la population. Il a, apparemment, confiance en sa capacité à s'amender, mais il n'a pas hésité à lui faire violence. Selon les statuts, le congrès désigne le comité central. Les marchandages auxquels donnait lieu ce choix étaient même un des aspects essentiels de ces années plurielles, du moins quand M. Bourguiba n'imposait pas lui-même ses préférences. En

raison du caractère « exceptionnel » de la situation et pour « rétablir des équilibres régionaux », M. Ben Ali a nommé lui-même cent vingt-deux des deux cents membres du nouveau comité central, les soixante-dix-huit autres étant élus directement par les instances régionales.

S'il compte manifester s'appuyer sur le Rassemblement constitutionnel démocratique, M. Ben Ali a souligné que celui-ci devait cesser d'occuper une situation de quasi-monopole dans la vie nationale. « Le pluralisme ne relève plus simplement du domaine du possible, mais, a-t-il dit, il est devenu un impératif dicté par le degré de maturité atteint par le peuple tunisien, ainsi que par l'intérêt supérieur du pays. Le pluralisme est aujourd'hui un droit et un acquis qu'il faut nécessairement consacrer au niveau des rouages de l'Etat et de ses lois. »

JEAN DE LA GUÉRIÈRE  
et MICHEL DEURÉ.

## COTE-D'IVOIRE

### La mort de Raymond Borremans

Raymond Borremans, auteur d'un grand dictionnaire encyclopédique de la Côte-d'Ivoire, est mort vendredi 22 juillet à Grand-Bassam, ancienne capitale du pays où il résidait. Les Nouvelles Editions africaines d'Abidjan avaient rachetés en 1985 le considérable fichier rassemblé par Raymond Borremans et ont publié à ce jour les trois premiers des six volumes de son dictionnaire. Une fondation qui porte le nom de Borremans avait été créée à Grand-Bassam pour exploiter et enrichir le fonds documentaire constitué en près de soixante années de travail. (Le Monde avait publié un portrait de celui que l'on avait surnommé le Vieux Pêcheur, dans l'édition datée 4-5 août 1985.)

## AFRIQUE DU SUD : pour « des raisons de sécurité »

### « Cry Freedom » a été finalement interdit d'écran

JOHANNESBURG  
De notre correspondant

Le gouvernement sud-africain a interdit, le vendredi 29 juillet, la projection du film *Cry Freedom*, le violent pamphlet anti-apartheid de Sir Richard Attenborough déjà projeté dans le reste du monde. Quelques heures seulement après que la censure officielle lui avait pourtant donné le feu vert et alors que deux explosions et deux alertes à la bombe marquaient la sortie de ce film en Afrique du Sud, le ministre de la justice l'a interdit en invoquant la loi sur la sécurité intérieure. *Cry Freedom*, a cependant, duré l'espace de deux séances et des milliers de personnes, Noirs et Blancs confondus, ont réussi à le voir dans plus d'une trentaine de salles de cinéma avant que la police s'empare des bobines incriminées, qui seront restituées à la société distributrice.

Le film de Sir Richard raconte la mort du dirigeant nationaliste noir Steve Biko, figure de proue du mouvement Conscience noire qui inspire le Congrès panafricain (PAC), organisation rivale de l'ANC. Biko est décédé en 1977 des suites de blessures subies lors d'un interrogatoire policier (1). Mais, *Cry Freedom* relate aussi les péripéties de la prise de conscience politique et du départ pour l'exil d'un journaliste blanc, ami de Biko, Donald Woods, qui est d'ailleurs l'auteur du scénario. De nombreux militants du PAC ont, à maintes reprises, critiqué la conception même de ce film, qui fait, selon eux, une part trop belle à ce journaliste blanc. Le mouvement Conscience noire, qui prône la négritude, se méfie de tout concours blanc dans la « lutte pour la libération ».

● ZAMBIE : nouveau conseiller économique à la présidence. — Le président Mubutu a choisi, vendredi 29 juillet, un économiste, M. Bonza Nzombo, comme principal conseiller et a nommé deux nouveaux ministres à des postes-clés, M. Kalongo Mbayi (ministère des transports et des communications) et M. Nda-Nghie Mpaia (ministère des mines et de l'énergie). — (Reuters.)

● Moratoire pour les dettes de la PANA. — Le conseil intergouvernemental de l'Agence panafricaine d'information (PANA) a accordé un moratoire de cinq ans aux quarante-neuf qui ne sont pas à jour dans leurs contributions. Les arriérés cumulés depuis 1979 — 11,5 millions de dollars — consti-

tuent plus de la moitié des contributions totales depuis cette date, ce qui place l'agence dans une situation financière critique. — (AFP, Reuters.)

● BÉNIN : remaniement ministériel. — M. Mathieu Kérékou, chef de l'Etat, a procédé, le vendredi 29 juillet, à un remaniement du Conseil exécutif national et du Comité permanent (gouvernement). Cinq ministres ont quitté le gouvernement, notamment pour incomptence dans la gestion économique. Cette décision, qui pourrait être liée aux négociations en cours avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, s'accompagne de projets de restructuration économique. — (AFP, Reuters.)

(1) Voir la chronique de Patrice Claude dans le Monde du 24 mars 1988.

# Diplomatie

## Les nominations à la Commission de Bruxelles

### Mme Thatcher a désigné le deuxième représentant britannique

Un ancien secrétaire d'Etat travailliste, M. Brian Millan, a été nommé vendredi 29 juillet par le premier ministre britannique, Mme Thatcher, pour occuper le deuxième poste de commissaire européen réservé à la Grande-Bretagne. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier prochain, en même temps que le conservateur Leon Brittan, ancien secrétaire au commerce et à l'industrie, nommé le 22 juillet dernier.

Le remplacement des deux commissaires britanniques actuels, le conservateur lord Cockfield et le travailliste Climon Davis, qui achèvent tous deux leur premier mandat de quatre ans, a suscité de nombreuses critiques, non seulement à Bruxelles, où ils s'étaient parfaitement intégrés dans l'équipe de M. Jacques Delors, mais également en Grande-Bretagne. L'ancien pre-

mier ministre conservateur Edward Heath avait dénoncé le « scandale » du remplacement de lord Cockfield, « fonctionnaire magnétique », et le Parti travailliste, qui souhaitait maintenir M. Davis, avait protesté contre la décision du premier ministre. Il est de tradition en Grande-Bretagne que le second commissaire soit nommé sur proposition du parti d'opposition.

Membre du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale, M. Millan, a défait d'être une figure très connue du public britannique, passe pour un politicien chevronné et solide. Agé de soixante et un ans, député de Glasgow depuis 1959, il a occupé de nombreux postes ministériels sous les gouvernements Wilson et Callaghan, à la défense et surtout aux affaires écon-

omiques, dont il fut secrétaire d'Etat. Simé à l'aile droite du parti travailliste, il a fait partie, après l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher et jusqu'en 1983, du cabinet fantôme travailliste.

Bien qu'il se soit initialement opposé aux termes de l'adhésion britannique à la CEE et ait appelé à voter non au référendum de 1975, il passe aujourd'hui pour un pragmatique. A l'annonce de sa nomination, il a indiqué qu'il partageait les vues de son parti, à savoir qu'il y a maintenant quinze ans que la Grande-Bretagne appartient à la Communauté et qu'il n'y avait pas de raisons réalistes pour un retrait. Il a souligné qu'il souhaitait une Communauté prenant en compte les impératifs de justice sociale pour tous, spécialement à la lumière du grand marché de 1992.

### M<sup>me</sup> Vasso Papandréou première femme commissaire européen

ATHÈNES  
de notre envoyé spécial

Première femme désignée par un gouvernement au poste de commissaire européen, elle sera peut-être la seule à faire partie de l'exécutif de la CEE qui entamera son mandat de quatre ans le 1<sup>er</sup> janvier 1989. M<sup>me</sup> Vasso Papandréou, secrétaire d'Etat grecque au commerce, remplacera l'année prochaine M. Grigoris Varfakis, chargé des « fonds structurels » (aide sociale et régionale octroyée par le budget européen).

Inconnue hors de ses frontières, M<sup>me</sup> Papandréou jouit en Grèce d'une solide réputation de gestionnaire depuis son premier portefeuille ministériel de secrétaire d'Etat à l'industrie et à la recherche. Elle a déjà fait une excellente impression à M. Jacques Delors, son futur président,

avec lequel elle s'est entretenue dès sa désignation à Bruxelles par le gouvernement d'Athènes.

Quel rôle et surtout quel poids pourrait avoir cette jeune femme de quarante-trois ans, représentant de sa patrie dans la Communauté, face aux seize autres commissaires qui, pour le plupart, seront reconduits dans leurs fonctions actuelles ? M<sup>me</sup> Papandréou a pour elle d'être une bonne économiste formée à l'université anglaise.

Et derrière son regard sombre et sévère — une manière de se protéger ? — se cache surtout le militant qui a côtoyé de très près les difficultés du terrain politique. Un des fondateurs du PASOK — elle a été l'un des trois membres du secrétariat exécutif du bureau politique du parti. — M<sup>me</sup> Vasso Papandréou a toujours eu la confiance de son homonyme, le premier ministre.

Pas question pour elle de donner le moindre indication sur les sujets qu'elle souhaiterait traiter même si M. Pangalos, le ministre chargé des affaires européennes, réclame pour le futur commissaire grec « un bon dossier et une vicieuse diplomatie ». M<sup>me</sup> Papandréou ne veut en rien gêner M. Delors dans la répartition, toujours difficile, des portefeuilles, et surtout ne pas empiéter sur les prérogatives des plus hautes instances du gouvernement et du PASOK.

En attendant, elle constitue son cabinet avec, comme à son habitude, le souci de s'entourer de collaborateurs compétents. En outre, afin d'accroître sa « compétitivité » avant d'affronter le Berlimton, le bâtiment qui abrite la Commission, M<sup>me</sup> Papandréou apprend le français... M. S.

# Europe

## L'accélération des réformes en Union soviétique

### M. Gorbatchev propose que la terre soit louée à long terme aux paysans

(Suite de la première page.)

Une des nouveautés annoncées vendredi est que ce congrès des députés élira aussi un premier vice-président du Soviet suprême (et l'on peut se demander si ce poste ne devrait pas revenir en bonne logique au numéro deux du parti — actuellement M. Ligatchev, — le chef du gouvernement et d'autres importantes figures de l'Etat comme le président de la Cour suprême.

Pour le reste, M. Gorbatchev a confirmé les principales dispositions retenues par la conférence sur les procédures électorales : multiplicité des candidatures, candidats plus nombreux que les sièges à pourvoir, abolition du système des quotas qui obligeait les assemblées locales à compter un pourcentage imposé d'agriculteurs, d'ouvriers de choc, etc.

Il est vrai que cette dernière règle sera corrigée par l'inclusion d'un « paquet » de députés envoyés par le parti, les diverses organisations et associations : le secrétaire général a suggéré d'étendre aux soviets locaux ce système des députés « parachutés », qu'il n'avait préconisé à l'origine que pour le Soviet suprême de l'URSS. De toute manière, a-t-il ajouté, les responsables de tout devront se préparer à tenir les nouvelles élections dans des conditions bien différentes de celles du passé. Ils devront le faire en outre avec un appareil réduit : une résolution spéciale, votée vendredi mais non encore publiée, prévoit une restructuration dans ce secteur aussi.

Passant en revue les autres questions, c'est à propos de l'agriculture que M. Gorbatchev a fait la suggestion la plus originale. On ne peut se contenter, a-t-il dit, de faire passer les fermes collectives (kolchozes et sovkhoses) au régime de l'autonomie comptable et de l'autofinancement il faut leur donner « un second souffle » en généralisant le système de la sous-traitance et surtout l'attribution des terres en location, qui doit être élargi et étendu dans le

temps. Les deux sur les terres doivent être « de longue durée, disons de vingt-cinq ou trente ans, voire de cinquante ans », a dit le secrétaire général.

Jusqu'à présent, il avait bien été question d'accorder des terres en location à des « brigades » ou exploitations familiales, mais à petite échelle et pour une durée limitée à deux ou trois ans. La correction apportée par M. Gorbatchev change donc beaucoup de choses. Si un tel système est généralisé, il pourrait aboutir à un démantèlement de fait des kolchozes, ceux-ci ne gardant plus qu'un rôle de coordination administrative et commerciale, tandis que la terre serait effectivement cultivée par des paysans individuels ou par des coopératives réellement autonomes. C'est un peu comme cela qu'on s'y est pris en Chine pour démanteler les communes populaires, et l'on sait que l'exemple chinois a été étudié de près par M. Gorbatchev et son équipe.

## Un discours

### « centriste »

La réforme se poursuit donc, même si, sur le plan politique, les choses vont beaucoup plus lentement que ne le souhaitaient à la fin du mois dernier les « perestroïkistes » les plus radicaux. Pas plus que la récente conférence, le plénum de vendredi n'a apporté le moindre changement à la composition des organes dirigeants. La direction garde dans ses rangs MM. Gromyko et Solomentsev, critiqués nommément il y a un mois ; il est significatif également que le premier orateur du plénum de vendredi ait été M. Tchitcherinski, l'homme qui a présidé aux destinées de l'Union soviétique pendant toutes les « années de stagnation » et qui conserve encore son poste aujourd'hui.

Le Politburo n'a d'ailleurs même pas « restructuré » sa politique d'information : la composition de ses sessions, tout aussi sibyllins que par le passé, se ter-

mine par la même phrase rituelle annonçant que « diverses questions de politique intérieure et extérieure » ont été discutées...

Autre signe du prudent centrisme que doit s'imposer en maints domaines le secrétaire général : ses attaques désormais rituelles — et renouvelées vendredi — tant contre les « forces de freinage » que contre « les slogans pseudo-révolutionnaires, les exigences maximalistes et les tentatives utopiques de tout restructurer d'un seul coup ».

Il ne s'agit pas seulement du « fusible à usages multiples » qu'est M. Eltsine. Précisément, cette semaine, la Pravda avait sévèrement tapé sur les doigts de M. Ionni Afanasiev, le très radical directeur de l'Institut des archives de Moscou, un homme qui avait pourtant été élu délégué à la conférence à l'insistance de M. Gorbatchev. Pourtant, M. Afanasiev posait les bonnes questions dans un article qui publiait le même jour, avec sa réplique, le quotidien du parti : oui ou non, le régime que nous avons construit peut-il s'appeler socialiste (et M. Afanasiev n'hésitait pas à répondre : non) ? Oui ou non y a-t-il au sommet du parti des forces hostiles à la « perestroïka » qu'il faudrait écarter pour aller de l'avant ? Faute d'une réponse claire sur ces deux points, il est à redouter, comme l'écrivait l'historien, que l'on doive en rester longtemps à des « demi-vérités », donc à des « demi-réformes ».

MICHEL TATU.

● BELGIQUE : le premier conscrit en Japon de l'armée belge. — L'armée belge vient d'accueillir, bon gré mal gré, son premier conscrit en japonais : alors que bon nombre de jeunes gens cherchent à échapper au service national, Yannick Sablon, vingt ans, s'est porté candidat pour effectuer douze mois sous les drapeaux. S'il s'agit de la première « conscription », l'armée belge compte déjà 3 394 volontaires de carrière féminins, contre 170 en 1976, date des premiers recrutements de femmes. — (AFP.)

## ONU : les Etats-Unis sont décidés à payer une partie de leurs arriérés

Les Etats-Unis espèrent payer avant la fin de l'année 188 millions de dollars sur les 230 millions de dollars d'arriérés qu'ils doivent à l'ONU afin d'éviter que l'organisation ne se retrouve sans argent à un moment où elle pourrait avoir besoin pour maintenir le paix dans le Golfe, a déclaré, vendredi 29 juillet, l'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Vernon Walters.

M. Walters a estimé le coût initial d'une force de maintien de la paix des Nations unies dans le Golfe entre 15 millions et 20 millions de dollars, ajoutant que l'ONU pourrait avoir besoin de 1,5 milliard de dollars par an pour le maintien de la paix si des progrès sont effectués sur d'autres questions internationales comme celles de l'Afghanistan, de l'Angola, de la Namibie et du Cambodge.

Ces questions, a-t-il ajouté, « sont importantes pour les intérêts des Etats-Unis, et il est vraisemblable que l'ONU y sera impliquée de manière significative ».

Washington n'a pas payé l'intégralité de ses contributions à l'organisation internationale depuis trois ans, en partie pour des raisons de contraintes budgétaires, mais surtout pour des raisons politiques. Le président Ronald Reagan avait affirmé, en recevant le 15 juillet dernier à la Maison Blanche le secrétaire général de l'organisation, M. Javier Perez de Cuellar, que les Etats-Unis désiraient des réformes supplémentaires de la part de l'ONU. M. Perez de Cuellar s'était déclaré déçu par l'attitude américaine et avait souligné que, sans une contribution des Etats-Unis, les Nations unies pourraient avoir à fermer leurs portes à l'automne. — (AFP.)

● Tournée prochaine de M<sup>me</sup> Edwige Avice en Amérique latine. — M<sup>me</sup> Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, effectuera du 3 au 15 août prochain une tournée en Amérique latine, et notamment en Equateur où elle représentera le président de la République aux cérémonies d'investiture du président Rodrigo Borja, élu en mai dernier. Elle sera accompagnée par une délégation comprenant des industriels, et se rendra en Colombie, au Pérou, en Equateur et au Venezuela.

مکان التعمیر



Cent ans après sa mise en musique dans un estaminet de Lille

## « L'Internationale » reste le « tube » incontesté des chorales ouvrières

L'histoire de l'Internationale relève longtemps de la légende : Eugène Pottier, son auteur, l'aurait écrite sous la Commune, en pleine « Semaine sanglante » - celle du 22 au 28 mai 1871 - caché dans une mansarde. En réalité, le poème original fut rédigé au lendemain du 4 septembre 1870, date de la capitulation de Napoléon III à Sedan face aux armées prussiennes et de la proclamation de la République. Son texte a été plusieurs fois remanié. On en connaît deux versions.

Eugène Pottier était alors dessinateur sur étoffe dans son propre atelier, après avoir touché à divers métiers. Membre dès la première heure de l'Association internationale des travailleurs - la première « Internationale » ouvrière - il se passionnait pour les chansons populaires et avait même fondé une Fédération des artistes. Elu représentant des Communistes du deuxième

arrondissement de Paris, il participa à l'insurrection, et la répression versaillaise lui inspira d'autres poèmes, notamment le *Mur des fédérés* et *Elle n'est pas morte*.

Condamné à mort par contumace en 1871, exilé en Grande-Bretagne puis aux Etats-Unis, Eugène Pottier ne revint à Paris, amoindri, qu'après l'amnistie de 1880.

Ce chansonnier socialiste, le plus connu du dix-neuvième siècle, ne fit toutefois qu'une seule publication de ses œuvres : un cahier de *Chants révolutionnaires* publié en 1887 par un poète roubaisien, Joseph de Nadaud ; et c'est dans ce recueil que l'on découvrit pour la première fois l'Internationale. Elle n'était pas encore chantée.

Eugène Pottier mourut d'ailleurs quelques mois plus tard, le 6 novembre 1887, à l'hôpital Lari-

Au nom de tous « les damnés de la terre », le maire socialiste de Lille, M. Pierre Mauroy, vient d'annoncer la réalisation d'un monument commémoratif de la mise en musique, dans un estaminet de sa ville, il y a cent ans - très exactement le 23 juillet 1888 - de l'Internationale, l'hymne cénestère de la classe ouvrière, qui demeure le « tube » le plus prisé des chorales de gauche et d'extrême gauche, surtout lors des manifestations publiques.

Soulignant l'importance de cet anniversaire, l'ancien premier ministre s'est refusé à entonner « C'est la lutte finale » devant les micros, mais il a tenu à affirmer que « si les paroles - de ce chant révolutionnaire - ont vieilli », la musique « reste entraînante », ajoutant que, « contrairement à d'autres socialistes », il connaissait « par cœur » le texte.

Cette commémoration, en tout cas, méritait bien un rappel.

boisière. Plusieurs milliers de personnes suivirent son cercueil jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, malgré de violentes charges policières. Ce n'est qu'un an

plus tard, à Lille, que son poème fut mis en musique.

Centre de l'industrie minière et textile, berceau du Parti ouvrier français (POF) créé par Jules

Guesde en 1882, Lille était déjà riche en symboles. Et c'est là, au 21 de la rue de la Vignette, que résoudèrent pour la première fois les accents de l'Internationale entonnée par la « Lyre des travailleurs », la chorale du POF, au cours d'une sortie organisée par le syndicat des marchands de journaux, le 23 juillet 1888.

### Une percée irréversible

La composition musicale était l'œuvre de Pierre Degeyter, un ouvrier des usines de Fives qui en avait reçu commande du responsable de la section du Nord du POF, Gustave Delory, futur maire de Lille. Celui-ci avait été séduit par le poème méconnu d'Eugène Pottier, et il souhaitait en faire l'hymne de son parti au moment où se préparait le congrès qui allait aboutir à la création de la deuxième Internation-

nale le 21 juillet 1889. Pierre Degeyter ne fut guère remercié de sa contribution au patrimoine musical et historique de la France. Licencié, il fut inscrit sur les « listes noires » du patronat.

Peine perdue. Dès le premier Congrès général des organisations socialistes françaises, tenu salle Jary à Paris, les différentes branches du mouvement ouvrier se reconstruisent dans cet hymne révolutionnaire. La percée de ce « tube » prolétarien fut alors irréversible, jusqu'à son introduction suprême, d'abord par le congrès international de Copenhague en septembre 1910, ensuite par son accession à la notoriété planétaire quand il devint l'hymne officiel soviétique, de 1917 à 1941, et celui de l'Internationale communiste. Avant de continuer sa carrière comme une « rengaine » universelle...

S. Z.

## Une rencontre avec la petite-fille d'Eugène Pottier

(Suite de la première page.)

Au pensionnat d'éducation intégrale, laïque et anticlérical pour jeunes filles de Montreuil, elle apprend à respecter ceux qui furent « les amis de la famille » : Louise Michel, Jean-Baptiste Clément, le journaliste Victor Noir, Auguste Blanqui et à haïr les curés - « vous savez, ils ont fait tellement de mal au peuple... ». Et ouvrant une des chemises de méchant carton, ternies, cornées par les ans et les consultations fiévreuses, elle exhibe fièrement la photo du monument dédié au chevalier de la Barre, « supplicié en 1776, à Abbeville, parce qu'il avait refusé de saluer la procession ».

Une gravure de Blanqui sur son lit de mort lui arrache un soupir de vraie compassion : « Ah ! celui-là, combien d'années de prison il a fait pour ses idées socialistes ! ». Les comptes-rendus, dans la presse conservatrice, de l'enterrement de son grand-père - qui avait donné lieu à de sérieux affrontements dans les rues de Paris entre ouvriers et forces de l'ordre - la soulèvent encore d'indignation.

« Vous voyez la gamine, à droite de la photo, à côté de René Viviani ? C'est moi, j'avais cinq ans. » Ce jour-là, le 1<sup>er</sup> mai 1908, on avait, en effet, hissé la petite-fille d'Eugène Pottier jusqu'au ministre socialiste du travail, et, face à une foule d'ouvriers silencieux levant gravement le poing, elle avait entonné l'Internationale.

Adolescente, elle accompagne son père aux réunions du parti,

puis s'inscrit après la première guerre mondiale aux Jeunesses socialistes. Son mari, un ingénieur de l'Ecole centrale qui l'emmena vivre en Tunisie, doit rapidement abandonner ses idées modérées. « Il était loin d'être socialiste au début. Mais il l'est devenu, et même syndicaliste CGT et franc-maçon ! », lance-t-elle avec un brin de satisfaction.

A Gafour, où ils sont installés, Marguerite crée, en 1936, la première section socialiste. Plus tard, à Tunis, elle devient la secrétaire des Femmes socialistes et est élue

député suppléant au grand conseil.

Son fils unique, âgé de soixante et un ans, vote à gauche bien sûr, tout comme ses deux petits-fils. Et on imagine sans mal que l'inverse serait, aux yeux de la gardienne du culte communard, un crime de lèse-majesté impardonnable.

Sur les pages de garde du grand album qui recèle les œuvres complètes du grand-père, Marguerite a soigneusement collé les cartes de ses nombreux visiteurs. On trouve mêlées celles de Michel Rocard, Pierre Mauroy,

### L'union musicale de la gauche

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, la qualifie de « chant de ralliement de la classe ouvrière et de tous ceux qui participent au combat socialiste ». Pour lui, elle reste un « patrimoine ». Même si elle « préconise le changement radical, l'Internationale dit-il, s'est inscrite dans le processus historique de conquête des droits ». Selon lui, à sa manière, le PS « réalise ses transformations » en passant « du cri de la révolte à la responsabilité politique ».

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, affirme qu'il s'agit d'un « chant de lutte », d'une « chose immortelle », d'une « chose française », dont il se sent « fier » quand il l'entend chanter en chinois ou en

russe. S'il juge certaines paroles un peu fortes, comme « appel à la désertion et la grève des armées », le poème ne lui semble « pas caduc », en tout cas « pas contradictoire avec la transformation sociale de la société par la voie démocratique », préconisée par le PC. M. Lajoinie ajoute que ce sont « les forces exploitatrices qui tirant avec des fusils » en se référant explicitement au récent conflit de l'imprimerie Didier.

En revanche M. Pierre Allmand, président du syndicat des musiciens CGT, de formation classique, est plus dubitatif : « Ce n'est pas de la grande musique, le thème du couplet est mouvant et gauche. » Il ne porte « pas de jugement musical très positif » et avoue ne pas bien connaître les paroles...

### Nominations

**M. Jean-Dominique Comolli**  
directeur du cabinet  
de M. Michel Charasse

M. Jean-Dominique Comolli vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Michel Charasse, ministre chargé du budget.

M. Comolli sera assisté de M. Philippe Martin, chef de cabinet ; MM. Philippe Calavia, Hervé Le Floch-Louboutin, François Muller, conseillers techniques (tous trois communs aux cabinets de MM. Bérégovoy et Charasse) ; MM. Philippe Girardot, Guillaume Popy, Jean-Louis Ripault, Jean Niy, M<sup>me</sup> Colette Horel, tous cinq également conseillers techniques ; MM. Jean-Luc Amiot, Dominique Ancelin, Roland Charbonnier, Jean Nicolas, chargés de mission ; M<sup>me</sup> Annie Lepetit, attachée de presse ; M<sup>me</sup> Anne-Marie Monot, chef du secrétariat particulier.

M. Georges Abadie, préfet, conseiller d'Etat en service extraordinaire, sera, hors hiérarchie, chargé de mission auprès du ministre.

(Né le 25 avril 1948 à Bougie (Algérie)), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Jean-Dominique Comolli a notamment été chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Mauroy, en 1984, puis auprès de M. Laurent Fabius, jusqu'en 1986, avant d'être chargé, en mai 1986, de la troisième sous-direction de la direction du budget. Dans le premier gouvernement de M. Rocard, il était directeur adjoint du cabinet du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy.)

**M. Jean-François Guthmann**  
directeur du cabinet  
de M<sup>me</sup> Véronique Niertz

M. Jean-François Guthmann vient d'être nommé directeur du cabinet de M<sup>me</sup> Véronique Niertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation.

(Né le 3 juillet 1949 à Nice, licencié en droit des affaires, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Jean-François Guthmann a dirigé de 1984 à 1986 le cabinet de M. Jean-Marie Bockel, alors secrétaire d'Etat, puis ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme avant de devenir chargé de mission auprès du directeur du Trésor de 1986 à 1988.)

M. Guthmann sera assisté de MM. Jean-Louis Bancel, nommé chef de cabinet, M<sup>me</sup> Irène Carbonnier, MM. Didier Hie, Jean-Paul Maitrias, Jean-Yves Martin, tous quatre conseillers techniques. M<sup>me</sup> Anne-Marie Lasry, attachée de presse, et M<sup>me</sup> Danièle Linay, attachée parlementaire.

**M. Philippe Wahl**  
directeur du cabinet  
de M. Tony Dreyfus

M. Philippe Wahl vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat chargé d'exercer les attributions de M. Rocard en matière d'économie sociale.

(Né le 11 mars 1956 à Sarraïbe (Moselle)), M. Philippe Wahl est diplômé de l'Institut d'études politiques,

ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière en 1984 comme auditeur au Conseil d'Etat avant de devenir en 1985 co-rapporteur général du rapport au premier ministre sur l'information des collectivités locales, puis, en 1986, chargé de mission auprès du président de la Commission des opérations de Bourse (COB), et en 1987, maître des requêtes au Conseil d'Etat.)

M. Wahl sera assisté de MM. Marc-Olivier Baruch, administrateur civil, nommé conseiller technique chargé des questions administratives, budgétaires et financières ; Gilles Barrou, sous-préfet, nommé conseiller technique chargé des questions internationales ; M<sup>me</sup> Scarlett Courvoisier, nommée conseiller technique chargé des relations avec le Parlement et des relations avec les mouvements d'économie sociale ; M<sup>me</sup> Anne-Marie Helleisen, sous-préfet, nommée chef de cabinet.

● Au cabinet de M. Stoléru. - M. Jean Marimbert, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat chargé du Plan, M. Lionel Stoléru, dirigeant, en fait, le cabinet de celui-ci.

(Né le 10 mars 1956 à Rabat (Maroc), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Jean Marimbert, maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1986, a été notamment secrétaire général de la commission des sondages puis co-rapporteur du conseil de la concurrence, avec M. Bernard Spitz, sur le secteur de la publicité, avant d'être nommé, le 10 septembre 1987, conseiller technique au cabinet de M. Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi. Il y était chargé de l'emploi des handicapés et des questions juridiques.)



Eugène Pottier

### La première version du poème

La première version de l'Internationale, qui date de 1870, est la suivante (1) :

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain  
L'Internationale  
Sera le genre humain.  
Debout ! l'âme du prolétaire !  
Travailleurs, groupons-nous enfin.  
Debout ! les damnés de la terre !  
Debout ! les forçats de la faim !  
Pour vaincre la misère et l'ombre  
Foule esclave, debout ! Debout !  
C'est nous le droit, c'est nous le nombre !  
Nous qui n'étions rien, soyons tout.  
Il n'est pas de sauveur suprême :  
Ni Dieu, ni César, ni tribun.  
Travailleurs sauvons-nous nous-mêmes :  
Travillons au Salut Commun.  
Pour que les voleurs rendent gorge,  
Pour tirer l'esprit du cachot,  
Allions notre grande forge !  
Bartons le fer quand il est chaud !  
Les rois nous soûlaient de fumée,  
Paix entre nous ! guerre aux tyrans !  
Appliquons la grève aux armées,  
Crosse en l'air ! et rompons les rangs !  
Bandit, prince, exploitateur ou prêtre  
Qui vit de l'homme est un criminel !  
Notre ennemi c'est notre maître !  
Voilà le mot d'ordre éternel.  
L'engrenage encor va nous tordre :  
Le Capital est triomphant ;  
La mitrailleuse fait de l'ordre  
En hachant la femme et l'enfant.  
L'Usure folle en ses colères,  
Sur nos cadavres calcinés,  
Soudée à la grève des Salaires  
La grève des assassins.  
Ouvriers, paysans, nous sommes  
Le grand parti des travailleurs.  
La terre n'appartient qu'aux hommes.  
L'oisif ira loger ailleurs.  
C'est de nos chairs qu'ils se repaissent !  
Si les corbeaux, si les vautours,  
Un de ces matins disparaissent...  
La terre tournera toujours.  
Qu'enfin le passé s'engloutisse !  
Qu'un genre humain transfigure  
Sous le ciel clair de la Justice  
Mûrisse avec l'été doré !  
Ne crains plus les nids de chenilles  
Qui gisaient l'arbre et ses produits.  
Travail étends sur nos familles  
Tes rameaux tout rouges de fruits.  
C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain  
L'Internationale  
Sera le genre humain.

(1) Extraits de l'Internationale 1888-1988, Jacques Estager, Georges Boni, Messidor, Editions sociales, Paris 1988.



# Société

## SÉCURITÉ

Les activités et le recrutement des sociétés de « protection rapprochée »

### Comblent le vide législatif

Une semaine après les affrontements entre vigiles et syndicalistes, le travail devrait reprendre, lundi 1<sup>er</sup> août, à l'imprimerie de Massy (Essonne), grâce à l'accord intervenu chez Didier (lire page 14).

Identifier les sociétés qui ont fourni les « gros bras » chez Didier ne fut guère difficile pour les renseignements généraux. *Alfara*, tout simplement, de plaques minéralogiques... Les militants de la CGT avaient, en effet, endommagé quel que vingt-cinq véhicules garés sur le parking de l'imprimerie, dont plusieurs propriétés de sociétés de sécurité. Selon les policiers, trois sociétés ont été mises à contribution : la Century, dont un cadre dirigeait les vigiles présents ; KO International, filiale de VHP Security, et Delta Force, une entreprise récente, auxquelles la Century avait fait appel en sous-traitance.

La voiture du gérant de Delta Force, M. Serge Lazarevic, fut d'ailleurs considérablement endommagée par les syndicalistes. Une dizaine de véhicules ainsi détériorés appartiennent à des ressortissants d'origine yougoslave. On confirme, de sources policières, les affirmations de M. Roger Lanery, responsable du Livre CGT : certains vigiles avaient, dans le passé, attiré l'attention des services de police pour des vols à la tire, des tentatives de vol, des coups et blessures volontaires, etc.

#### La réglementation de 1983

La première interrogation des policiers concerne l'équipement trouvé à Massy. Directeur de la Century, M. Marc Delchoux n'a pas tort quand il affirme que « ça s'achète dans le commerce » (le Monde du 27 juillet). En effet, les gaz lacrymogènes incriminés, les balles gum-gum, les fusils antimitrailleries ou lance-grenades à gaz, les bombes portatives de gaz CS, etc. sont en vente dans n'importe quel commerce spécialisé en matériel de sécurité. Au ministère de l'Intérieur, sans qu'aucune décision officielle ait été prise en ce sens, certains responsables ne cachent pas leurs réserves à l'égard d'une législation trop « laxiste », qui permet à des sociétés privées — sinon à des milices — d'accéder à un équipement parfois aussi performant que celui des forces de l'ordre.

## FAITS DIVERS

En région parisienne et à Cannes

### Une série d'agressions contre les forces de police

Mauvaise série : trois faits divers, à Massy (Essonne), Paris et Cannes, dont les cibles ou les victimes furent policières. Jeudi 28 juillet, des incendiaires s'en sont pris à un fourgon J 5 et à une voiture Peugeot 305, du commissariat de Massy. Stationnés sur le parking du commissariat, les deux véhicules ont été arrosés d'huile de vidange par des inconnus qui se sont enfuis à l'arrivée d'une patrouille, vers 4 h 30. Un interlocuteur anonyme avait annoncé cette action par téléphone à l'Agence France-Presse, en concluant, sans autre explication : « Nous répondons guerre à la guerre ».

Dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 juillet, deux inspecteurs de la deuxième division de police judiciaire (DPJ) ont été roués de coups par sept jeunes gens, dont un adolescent de douze ans, lors de l'attaque d'une épicerie ouverte la nuit, 44, boulevard de Clichy (dix-huitième arrondissement). Quatre des auteurs de cette équipée ont été ensuite interpellés à la cité des Frances-Moisins, à Saint-Denis, dans

La seconde interrogation vise la législation sur les sociétés de sécurité elles-mêmes. Depuis le 12 juillet 1983, une loi réglemente la profession de sécurité privée. Ses décrets d'application n'ont été promulgués que le 27 septembre et le 11 octobre 1986, trois ans plus tard. Les sociétés ont obligation d'envoyer

Toutefois, certains responsables policiers n'en continuent pas moins de tirer les leçons de ces événements en s'interrogeant sur les lacunes de la législation, qu'il s'agisse du marché des équipements de sécurité ou

de surveiller les allées et venues du personnel, de doubler de vigilance. Or le détective malchanceux n'était autre qu'un policier. Officier de paix principal, affecté à Bobigny (Seine-Saint-Denis), M. Henri Leman avait ce second travail. Pour « rendre service » à un « ami », M. François Briouze, il joua, depuis la fin juin, au vigile privé, à partir de 20 heures. Gérant de l'Institut François Briouze, une société de diffusion et d'enseignement des arts martiaux, M. Briouze offre aussi des « prestations de services en conseil de sécurité ». M. Leman, qui l'a connu, il y a dix ans, alors que celui-ci était affecté au commissariat de La Courneuve, semble l'un des « conseillers en sécurité » les plus prisés.

#### La « prise » d'une usine

C'est ainsi que le 13 avril 1987, M. Leman, à l'époque commandant du corps urbain de La Courneuve, ainsi que trois gardiens de la paix, furent interpellés par des policiers alors qu'ils travaillaient pour M. Briouze. Leur tâche : parmi une vingtaine de « gros bras », ils devaient reprendre une usine de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) occupée par quelques militants de la CGT. Après l'interpellation du commando, les policiers avaient découvert des armes diverses (marchakus, nerfs de boeuf, mstrachous, pistolets à grenaille)

leurs casiers judiciaires, sans pour autant indiquer le motif.

Tout le problème est que cette loi ne s'applique qu'à une partie de la profession de sécurité privée, celle qui l'a elle-même souhaitée afin de se « moraliser » et d'améliorer son image de marque. Sociétés de gardiennage, de télésurveillance, de

#### En marge d'un cambriolage à l'hôtel Royal-Monceau

### Policier le jour, détective la nuit

de surveiller les allées et venues du personnel, de doubler de vigilance. Or le détective malchanceux n'était autre qu'un policier. Officier de paix principal, affecté à Bobigny (Seine-Saint-Denis), M. Henri Leman avait ce second travail. Pour « rendre service » à un « ami », M. François Briouze, il joua, depuis la fin juin, au vigile privé, à partir de 20 heures. Gérant de l'Institut François Briouze, une société de diffusion et d'enseignement des arts martiaux, M. Briouze offre aussi des « prestations de services en conseil de sécurité ». M. Leman, qui l'a connu, il y a dix ans, alors que celui-ci était affecté au commissariat de La Courneuve, semble l'un des « conseillers en sécurité » les plus prisés.

Entre 20 h 30 et 22 h 30, cette chambre fut visitée par un rat d'hôtel qui y déroba des gournettes, bagues, colliers et montres pour un montant estimé à 3 millions de francs.

Un rat d'hôtel de sexe féminin, du moins si l'on en croit le témoignage de l'homme chargé de la sécurité de l'hôtel. Vers 21 h 15, le 10 juillet, la gouvernante du cinquième étage l'avait en effet prévenu qu'une femme, se faisant passer pour un membre du personnel, s'était rendue dans une chambre occupée. Alerté trop tard, l'homme ne put que recommander au « pointeur », chargé

et constaté que dix des interpellés avaient déjà eu affaire à leurs services pour infraction à la législation sur les stupéfiants, faux chèques, vols à main armée, ports d'armes à feu, coups et blessures volontaires.

M. Leman et les trois gardiens de la paix qui l'accompagnaient furent immédiatement suspendus par M. Pandraud. Pour peu de temps. Le conseil de discipline de tous ces officiers ne devait pour toute sanction proposer qu'un abaissement d'échelon contre M. Leman, proposition ratifiée par le ministre chargé de la sécurité. Le conseil de discipline des gardiens de la paix se montra bien plus sévère, parlant d'une révocation pure et simple des trois policiers en tenue. Ne voulant pas susciter d'injustices hiérarchiques, M. Pandraud s'aligna sur la décision concernant M. Leman, se contentant d'abaisser d'un échelon les trois gardiens.

Cette mansuétude a-t-elle encouragé l'officier de paix dans ses activités parallèles, peu compatibles avec la fonction policière ? Interrogé par la BRB sur le vol du Royal-Monceau, il devait assurer que ses prestations de vigilance étaient accomplies consciencieusement pour le compte de M. Briouze, en échange de la fréquentation gratuite de sa salle de sport. « Je reconnais, a-t-il ajouté lors de son audition, que par cette pratique à l'égard de M. Briouze, je perds un peu de liberté dans mes décisions ».

E. P.

télésécurité, de convoyage de valeurs, sont concernées. En revanche, les sociétés spécialisées dans la « protection rapprochée » sont en dehors du domaine d'application de la loi. C'est dans cette brèche que se développent des entreprises aux activités aussi diverses qu'incontrôlables.

Ainsi, M. Edouard Sezionale, président de la Chambre syndicale des entreprises de sécurité qui regroupe soixante-douze entreprises et quinze mille salariés, tient à préciser que la Century et KO International, « les deux entreprises mises en cause dans l'affaire Jean Didier, ne peuvent être considérées comme des entreprises de « gardiennage » ou de sécurité au sens où ce terme a été défini par la loi : la « protection rapprochée » n'a aucune commune mesure, et ne peut en aucun cas être considérée comme faisant partie des prestations de sécurité que nous mettons en œuvre. Ces prestations « de gros bras » ne sont régies par aucune loi : d'où ces incidents graves qui, par une malheureuse confusion, sont extrêmement préjudiciables à l'image de sérieux, de professionnalisme, des véritables professionnels de la sécurité que nous sommes. Nous dénonçons ce vide législatif ».

M. Sezionale prend donc ses distances avec cette « autre » profession moins — sinon aucunement — contrôlée, en rappelant qu'« il n'y a pas de repris de justice » dans les sociétés qui fédèrent sa chambre syndicale et que leur personnel « n'est jamais armé, à l'exception des convoyeurs de valeurs ». Les entreprises réunies dans cette chambre syndicale, qui se présente comme « l'un des principaux instigateurs » de la loi de 1983, se consacrent, pour 80 % à la surveillance de locaux industriels ou d'habitation, pour 10 % aux transports de fonds, pour 5 % à la télésécurité et pour 5 % à la surveillance de magasins.

La Century, VHP Security, Delta Force, et tant d'autres, spécialisées dans la protection « haut de gamme », ne seraient donc pas, elles, soumises à un tel règlement et astreintes à pareille vigilance. Reste alors à combler ce vide législatif.

EDWY PLENEL

## ENVIRONNEMENT

En visite en Australie

### M. Lalonde prend la défense des essais nucléaires de Mururoa

Premier membre du gouvernement Rocard à se rendre en visite officielle en Australie, à l'occasion du bicentenaire de la province de Queensland, M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, a surpris la presse australienne, le 29 juillet à Sydney, en prenant la défense des essais nucléaires français à Mururoa, qu'il considère aujourd'hui comme sans danger pour l'environnement. « La situation à Mururoa s'est considérablement améliorée depuis mes premières visites, sinon je ne serais pas au gouvernement », a notamment déclaré le secrétaire d'Etat à l'environnement.

Alors militant antinucléaire, M. Brice Lalonde avait, à deux reprises, participé aux manifestations sur le site de Mururoa, en 1973, lorsque les essais étaient encore aériens, et en 1981 lorsqu'ils étaient devenus souterrains depuis 1975. « La question des essais nucléaires n'a jamais été abordée lors de mon entrevue avec le premier ministre australien Bob Hawke », a précisé M. Lalonde, qui l'a toutefois évoquée devant son homologue australien M. Graham Richardson.

Ces déclarations ont suscité une vive réaction de la part des Verts, à Paris : « Le général de Gaulle n'est plus là pour répondre à Brice Lalonde et lui rappeler le voyage qu'ils firent ensemble à Mururoa en 1973 pour s'opposer aux essais nucléaires, écrivirent-ils dans un communiqué. Les Verts n'ont pas oublié et se demandent par quel miracle les essais que Lalonde jugeait alors dangereux seraient devenus inoffensifs ». L'Humanité du samedi 30 juillet écrit dans un billet intitulé « Charlatan » que « l'ampleur de certains retentissements laisse sans voix ». Quant à M. Jean Lecanuet, en visite à Mururoa, il s'est déclaré frappé par « la probité de la conversion » de M. Brice Lalonde.

Incendie circonscrit sur Piper Alpha. — Le feu est éteint à bord de la plate-forme Piper Alpha. Le « pompier volant » Red Adair a éteint vendredi 29 juillet le dernier foyer d'incendie sur la plate-forme pétrolière dont l'explosion en mer du Nord avait fait 167 morts au début du mois. Le travail se poursuit pour stabiliser la plate-forme : un des piliers a été rempli de ciment et une croix de béton et d'acier va être installée pour empêcher la plate-forme de sombrer. — (AFP.)

Une opération franco-ouest-allemande

### 4 tonnes de cannabis saisies sur les quais du Havre

Un conteneur renfermant 4 tonnes de cannabis et débarras du Havre, au lieu de Hambourg (RFA), a été saisi vendredi 29 juillet sur les quais du port du Havre au cours d'une opération conjointe de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, la direction générale des douanes et le SRP de Rouen.

Cette prise a été rendue possible par un « renseignement » de la police ouest-allemande, qui suivait la trace d'un cargo battant pavillon panaméen, affrété par l'armateur ouest-allemand Hapag, le *Manolis*.

Le navire faisait route de Colombie vers Hambourg. Le 18 juillet, il avait fait escale au Havre pour décharger des conteneurs de café en vrac en provenance du port colombien de Cartagena. Pour permettre cette manœuvre, les dockers

avaient dû mettre à terre plusieurs autres conteneurs. Au moment de les recharger, la grue était tombée en panne. Le temps pressant, la Compagnie générale maritime (CGM), consignataire des marchandises, avait décidé de laisser le *Manolis* appareiller et de faire charger les conteneurs restant sur deux autres bateaux qui devaient partir fin juillet pour Brême et Hambourg.

Quand le *Manolis* est arrivé à destination, les douanes ouest-allemandes ont saisi deux des trois conteneurs qu'elles attendaient. Se doutant de ce qui s'était passé, elles sont entrées en contact avec les douanes françaises qui ont immédiatement identifié le conteneur adressé à un particulier en RFA et elles ont demandé à la CGM de le laisser à quai.

Les enquêteurs n'ont pas précisé si cette saisie est liée à l'un des importants réseaux découverts ces jours derniers à Palma-de-Majorque et sur la Costa-Brava, au nord-est de l'Espagne.

Après le viol et l'assassinat d'une fillette près de Digne

### Les deux auteurs présumés inculpés et écroués à la prison des Baumettes

Richard Roman, vingt-neuf ans, et Didier Gentil, vingt-cinq ans, ont été inculpés, vendredi 29 juillet, d'assassinat, séquestration, viol aggravé avec tortures et actes de barbarie, par M. Marc Magalon, juge d'instruction à Digne, après le viol et l'assassinat de la petite Céline Jourdan, sept ans, dont le corps mutilé avait été retrouvé, mercredi après-midi, près de La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence).

Selon les aveux des deux hommes, obtenus lors de leur garde à vue, et les précisions fournies pendant la reconstitution effectuée vendredi, en présence du procureur de la République de Digne, M. Paul Weisbuch, l'enfant aurait subi un véritable calvaire, violente et torturée par ses deux agresseurs, victime d'une tentative d'étranglement et, finalement, tuée à coups de pierre.

Après leur audition par le magistrat instructeur, Richard Roman, surnommé « l'Indien », et Didier Gentil, dit « le Tatoué », ont été écroués, vendredi soir, à la maison d'arrêt de Digne avant d'être transférés aux Baumettes à Marseille.

pour y être placés à l'isolement. Les autorités craignent, en effet, que les deux hommes, qui devraient subir une série d'examen psychiatriques, soient pris à partie par les autres détenus.

#### A Ancey

### Arrestation et inculpation des meurtriers présumés de deux personnes âgées

Auteurs présumés de deux agressions mortelles commises contre des personnes âgées à Ramilly (Haute-Savoie), deux jeunes gens d'Ancey ont été interpellés en début de semaine par les gendarmes de cette ville. Julien Nesci, dix-neuf ans, ainsi qu'un mineur, soupçonnés d'avoir battu à mort Adèle Chal, quatre-vingt ans, à son domicile le 28 avril, d'avoir tué, à coups de gourdin, Georges Krutli, soixante-quatre ans, également à son domicile, durant la nuit du 12 au 13 juillet et d'avoir très grièvement blessé l'épouse de ce dernier, M<sup>me</sup> Pauline Krutli, quatre-vingt ans, ont été, au terme de leur garde à vue, inculpés de meurtres, tentative de meurtre et de vols avec effraction de nuit en réunion et avec violence. En outre, les deux jeunes gens, connus comme étant des toxicomanes, pourraient être les auteurs de toute une série de cambriolages, sans violence ceux-là, commis dans la région.

Selon les enquêteurs, les deux garçons étaient accompagnés, lors de ces différentes agressions, d'un complice mineur, qui a trouvé la mort dans un accident de la route le 23 juillet.

## EN BREF

80 kilogrammes de haschich dans la voiture de l'évadé de Fleury-Mérogis. — 80 kilogrammes de haschich ont été découverts, vendredi 29 juillet, par les gendarmes de l'autoroute A6, au niveau de Nemours, en Seine-et-Marne, dans un véhicule accidenté conduit par Daniel Beaumont, l'auteur d'une évasion spectaculaire, en hélicoptère, de la prison de Fleury-Mérogis en 1981. Retrouvé quelques mois plus tard à Malaga, en Espagne, et grièvement blessé par balles lors de son interpellation, Daniel Beaumont, se déplaça, depuis, en chaise roulante. Condamné à cinq ans de prison pour évasion et à huit ans pour hold-up, il a été libéré le 23 juillet 1982 de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) en

raison de son état de santé. Blessé, lors de l'accident, il a été transporté au centre hospitalier de Fontainebleau où il a reçu des soins avant d'être placé en garde à vue.

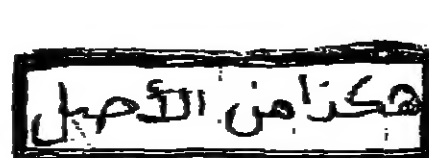
Fusillade à Cagnes-sur-Mer : un mort. — Un homme, dont l'identité n'a pas été établie, a été tué de plusieurs balles de 7,65 mm tirées par deux inconnus qui circulaient à moto dans le centre-ville de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), et qui ont réussi à prendre la fuite en emportant le sacoché de leur victime. L'agression s'est produite vers 16 h 30, place de Gaullie et, selon de nombreux témoins, les deux agresseurs, âgés d'environ trente ans, auraient ouvert le feu après que la victime, un homme âgé d'une cinquantaine

d'années, qui se promenait au milieu de la foule, eut refusé de donner sa sacoche aux deux malfaiteurs.

Mise en liberté d'un militant nationaliste corse. — Un militant nationaliste corse, Jean-Louis Casari, vingt-cinq ans, soupçonné d'avoir participé à une attaque d'un commando de l'ex-FLNC contre une ferme de Ghisonaccia (Haute-Corse), le 13 mars 1987, a été mis en liberté vendredi 29 juillet sur ordonnance du juge Michel Legrand. Jean-Louis Casari avait été inculpé, en mars 1987, d'association de malfaiteurs, arrestation et séquestration de personnes comme otages pour faciliter la destruction d'un bien immobilier par explosifs, et reconstruction de liqé dissoute, par le magistrat instructeur.

ABONNEZ-VOUS REABONNEZ-VOUS  
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS  
Gérez vos abonnements sur minitel  
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7  
ABONNEMENTS  
36.15 LEMONDE

MÉDECINE  
Une information  
ESPACE  
TOUT OUI  
CAPELOU





# Société

## MÉDECINE

La polémique sur la « mémoire de la matière »

### Une information scientifique déséquilibrée

L'affaire Benveniste, du nom du chercheur français qui pense avoir mis en évidence les preuves objectives d'un phénomène - la mémoire de la matière - a priori incompréhensible, apparaît bien aujourd'hui comme l'une des plus passionnantes énigmes scientifiques de ces dernières années. La polémique internationale qu'elle alimente depuis plusieurs semaines, la personnalité des acteurs impliqués, tout comme l'ampleur et la portée des découvertes en cause - ou de l'hallucination collective qui en serait à l'origine, - confèrent à cette affaire une portée peu ordinaire à mi-chemin de la découverte d'une nouvelle dimension dans la structure de la matière et de l'établissement, deux siècles après leur définition, des bases théoriques de deux des trois fondements de la pratique homéopathe.

Au-delà de la personnalité du docteur Jacques Benveniste (spécialiste à la fois mal connu du grand public et mal-aimé de nombre de ses pairs), et sans préjuger aucunement des suites qu'elle ne manquera pas d'avoir, une telle affaire soulève une série de questions fondamentales quant à la diffusion internationale de l'information médicale et scientifique. Il est clair aujourd'hui, en effet, qu'il n'y aurait pas eu de polémique si la revue *Nature* n'était pas sortie du rôle qui est - qui devrait être - celui d'un hebdomadaire scientifique d'un tel rang.

*Nature* à la « une » donc. Car tout, en définitive, s'est passé comme si cette revue s'était autorisée à augmenter le pouvoir dont elle dispose sur la circulation des informations scientifiques à l'échelon international. En d'autres termes, cet hebdomadaire a bouleversé, de manière brutale, un équilibre que l'on imaginait beaucoup plus stable, celui qui assure la crédibilité des travaux de recherche de portée internationale. Cet équilibre est fondé sur un système rigoureux de contrôle fondé, pour l'essentiel, sur le respect des règles drastiques de la communication scientifique et sur la lecture sévère des textes soumis à la revue par les pairs (arbitres) ou chargés de donner leur avis à la publication. Celle-ci a alors valeur d'engagement, le support cautionnant le contenu.

#### Une classification internationale

Grâce au respect de cet ensemble de règles (qui n'est certes pas toujours sans défaut), s'est progressivement établie la classification internationale des revues médico-scientifiques, dans laquelle les titres anglais et américains (*The Lancet* et le *New England Journal of Medicine*, *Nature* et *Science*, pour les plus connues) occupent une position dominante et incontestable.

Si les équipes de chercheurs acceptent les contraintes imposées par le petit groupe des revues de renom mondial et si elles parviennent à publier - la compétition internationale est, à cet égard, particulièrement vive, - elles trouvent, en échange, un prestige et une notoriété durables, ainsi que, surtout, de nouvelles sources de financement.

C'est précisément cet ensemble de règles que les responsables de *Nature* n'ont pas respectées dans le cas de l'affaire Benveniste. En acceptant, au terme d'une très longue série de lectures et de négociations (les résultats inexplicables de l'équipe des chercheurs français ont dû être reproduits dans d'autres laboratoires), de publier l'article qui fait problème aujourd'hui, la direction de l'hebdomadaire britannique cautionnait de fait - quelles que soient les précautions de style employées - les travaux réalisés et les résultats obtenus. La caution était d'autant plus forte - ou d'autant plus ambiguë - que la publication fut décidée avant la réalisation de l'enquête préalable prévue et acceptée par les chercheurs français. Les responsables de *Nature* expliquent aujourd'hui que c'est la publication de certains résultats préliminaires de l'équipe du docteur Benveniste dans le *Monde* daté 29-30 mai qui a précipité les événements et qui a reporté la réalisation de l'enquête après la publication.

#### Une pratique injurieuse

Sans revenir sur la composition, très curieuse, de la commission d'enquête constituée par la revue britannique, ni sur les méthodes utilisées par cette commission (*le Monde* du 27 juillet), une telle décision place les responsables de la revue britannique dans une

situation délicate. Tout en refusant de cautionner les résultats et les extrapolations du docteur Benveniste, beaucoup de chercheurs français de renom estiment aujourd'hui qu'il y a là une pratique - véritablement injurieuse - à l'encontre du responsable de l'unité 200 de l'INSERM, ainsi que, d'une certaine manière, envers l'ensemble de la recherche française.

Quelles que soient les conséquences à venir de cette affaire sur l'image et sur l'audience de la revue britannique, il est clair désormais que les choses ne pourront en rester là. Plusieurs voix, autorisées ou non, mettent aujourd'hui en cause la participation financière de la Société homéopathe Boiron et Cie, le modèle biologique utilisé par l'équipe française et les équipes étrangères, ou encore des failles de méthodologie et d'analyses statistiques.

L'hebdomadaire *Nature* semble, pour sa part, ne pas vouloir prolonger une polémique qui le dépasse déjà, et tout en voulant se situer en dehors de ce dossier, la direction de l'INSERM désavoue de fait le docteur Benveniste, responsable de l'une de ses unités parmi les plus célèbres et les plus productives. Cette direction ne songe nullement, par exemple, à mettre en place une sorte de « comité des sages », groupe indépendant et international chargé de faire - enfin - la lumière sur des résultats obtenus en France qui, du moins tant qu'on n'aura pas établi, de manière indiscutable, en quoi ils ne sont qu'un leurre, soulèveront une série de questions fondamentales, à la fois sur la structure de la matière et sur le fonctionnement du vivant.

JEAN-YVES NAU.

### Spécialiste de la dermatologie

#### Le professeur René Touraine est décédé

Le professeur René Touraine, chef du service de dermatologie de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil), est décédé le jeudi 28 juillet, à l'âge de soixante ans.

René Touraine restera comme l'intervenant de la dermatologie, comme celui qui a vu que les maladies de peau pouvaient être des manifestations cutanées de maladies systémiques. Mais il maintint aussi que la richesse sémiologique des maladies de la peau, qui avait parfois enfoncé les dermatologues dans une démarche trop marquée par la classification, était un avantage pour ceux qui cherchaient à associer recherche clinique et recherche fondamentale. C'est cette association qu'il fit progresser dans son service de l'hôpital Henri-Mondor, créé en 1971, après avoir travaillé long-

temps à l'hôpital Saint-Louis. Il le fit en organisant des consultations thématiques, c'est-à-dire en spécialisant les médecins à l'intérieur d'un champ devenu trop vaste. Cela permit de grands progrès, en particulier dans la connaissance et le traitement du psoriasis.

Parce qu'il sut faire avancer ensemble la recherche médicale et la transformation d'un service hospitalier, il fit école. Ceux qui l'entouraient étaient attirés par sa vision novatrice de la médecine hospitalière. Ils restent marqués par le courage de celui qui lutta toute sa vie contre une grave affection cardiaque et par la générosité d'un homme qui aimait, par dessus tout, faire confiance.

Professeur Louis Dubertret, hôpital Henri-Mondor

## Enseignement, communication, culture : la solidarité des francophones

(Suite de la première page.)

Une cause perdue, quand, du 17 au 19 février 1986, à l'initiative du président de la République française, François Mitterrand, une première conférence a réuni à Paris quarante chefs d'Etat et de gouvernement de pays ayant en commun l'usage du français ? Quand, du 2 au 4 septembre 1987, à l'invitation du premier ministre du Canada, Brian Mulroney, et du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, un deuxième sommet s'est tenu à Québec ? Quand, à l'issue de cette deuxième conférence, les chefs d'Etat et de gouvernement se fondent - sur la solidarité, la coopération et la compréhension mutuelle qui se sont établies, au fil des ans - entre « leurs pays et leurs institutions » - ayant constaté et décidé de respecter « la diversité des traditions, de l'héritage culturel et politique » des populations ; ayant reconnu l'importance de leur « libre association » et s'étant affirmés « partenaires égaux », ont décidé solennellement de poursuivre cette concertation « sur des enjeux et des sujets d'intérêt commun de nature politique, économique et de coopération » et réaffirmé leur volonté de donner à cette communauté « une nouvelle vitalité pour renforcer ses institutions et pour élargir l'horizon de ses aspirations, de ses responsabilités et de ses engagements afin d'en faire une communauté solidaire » ?

Dois-je dire qu'elle m'émeut profondément, cette expression : « communauté solidaire » ? Historiquement, l'événement est de première grandeur. C'est bien une communauté qui est née, sans précédent, soudée par le seul usage - souvent le seul amour - d'une langue commune, le français. Ce qui est né, c'est une communion de solidarités, marquant le refus des exclusions et tout particulièrement celles des pays du Sud.

Portée sur les fonts baptismaux à Paris, ayant revêtu la toge virile à Québec, la francophonie deviendra définitivement adulte en mai 1989 à

Dakar. Trois sommets : un européen, un américain, un africain. N'est-ce pas cela la véritable universalité de la langue française ?

De simples palabres, comme l'ont dit, méprisants, les pessimistes et les mauvais esprits ? La réponse est dans les programmes mis en route à Paris et plus encore à Québec, dans ceux qui seront engagés à Dakar : ils touchent non seulement à la culture et à l'enseignement - ce qui va de soi - mais à des domaines aussi différents que la formation agricole, la fourniture de matériel photovoltaïque aux pays du Sahel, à la création dans les pays du Sud de réseaux d'interrogation à distance de bases de données au moyen de satellites, aux industries de la langue (notamment en ce qui concerne la traduction assistée par ordinateur), aux recherches concernant la santé (paludisme, SIDA), au développement rural, aux biotechnologies, à la télé-détection, à la lexicologie, etc.

Vaste programme, divers, éclaté, qui témoigne de l'ampleur des ambitions. Mais l'avenir de la francophonie repose essentiellement sur les hommes, autrement dit sur l'enseignement. A Québec a été créée l'université des réseaux d'expression française. Le président Abdou Diouf, qui présidera le sommet de Dakar, a souhaité que formation et éducation soient mises à l'ordre du jour - au premier rang. Les orientations données, les réalisations en cours seront donc considérablement amplifiées. Solidarité francophone active s'il en est.

Une communauté née de l'usage d'une langue nécessite aussi la mise en œuvre des moyens de promotion de cette langue.

La communication, ce ciment primordial des projets économiques et culturels, est le grand défi à relever pour une francophonie résolument offensive. Cela signifie une place de premier plan réservée à l'audiovisuel. Le satellite TV5, seule chaîne francophone européenne, diffuse depuis quatre ans sur notre continent des émissions françaises, cana-

diennes, belges et suisses. Il faut renforcer sa présence, lui accorder les moyens d'une politique ambitieuse de programmes. Le 31 août, j'assisterai à Montréal à l'inauguration du second TV5 : la langue française inonde l'Amérique du Nord, qui aurait cru cela possible il y a cinq ans seulement ? Après quoi nous regarderons vers TV5 Afrique.

#### Un atout

La culture : de Paris, de Québec, de l'Afrique, les appels se multiplient en faveur d'une meilleure diffusion du livre francophone, de la création de films et d'œuvres télévisuelles en français, préservant à travers la langue commune nos cultures respectives. Avons-nous le droit de les décevoir ? Déjà Paris a conquis le statut de capitale mondiale de la chanson d'expression francophone. Comment ne pas être persuadé de l'existence d'une potentialité significative pour la jeunesse de l'an 2000 ?

La francophonie est enfin un atout - et nullement un obstacle - pour l'Europe de 1993. L'inquiétude de certains pays francophones non européens doit à cet égard se muer en espoir. C'est par le resserrement de nos liens à travers le monde que pourra s'affirmer, et très logiquement s'imposer, la présence de la langue française dans l'Europe de demain. Comment nos partenaires de la Communauté européenne ne comprendraient-ils pas qu'il faudra décidément compter avec la volonté appuyée, bien au-delà de cinquante millions de Français, de cent quarante millions de francophones ?

Il y a quelques années, beaucoup de gens dans le monde rêvaient à un rassemblement des peuples de langue française. Aujourd'hui le rêve est réalité. Je crois à la francophonie parce qu'elle est devenue l'un des enjeux de notre fin de vingtième siècle. Non seulement pour la France, mais pour tous ceux qui parlent français.

ALAIN DECAUX.

## Le Carnet du Monde

### Décès

- M. Michel Crépin, son épouse, M<sup>lle</sup> Juliette Crépin, sa fille, M. et M<sup>me</sup> Fally, ses parents, ont la douleur de faire part du décès de

#### Paul SARROT,

survenu le 28 juillet 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le 1<sup>er</sup> août, à 10 h 45, en l'église Sainte-Thérèse de Ruell-Malmaison.

5, boulevard des Cochenas, 92500 Ruell-Malmaison.

- Odile et Jean Solchany

font part du décès de

#### Georges SOLCHANY,

survenu le 27 juillet 1988, à Paris.

- M<sup>me</sup> Albert Touraine, sa mère, Eléane Touraine, son épouse, Jean-Michel Touraine, Agnès et Joël Cordier, ses enfants,

Marguerite et Pierre Cornet, leurs enfants et petits-enfants, Jeanne et Bernard Pierquin, leurs enfants et petits-enfants, Alain et Adrianna Touraine et leurs enfants, Jean-Raymond Berthou, ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille Et ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

#### professeur René TOURAINE,

médecin des Hôpitaux de Paris, chef de service de l'hôpital Henri-Mondor, officier de l'Ordre du Trône du royaume du Maroc,

survenu à Paris, le 28 juillet 1988, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> août 1988, à 14 heures, en

l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, à Paris-7<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation à Anciennesville (Aisne).

24, avenue de Suffren, 75015 Paris.

- La commission de surveillance, Le corps médical, L'équipe médicale et paramédicale du service, L'ensemble des personnels du groupe hospitalier Henri-Mondor-Albert-Chenevier, ont la tristesse de faire part du décès du

professeur René TOURAINE,

chef du service de dermatologie.

(Lire ci-contre)

### Anniversaires

- Le 31 juillet 1986,

Pierre MONDOLONI, psychiatre, psychanalyste, nous quitte.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

M<sup>me</sup> Jany Mondoloni Et ses enfants,

12, rue de Rémusat, 75016 Paris.

### CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.  
Toutes rubriques ..... 79 F  
Abonnés (avec justification) ..... 69 F  
Communications diverses ..... 62 F  
Insertion minimum : 10 lignes (dont 4 lignes de titres). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.  
Rens. : 42-47-95-03.

## ESPACE

● Nouveau retard pour Discovery. - La navette spatiale américaine Discovery, qui doit théoriquement reprendre le chemin de l'espace le 4 septembre prochain, sera-t-elle lancée avant l'élection présidentielle américaine, début novembre ? Le test de mise à feu simultanée des trois moteurs vient d'être repoussé pour la troisième fois et renvoyé au jeudi 4 août. Les pompes qui remplissent les réservoirs, et d'autres équipements inutilisés depuis l'explosion de Challenger en janvier 1986, n'ont pas fonctionné correctement. Si l'essai a lieu le 4 août et s'il est entièrement satisfaisant, la mission de Discovery reste possible dans la deuxième quinzaine de septembre. - (AFP).

● Ariane lancera vingt satellites en trente mois. - Vingt satellites seront lancés par Ariane d'ici à la fin de 1990, dont quatorze pendant la seule année 1989. L'année

prochaine, la nouvelle fusée Ariane-4, qui peut porter 4,2 tonnes sur orbite, sera lancée sept fois. En annonçant ce programme, ArianeSpace, la société qui commercialise la fusée européenne, rappelle qu'au cours des onze derniers mois elle a placé sur orbite onze satellites.

**Le Monde**  
SÉLECTION IMMOBILIÈRE  
chaque mercredi  
(éditions datées jeudi)  
Renseignements : 45-55-81-82.  
Poste 4138

## SPORTS

### Le contrôle du dopage

#### Des moyens supplémentaires pour le laboratoire Laffarge

M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, a annoncé, le vendredi 29 juillet, à l'issue d'une réunion de concertation et d'information avec plusieurs responsables du sport français, la création d'une commission qui participera à l'avancement des travaux dans la législation du dopage.

Rappelant que « l'Etat interpellé prendrait ses responsabilités », il a souhaité doter de moyens supplémentaires le laboratoire Laffarge, qui effectue les contrôles, et a demandé aux organisateurs de compétitions de faciliter ceux-ci par une réglementation appropriée.

M. Nelson Pailhou, président du Comité national olympique et sportif français, M. Germain Simon, président de la Fédération française de cyclisme, et l'ensemble des participants à cette entrevue consécutive aux problèmes de dopage apparus sur le dernier Tour de France cycliste se sont montrés unanimes sur la nécessité de disposer d'une référence scientifique unique servant de base aux contrôles.

● TENNIS : Tournoi de Bordeaux. - Le Français Yannick Noah s'est qualifié pour les demi-finales du Tournoi de Bordeaux, doté de 250 000 dollars (environ 1 500 000 F), en battant le vendredi 29 juillet l'Américain Duncan en trois sets (7-6, 7-5, 6-4). Il devait rencontrer le samedi 30 juillet l'Haïtien Ronald Agener.

**TÔT OU TARD**  
on couche avec  
**EPEDA**  
La meilleure marque, au meilleur prix  
DISTRIBUTEUR  
**CAPELOU**  
37, Av. de la République 75011 PARIS  
Tel. (1) 43.57.46.35 Métro: PARMENTIER

**Le Monde**  
EN BANQUE DE DONNÉES  
I LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE  
I INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87  
I EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINTEL  
I POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :  
**SINORG G CAM. SERVEUR**  
Tél. : (1) 45-38-70-72



# Culture

## PHOTO

### Rétrospective Bernard Plossu au Centre Pompidou

## Le vagabond amoureux

Entre la photographie de voyage et l'autobiographie, un bouquet d'émotions cueillies par un nomade sensible pour qui la Terre est « ronde comme l'œil ».

« Chez Bernard Plossu, l'horizon est toujours à la distance que lui assigne le paysage », écrit Denis Roche dans le préface de l'album publié (1) à l'occasion de la rétrospective de ses vingt-cinq années de travail présentée au Musée d'art moderne (2).

La photographie pour Plossu est indissociable du voyage. Du Chiapas, au Mexique (1966), à Douchy-les-Mines (1987), l'espace constitue la matière même de ses images. Son œuvre, nourrie par l'exotisme de l'enfance, se lit comme l'épopée poétique d'un

« non-aventurier » dans des contrées lointaines.

Fils naturel de Walker Evans et Robert Frank, Plossu voyage avant tout pour explorer sa sensibilité. La prise de vue liée au déplacement est l'enjeu d'un rendez-vous avec soi. Cités inconnues, pays incertains, visages étrangers. Derrière l'étrangeté, la quête constante d'un ailleurs.

D'instants imprévus en rencontres improbables, au gré des circonstances, la vie s'écrit comme un livre : carnet de route, journal de voyage, album intime. Plossu capte l'atmosphère des lieux où il passe. Il y projette pudiquement ses angoisses. C'est par leur instantanéité touchante que ses paysages étrangers restent en mémoire. Ils sont saisis sans intention esthétique par un réel soucieux d'échapper à ce « quelque chose de trop précis que peut avoir la photo ». La lumière réfléchit ses émotions, au crépuscule ou avant l'aube, « métaphore

de la fin et du début de tout ». Gros plans de visages flous, silhouettes hâtives filant dans des coins sombres, cernés à contre-jour, dans les ténèbres du métro.

Depuis son retour en Europe, Plossu adopte l'intime pour premier territoire. La femme et ses enfants sont ses sujets privilégiés. Cette rétrospective et ce livre lui offrent à quarante-deux ans l'occasion d'un nouveau départ. Rien de plus naturel. N'est-ce pas lui qui définit « le marche comme le rythme normal de la curiosité » ?

PATRICK ROEGERS.

(1) Bernard Plossu, 1963-1988, Paysages Intermédiaires, 61. Centre-jeu, préface de Denis Roche, 79 p., 250 F.

(2) Exposition au Musée d'art moderne, cinquante-cinq œuvres complètes par des travaux récents et six autres. Grand format. Les rendez-vous par Alain Sayag à la Galerie du Forum, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 septembre.



Mexique, 1966

## MUSIQUES

### « La Walkyrie » à Bayreuth

## Wotan déboulonné

La question qui se posait à Bayreuth, à la fin de l'Or du Rhin, n'est pas encore résolue avec la Walkyrie. Harry Kupfer parviendra-t-il à réinstaller sa Tétralogie sur les hauteurs du mythe wagnérien ?

Entre les deux spectacles (Le Monde du 29 juillet), il y a forcément un hiatus, moins dans les décors et la mise en scène proprement dite que dans le personnage de Wotan. Il est difficile de reconnaître le chef de bande fourbe et désinvolte du prologue dans ce père des dieux qui courbe l'échine devant sa femme, philosophe amèrement avec sa fille, qu'il va ensuite foudroyer de son indignation, tout en se laissant rouler par elle. Disons que « Dieu a vieilli », mais le merveilleux John Tomlinson a cette fois bien du mal à nous convaincre que cette métamorphose est bénéfique à son personnage.

De toute manière, le respect n'est plus ce qu'il était avec cette mise en scène très agitée. Nous sommes au temps de la vitesse, du bruit, de la gestualité, du show, aux antipodes du hiératisme de Wieland Wagner. La statue de Wotan est déboulonnée : le voici minable, décomposé, comme un tas de chiffons autour de sa lance quand Fricka le quitte ! Mais, aussi bien, il faut voir comment Brunnhilde le bouscule, le houpille, lui envoie d'affectueuses bourrades, comment il manque ensuite de l'étrangler ou bien s'agenouille devant elle, s'écrase près d'elle...

Sans parler, bien sûr, de Siegmund et Sieglinde qui, serrés l'un contre l'autre avant même l'arrivée de Hunding, multiplient des gestes d'affec-

tion sans doute bien compréhensibles mais à la longue exaspérants, surtout quand ils recommencent de plus belle au deuxième acte. Tous les personnages se touchent, se cognent, s'étreignent, se rejettent sans cesse. Pour faire moderne, tout cela débouche rarement sur la tragédie.

Les décors obéissent toujours au dessin initial fixé par le laser vert dans le prélude de l'Or du Rhin, une longue route obscure aux perspectives infinies avec de beaux éclairages de côté parfois, des éclairés, beaucoup de fumée. Dans ce cadre neutre est planté un tronc d'arbre foudroyé et blanchi, autour duquel va s'élever le mur de la maison de Hunding à l'arrivée de Siegmund : une salle à manger très design où la maîtresse de maison sert le café, diacomme habillée de noir avec un voile sur la tête. On devine cependant ses cheveux roux, comme sous le bonnet de coupeur des bois de Siegmund, et comme, plus tard, sous le casque de Brunnhilde : c'est le signe de ralliement de la bande à Wotan !

### Des boucliers transparents

À la fin du premier acte, les murs s'affaissent, le couple incestueux se roule dans son bonheur à la face de l'univers et s'enfuit vers l'infini. Point de défilé rocheux ensuite pour les discussions domestiques fort corsées et le combat truqué des héros.

Au troisième acte, les Walkyries (costume tout à fait classique, mais boucliers transparents de CRS) galopent en hurlant à qui mieux mieux, montent et descendent sans raison comme des fourmis, sur un compas métallique qui barre toute la largeur de la scène tandis que défilent des agglomérats de guerriers

déjà congelés et passés à la naphaline (on comprend que Siegmund ait refusé ce destin). Brunnhilde reposera, à la fin, dans un cube délimité par des rayons laser rouges.

On ne peut nier cependant qu'il y ait un vrai charme dans cette régie de Kupfer qui allie délicatesse et frénésie, renouvelle les gestes et les expressions avec une virtuosité étonnante, nourrit et gorge d'images les dialogues entre Wotan et Fricka ou Brunnhilde, même si le parti pris de violence, la suppression des tabous, entraînent à une surenchère parfois excessive.

Vocalement, la haute qualité de cette Tétralogie se confirme. À côté de John Tomlinson, on retrouve Peter Hofmann, le Siegmund de Châteaubriant, avec une voix un peu moins jeune et fraîche, mais vigoureuse, bronzée, toujours pleine de flamme. Le Hunding tonnant de Matthias Hoelle a moins de caractère.

Trois dames font leurs débuts en Brunnhilde (Deborah Polaski), Sieglinde (Nadine Secunde) et Fricka (Linda Finnie) : elles sont passionnées, leurs voix sont superbes, violentes et vibrantes, sans qu'on puisse dire encore qu'elles fascinent et imposent leur personnalité dans ces rôles comme une Nilsson, une Crespin ou, plus près de nous, une Jeanine Altmeyer à Orange. Mais peut-être est-ce notre époque qui veut cela, les monstres sacrés étant pris de ne pas trop dépasser de la tête leurs petits camarades...

J'en dirais presque autant, jusqu'à nouvel avis, de la direction de Daniel Barenboim, olympienne, harmonieuse, avec un orchestre d'une qualité exceptionnelle. Mais il s'agit d'un très jeune Ring, où presque tout le monde débute. Il a le temps de grandir et de mûrir.

JACQUES LONCHANPT.

### « Jazz in France » au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins

## Maîtres et disciples

« Jazz in France » à Antibes : revue des effectifs français en forme de concours, défilé des tendances et des courants.

La musique est toujours au rendez-vous. Le public de la côte ne suit que mollement. Très bon niveau d'ensemble avec les risques d'une « qualité France » : enfin, Portal vint !

Et Portal est venu. Encore Portal ? « Encore », si l'on veut. Mais il faut se rendre à l'évidence. Tout le monde le donnait perdant de cette série « Jazz in France » montée par Antibes-Juan-les-Pins : cette fragilité, l'inquiétude dont il s'est fait une première peau... Les professionnels avaient tranché : son groupe n'était pas un groupe pour lui (Bernard Lubat, Jean-Paul Céléa et, très inattendu dans ces circonstances, le batteur Christian Vander). Bien. Ajoutons jusqu'à la dernière minute, un intérêt mesuré des estrivards. Finalement, Portal — autant dire la musique en personne — est venu, dans une salle comble et chaleureuse du Palais des congrès. Jamais si présent que lorsqu'on l'entend. Bouillonnant d'énergie, animant avec joie un quartet formidable, ne repandant aucun de ces signes d'angoisse qui font son charme épuisant, parlant distinctement dans le micro, s'abaissant à aucun moment sur l'instrument à prendre, visiblement heureux, lui, tonique et communicatif une formidable vie comme on transmet l'impeccable joie de jouer. Ça passe ou ça casse ? Ici ça passe en force.

Curieux concert en un sens où la part d'improvisation, cette part qui ressemble souvent, quand le jazz ne

prend pas, à du bevrage, semblait réduite. L'improvisation était ici dans les relations de scène, dans un dialogue au sommet avec Lubat, leur folie d'amitié qu'on a vue parfois aller à sa perte, dans la connivence des quatre musiciens et dans cette circulation d'énergie pure, violence amoureuse, passionnelle, pulsionnelle, qui a frappé comme un fouet et a laissé le public plein, défait, ému.

Tonique ? Oui. Lyrique aussi dans la folie consentie. Deux des membres du Unit de Michel Portal, Claude Barthélémy et Louis Scialoja à la tête de deux groupes précieux soigneusement préparés, ont retenu la leçon : beaux ensembles, beaux arrangements, belles orchestrations, et ces traits de folie qui cherchent le génie du maître. Le problème, comment s'en tirer, c'est que le maître n'est pas « mort » (version psychanalytique de festival), ni réellement ni symboliquement, et encore moins, semble-t-il, dans l'ordre de l'imaginaire. Or le jazz a d'autant plus inspiré un discours de type familial (engendrement, filiations, influences) qu'il s'est tricoté sur un modèle de parenté parentement choisi, donc vraiment imaginaire.

### Amusement

Tout cela donne des prestations d'une énorme qualité, évidemment, des voies subtiles en train de se creuser dans cette nouvelle génération, mais, comment dire, des prestations parfois aviaées, retenues et presque intimidées (le soufflet, le ton, la présence à prendre, visiblement heureux, lui, tonique et communicatif une formidable vie comme on transmet l'impeccable joie de jouer. Ça passe ou ça casse ? Ici ça passe en force.

verte — semble plus appliquée, moins prompte à se libérer, en dépit de qualités exceptionnelles : la finesse et la délicatesse chez Jean-Marie Machado, une infériorité aigüe, prometteuse, hypersensible chez Manuel Rocheman, une assurance tranquille chez Antoine Hervé. Parmi les accompagnateurs, les frères Moutin qu'on a vus dans quatre groupes différents, ce qui est beaucoup (au moins auront-ils eu le loisir de s'exercer) semblent bien aidés à côté de Humair et Jenny-Clark. En réalité, l'avenir leur appartient.

An fond, ce qui frappe dans ce défilé des écoles françaises, c'est la mise en jeu de la capacité d'amusement. Pas la faculté de distraction ou de déplacement comme on passerait un bon moment avec des amateurs : non, ce déchaînement de l'être qui suppose l'amusement. Hors cette faculté, l'improvisation s'élève encore un sens ? Faculté sensible, préoccupante chez Barthélémy, comme chez l'astucieux et expérimenté Bruno Chevillon, chez Philippe Deschepere, comme chez Fontcheux, mais facilement comptée, bridée, encore retenue chez d'autres (qu'ils se mouillent, qu'ils s'affolent...).

Cette faculté souveraine, épanouie comme une fleur, c'est dans le jeu de Stéphane Grappelli qu'on la trouve encore. Le temps ne fait rien à l'affaire. Au terme de sa soirée de violonistes (Pifardé, Blanchard, Cavalier, un très bon Didier Lockwood, sur une musique qui laisse étrange), il glissera malicieusement : « Voyez-vous ? Je voudrais m'arrêter un peu. Je suis trop vieux. Je paie trop d'impôts. Je voyage trop. Mais c'est plus fort que moi. Je prends tous les concerts parce que je continue de m'y amuser. Hier, j'en suis sûr, c'est moi qui me suis le plus amusé ».

FRANCIS MARMADE.

## MODE

### Les collections d'hiver

## Y a-t-il une Cendrillon dans la salle ?

Les collections de couture hiver 88-89 se sont terminées, laissant derrière elles le parfum contrasté du luxe et de l'opulence...

« La deuxième partie des années 80 a été marquée par la revanche du sexy et des vêtements riches, du froissement, de l'accessoirisme. Aujourd'hui, les femmes ont envie de séduire autrement. Le marqué à la taille, le trop court, le trop épaulé, c'est fini. On vit le début d'une période plus romantique... » Ainsi parle Marc Bohan, directeur artistique de Dior, qui, le 28 juillet, recevait le vingt-cinquième Dé d'or décerné par le jury de professionnels au palais Galliera. Ce jour-là, comme les années précédentes, le public couture s'était surpassé : en janvier comme en juillet, on retrouve dans la foule des défilés l'amour viscéral du vil, des couleurs « flatteuses » (cyclamen, vert stable, turquoise de carte postale) et cette manie féminine en diable d'assortir le sac aux chaussures — évidemment à talons — et la

pochette à la blouse pour le rappel « couture ».

On prend des poses en poussant des réflexions pure soie (« Le rouge et le bleu, ça préfigure la Révolution », « Le Théâtre des Champs-Élysées, c'est vraiment un lieu charnel »). On ne fait pas de connaissances, mais on se retrouve. Les mannequins ne sont guère plus d'une trentaine : Anne Robart, Katouchia, Khadija, Marpessa... Les mauvaises langues disent que beaucoup de « tops » refusent de défiler pour la couture. Autre monde, autres jeux. Imax, prodigieuse « Psyché vamp » apparue en mars dernier chez Mugler, toute à pointes et à crêtes, est devenue chez Scherrer une « nymphe des bois » portant une grande cape de daim « albatros » repeinte d'un paysage de montagne ; le célèbre M. Alexandre lui avait fait, pour l'occasion, une coiffure « ondulée » d'amazone. Chez Balmain, les chignons montaient très haut. Il y avait aussi des robes à vertigadin.

Y a-t-il une Cendrillon dans la salle ? Le luxe, toujours lui. Il justifie parfois les recettes de prêt-à-réver. Après le dix-huitième siècle

français de l'été 88, on prend ses quartiers d'hiver du côté de l'Orient et des mannequins glamour. Le fluide, le souple, le drapé gréco-grès (beaucoup de mousseline, de crêpe) s'accompagne d'un retour en force des brocarts, des plumes, des bijoux-pavures, des tenues des Mille et Une Nuits : vestes en lamé à broderies tapis et manches garnies de vison (Dior) ; robes en crêpe de soie à palmes de cachemire argent, scarabées d'or et poignets de zébrine (Scherrer) ; incroyables effets de rideaux et d'embrasses chez Ungaro, qui, avec la générosité d'un restaurateur servant dans la même assiette foie gras, saumon, caviar, truffes et rondelles de kiwi, livre les secrets de décolletés ornés de papillon de strass et de ruchés, de fourreaux à dos-fenêtre en dentelle noire, etc.

De cette mode-décor, on a fait ces temps-ci le symbole de l'esprit couture. Celui qui, dès la rentrée, inspire l'exceptionnel est ailleurs, loin sans doute des sapsins de Noël, des images de chic en série et de l'imitable. Il surgit dans les mots d'esprit de l'irascible Paco Rabanne, bien décidé à ne pas rater son époque

(robe « intégriste » en guipure de métal mordorée, mariée Marianne...), mais aussi dans les hommages, mélanges de matières, la palette des rouges de Christian Lacroix, dont les personnages racontent bien l'envie de beauté et la peur de fin de siècle. Reste la maîtrise de Karl Lagerfeld : un tailleur redingote en tweed framboise sur un pantalon de flanelle noire, le sens du détail, les nervures et les brandebourgs en trompe l'œil, les parures de satin blanc, de dentelles de Bruges, 70 mètres de ruban de velours appliqués en croisillons sur une robe de satin, vingt nouveaux boutons Chanel, cent cinquante heures de travail pour un tailleur aux nouvelles proportions, la synthèse juste de l'acécote (les citations élisabéthaines) et de l'élagage. Quoi d'autre ? La pureté d'un smoking en grain de poudre d'Yves Saint Laurent, d'un fourreau de satin noir, instants nouveaux et familiers d'une histoire racontée avec bonheur depuis trente ans et si applaudie mercredi. Tout. Rien. Ces robes qui donnent envie aux femmes d'être riches, mais surtout, comble du luxe, de ne pas avoir à le prouver.

LAURENCE BENAIM.

## ARTS

### Des peintres américains à Giverny

Trois artistes américains, sélectionnés parmi plus de six cent cinquante candidats, se sont installés pour un séjour de six mois, grâce à la Fondation du Reader's Digest, à Giverny, dans un pavillon qui vient d'être édifié à proximité des jardins et de la maison de Claude Monet. Le programme de bourses est prévu pour trois ans.

Cette initiative a été l'occasion d'une grande réception, organisée par le Reader's Digest à Giverny, avec l'auteur de la restauration de

ce site exceptionnel (un « amoncellement de roches » il y a encore dix ans) : M. Gerald Van der Kemp (ancien conservateur en chef du château de Versailles), auquel on doit le sauvetage de ce monument.

La rénovation de Giverny a été financée par la Fondation du Reader's Digest. Le nouveau pavillon porte le nom de Lila Wallace, cofondatrice, avec son mari, du Reader's Digest et passionnée de peinture.

### Le cadran solaire de Brasilia

C'est le plus petit monument de Brasilia conçu par Oscar Niemeyer pour la capitale du Brésil, qui a été placé récemment dans le grand parc de la ville : un cadran solaire qui commémore à la fois le cent soixantième anniversaire de l'Observatoire national d'Argentine et consacre le classement de Brasilia par l'UNESCO, dans son opération de protection et de restauration des villes du monde, parmi les « chefs-d'œuvre de l'humanité ». Il s'agit

d'un cadran vertical, une grande ellipse de béton placée sur une base inclinée de 3 mètres de hauteur, qui, étant donné l'ensoleillement dont jouit la ville, peut donner l'heure d'une façon presque continue (le soleil se lève à 6 h 30 le 22 juin, jour le plus court de l'année, et à 5 h 30 le 22 décembre, jour le plus long).

Quant au Musée de l'Indien, le dernier monument d'Oscar Niemeyer pour Brasilia, il devrait être inauguré prochainement.



# Spectacles

## théâtre

### Les autres salles

**ARCANE** (43-38-18-70). Le Pouch du frappeur d'azur : 20 h.

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE)** (45-89-43-22). La Pour des coups, la paix chez soi : 20 h 30.

**BERRY** (43-57-51-53). Trop, c'est trop : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Et vous... la galère L. : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-1). Reviens dormir à l'Élysée : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire Fatale : 19 h 30 et 21 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

**CRYPTE SAINT-AGNÈS (ÉCLUSE SAINT-EUSTACHE)** (47-00-19-31). Béatrice : 20 h 30, dim. 17 h.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Monsieur Measure : 21 h, dim. 15 h 30.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadras : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Concours de cirque : 18 h et 21 h.

**HUCHETTE** (43-26-39-99). La Comtesse chauve : 19 h 30. Le Léopon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des œufles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Pichin : 21 h 45.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute : 18 h 30 et 21 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre solo. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrousel des trois brocardiers : 20 h. Contes érotiques arabes du XIV<sup>e</sup> siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

**MICHOËRE** (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 20 h 45.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffet côté jardin : 16 h et 18 h, dim. 16 h.

**NOUVEAUTES** (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 21 h 45.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avant : 20 h 30, dim. 15 h.

**POTINIÈRE** (41-41-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardien : 18 h 30 et 20 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

**THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Sœur L. L'Écume des jours : 21 h.

**THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE** (42-40-05-32). L'île des esclaves : 15 h, dim. (dernière) 15 h.

**TINTAMARRE** (48-87-83-23). M. Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Gaby pince un acte : 20 h 30.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Le Sauf du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

### Samedi 30 - Dimanche 31 juillet

**ET SI ON LE GARDAIT ?** (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1<sup>er</sup> (45-93-53-74) ; UGC Biarritz, 6<sup>e</sup> (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44).

**LE FESTIN DE BARETTE** (Dan. v.a.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36) ; Cluny Falco, 5<sup>e</sup> (43-54-07-76) ; 14 Juillet, 15<sup>e</sup> (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 6<sup>e</sup> (45-62-20-40) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**FRANTIC** (A. v.a.) : George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Bienville Montparnasse, 15<sup>e</sup> (45-44-25-02).

**LES GENS DE DUBLIN** (A. v.a.) : Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65).

**LE GRAND BLEU** (Fr. v.a.) : Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; Gaumont Aléa, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; Kinoparoma, 15<sup>e</sup> (43-06-30-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand), 2<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-22-40) ; Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup> (45-44-57-34) ; George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46).

**HAIRSPRAY** (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1<sup>er</sup> (45-93-53-74) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (45-44-07-76) ; Sept Parmissiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**L'INSOULABLE LÉGERÈTE** (Fr.) : Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand), 2<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-22-40) ; Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LA LÉGENDE DU LAGON** (Nouvelle Zélande) : v.f. : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (45-32-91-68).

**LIASON FATALE** (A. v.a.) : George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46).

**LONGUE VIE A LA SIGNORA** (It. v.a.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup> (45-44-57-34).

**MATADOR** (A. v.a.) : Studio 43, 2<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**MÈRE TERESA** (Brit. v.a.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**LA MÉRIDIENNE** (Stia.) : UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit. v.a.) : 14 Juillet Parmissiens, 6<sup>e</sup> (46-33-86-86).

**MILAGRO** (A. v.a.) : Publicis Saint-Germain, 6<sup>e</sup> (42-22-72-80) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (47-05-12-15) ; Pathe Marignan-Concorde, 8<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (45-44-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52).

**MISTER DYNAMITE** (Hong Kong) : v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (43-36-83-93) ; UGC Ermitage, 3<sup>e</sup> (45-43-16-16) ; Parmissiens, 6<sup>e</sup> (46-33-86-86) ; UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**MR. LUCY** (A. v.a.) : Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (A. v.a.) : Le Triomphe, 8<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**NUIT DE FOLIE** (A. v.f.) : Pathe Impérial, 2<sup>e</sup> (47-42-72-52).

**L'ŒUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30).

**PLAISIRS FÉVERES** (A. v.a.) : v.f. : Parmissiens Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40).

**POLICE ACADEMY 5** (A. v.a.) : Pathe Marignan-Concorde, 8<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06).

**POWAQOATSI** (A. v.a.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**LES PRÉDATEURS DE LA NUIT** (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**FURLVOIRE** (Fr.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36) ; Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65) ; Sept Parmissiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LES PYRAMIDES BLEUES** (Fr.-Mex.) : Studio 43, 2<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LE QUATRIÈME PROTOCOLE** (Brit. v.a.) : Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08).

**RETOUR DE FLAMME** (A. v.a.) : Pathe Marignan-Concorde, 8<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30).

**SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR** (Brit. v.a.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (46-33-10-82).

**SEPTEMBRE** (A. v.a.) : Studio de la Harpe, 5<sup>e</sup> (46-34-25-52).

**LA SORCIÈRE** (Fr. v.a.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-43-26).

**THE KITCHEN TOTO** (A. v.a.) : Pathe Hauteville, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; Sept Parmissiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**TYPHOON CLUB** (Jap. v.a.) : Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65) ; L'Emporté, 14<sup>e</sup> (45-43-41-63).

**UN ENFANT DE CALABRE** (It.-Fr. v.a.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup> (45-44-57-34).

**UN ÎTE A PARIS** (Fr.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47) ; Studio 43, 2<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**UN MOIS A LA CAMPAGNE** (Brit. v.a.) : UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; Le Triomphe, 8<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**UNE VIE SUSPENDUE** (Fr.) : Latina, 6<sup>e</sup> (42-71-52-36) ; L'Emporté, 14<sup>e</sup> (45-43-41-63).

**VENDREDI 13 CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉPÊCHE** (A. v.a.) : UGC Ermitage, 3<sup>e</sup> (45-43-16-16) ; v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Parmissiens Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33).

**VICES ET CAPRICES** (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-43-26) ; George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 6<sup>e</sup> (47-70-72-86) ; Pathe Français, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; Images, 18<sup>e</sup> (45-22-47-94).

**LA VIE EST BELLE** (Bel.-Suédois) : Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65) ; Studio 43, 2<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1<sup>er</sup> (45-93-53-74) ; Pathe Hauteville, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Parmissiens Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Gaumont Aléa, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (45-75-79-79) ; Images, 18<sup>e</sup> (45-22-47-94).

**WALL STREET** (A. v.a.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (43-39-36-14).

**LES ENCHAÎNÉS** (A. v.a.) : Reflet Médias Logos, 5<sup>e</sup> (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (43-39-36-14) ; Sept Parmissiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Aléa, 14<sup>e</sup> (43-27-84-50) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-62-45-76) ; Gaumont Farnesse, 14<sup>e</sup> (43-25-72-07) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27).

**HELLZAPOPPIN** (A. v.a.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36).

**HOSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6<sup>e</sup> (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; Gaumont Farnesse, 14<sup>e</sup> (43-25-72-07).

**HORRIBLE CARNAGE** (A. v.f.) : Brudy, 10<sup>e</sup> (47-70-08-86).

**HUIT ET DEMI** (It. v.a.) : Ranelagh, 16<sup>e</sup> (42-85-64-44).

**LES INCORRUPTIBLES** (A. v.a.) : Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Beaugrenelle, 6<sup>e</sup> (42-22-87-23) ; Les Trois Balcons, 8<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; Images, 18<sup>e</sup> (45-22-47-94).

**INSIDE DAISY CLOVER** (A. v.f.) : Pathe Français, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; Images, 18<sup>e</sup> (45-22-47-94).

**JE T'AIME, MOI NON PLUS** (Fr.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**LE LIVRE DE LA JUNGLE** (A. v.f.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (45-32-91-68).

**MACADAM COW-BOY** (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-43-26) ; Les Trois Balcons, 8<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; UGC Rosodon, 6<sup>e</sup> (46-33-86-86) ; UGC Rosodon, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94).

**MAD MAX AU DELA DU DOMME DU TONNERRE** (Aust., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41).

**MANHATTAN** (A. v.a.) : Pathe Hauteville, 6<sup>e</sup> (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 6<sup>e</sup> (45-62-40-60).

**MANIAC** (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41).

**METROPOLIS** (All. v.a.) : Ranelagh, 16<sup>e</sup> (42-85-64-44).

**MURIEL** (Fr.) : Pantheon, 5<sup>e</sup> (43-34-15-04).

**LA NUIT DES PÉTRITÉS** (A. v.f.) : Brudy, 10<sup>e</sup> (47-70-08-86).

**OCTOPIUSSY** (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1<sup>er</sup> (45-93-53-74) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; v.f. : Pathe Français, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88) ; Gaumont Farnesse, 14<sup>e</sup> (43-25-72-07) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27).

**PAUSA** (It. v.a.) : Utopia Champlon, 5<sup>e</sup> (43-26-84-65).

**LA FEUR** (It. v.a.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36).

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A. v.a.) : Saint-Michel, 6<sup>e</sup> (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Club, 9<sup>e</sup> (43-29-11-30).

**ROME VILLE OUVERTE** (It. v.a.) : Cluny Falco, 5<sup>e</sup> (43-54-07-76).

**SCARAMOUCHE** (A. v.a.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (43-26-80-25).

**LA SOUF DU MAL** (A. v.a.) : Action Christine, 6<sup>e</sup> (43-29-11-30).

**SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER** (A. v.a.) : Le Saint-Germain-des-Près, Salle G. de Beaugrenelle, 6<sup>e</sup> (42-22-87-23) ; Les Trois Balcons, 8<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-28-42-27) ; Images, 18<sup>e</sup> (45-22-47-94).

**SPECIAL FORCE** (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9<sup>e</sup> (47-70-10-41).

**STROMBOLI** (It. v.a.) : Cluny Falco, 5<sup>e</sup> (43-54-07-76).

**SWEET MOVIE** (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5<sup>e</sup> (43-54-72-71).

**TAXI DRIVER** (A. v.a.) : Les Trois Balcons, 8<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; UGC Rosodon, 6<sup>e</sup> (46-33-86-86) ; UGC Rosodon, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94).

**UN APRES-MIDI DE CHIEN** (A. v.a.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5<sup>e</sup> (46-33-86-86).

**UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR** (A. v.a.) : Sept Parmissiens, 14<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**LA VIEILLE DAME INDIGNE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (43-26-80-25).

**VIOLENCE ET PASSION** (It. v.a.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5<sup>e</sup> (46-33-86-86).

**VOL AU-Dessus D'UN NID DE COUCOU** (A. v.f.) : Club, 9<sup>e</sup> (43-29-11-30) ; Cluny Falco, 5<sup>e</sup> (43-54-07-76).

## cinéma

### La Cinématheque

**PALAIS DE CHAILLOT** (47-94-24-24)

**SAMEDI**

La Fin de Saint-Pétersbourg (1927), de Veselod Poudovine, 15 h ; Franks (1932, v.o.), de Tod Browning, 17 h ; Otay for Sound (1937, v.o.), de Marcel Varuel, 19 h ; Les Enfants du grand Bouddha (1952, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

**DIMANCHE**

Octobre (1928, v.o.), de S.M. Eisenstein, 15 h ; Tabou (1931), de F.W. Murnau, 17 h 30 ; Divorce de Lady X (1937, v.o.), de Tim Whelan, 19 h 15 ; Pécole Shinnou (1955, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS** (48-26-34-30)

**SAMEDI**

Paris-Provence aller-retour : Actualités anciennes, Actualités Gaumont, Parisien et Andria : Actualités Gaumont, Saint-Tropaz, devoir de vacances (1952), de Paul Pavlen, Dupont la Joie (1974), d'Yves Boisset, 14 h 30 ; Illusions perdues 3 : Bande annonce : Les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, Illusions perdues 1 (1966) de Maurice Cassezeuve, 16 h 30 ; A nous deux Paris : A nous deux Paris I (1959) de Pierre Kast, Les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guéz, les Amants (1958) de Louis Malle, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Paris-Provence aller-retour : Réussir à Paris : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Oriserie (1955) de J. Cromwell, 14 h 30 ; Illusions perdues 4 : Bande annonce : Brigitte et Brigitte (1965, v.o.) de Luc Moullet, Illusions perdues (1966) de Maurice Cassezeuve, 16 h 30 ; Aller-retour Paris-campagne : Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Faut-il Parisienne ? Seule à Paris (1965) de Robert Guéz, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 20 h 30.

**BRD** (A. v.a.) : Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30) ; Pathe Marignan-Concorde, 8<sup>e</sup> (43-59-92-82) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Parmissiens Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15<sup>e</sup> (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Pathe Wepler, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).

**LA BOHÈME** (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-97-52).

**CÉRÉMONIE D'AMOUR** (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-43-26) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94).

**CHOCOLAT** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Pathe Wepler, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**CRY FREEDOM** (Brit. v.a.) : Saint-Michel, 6<sup>e</sup> (43-26-79-17).

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (Fr.) : Reflet Logos II, 5<sup>e</sup> (43-54-42-34) ; Gaumont Farnesse, 14<sup>e</sup> (43-25-72-07).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It. v.a.) : Les Trois Balcons, 8<sup>e</sup> (43-36-23-44) ; UGC Nation, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Pathe Wepler, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**ECLAIR DE LUNE** (A. v.a.) : Club Gaumont (Publicis Marignan), 8<sup>e</sup> (43-59-92-82).

**EDDIE MURPHY SHOW** (A. v.a.) : UGC Biarritz, 6<sup>e</sup> (45-62-20-40).

**EL DORADO** (Esp. v.a.) : Latina, 6<sup>e</sup> (42-71-52-36).

**EMMANUELLE 6** (Fr.) : George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46) ; Maxevilles, 6<sup>e</sup> (47-70-72-86) ; Pathe Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-20-12-06).

**EMPIRE DU SOLEIL** (A. v.a.) : George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46).

**LES ENFANTS DE L'IMPASSE** (A. v.a.) : Cinf Beaubourg, 3<sup>e</sup> (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2<sup>e</sup> (43-36-83-93) ; Breugnac, 6<sup>e</sup> (42-22-51-91) ; Les Nations, 12<sup>e</sup> (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59) ; Favette, 13<sup>e</sup> (43-31-56-86) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (43-20-89-52) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> (45-74-94-94) ; Pathe Wepler, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (46-36-10-96).

**EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE EN URSS** (Sov. v.a.) : Le Triomphe, 8<sup>e</sup> (45-62-45-76).

**LIASON FATALE** (A. v.a.) : George V, 8<sup>e</sup> (45-62-41-46).

**LONGUE VIE A LA SIGNORA** (It. v.a.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup> (45-44-57-34).

**MATADOR** (A. v.a.) : Studio 43, 2<sup>e</sup> (43-20-32-20).

**MÈRE TERESA** (Brit. v.a.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (43-37-57-47).

**LA MÉRIDIENNE** (Stia.) : UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit. v.a.) : 14 Juillet Parmissiens, 6<sup>e</sup> (46-33-86-86).

**MILAGRO** (A. v.a.) : Publicis Saint-Germain, 6<sup>e</sup> (42-22-72-80) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (47-05-1



# Informations « services »

## CONCOURS

### Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)

(par ordre de mérite)  
● CONCOURS T :

Thierry Martin (1<sup>er</sup>), Gilles Delaunay, Augustin Caillard, David Durieux, Marc Simondi, Ludovic Jardinier, Frédéric Royal, Marc Chérel, Christian Andrieux, Guillaume Henry (10<sup>e</sup>), Fabien Schermer, Masuel Ronco, Thierry Roux, Dominique Bartoli, Christophe Mollet, Olivier Lallemand, J.-Philippe Costes, Olivier Choussy, Christian Le Calvez, Laurent Soubestat (20<sup>e</sup>), Christophe Lauverjat, Patrick Kaszynski, Sébastien Denou, Pierre Fumechon, Olivier Boisson, Pascal Lohé, Karim Boshart, Lionel Zbinden, J.-Laurent Loret.

William Gaudais (30<sup>e</sup>), François Brunon, Etienne Rossignon, Claude Gibout, François Biry, Laurent Carlier, Christophe Garcia, Pascal Herveau, Bertrand Vatel, Pierre Aghabero, Pierre De Bergh (40<sup>e</sup>), Michel Poinat, Emmanuel Juggery, Dominique Tardif, Philippe Le Canz, Fabrice Izzi, Stéphane Klouz, Régis Klodzinaki, Hugues Oger, Philippe Dequincqy, Christophe Larue (50<sup>e</sup>), Ludovic Pagnon, Marc Reigner, Benoît Maurice, Willy Grange, Christophe Lauquin, J.-Philippe Marion, Stéphane Motier, A.-Laurent Lihard, Marc Poitlin.

Eric Lidias (60<sup>e</sup>), Pierre Vieillefond, Didier Bonfil, Thierry Lavigne, Hervé Lagrue, Michel Massault, Sylvain Hardy, Olivier Arnaud, Michel Hélias, P.-Emmanuel Hurillon, Didier Bouchère (70<sup>e</sup>), Roger Bualot, Yves Desconvières, Emmanuel Sarrazin, Raphaël Ardison, Marc Belet, Serge Eon, Arnel Besançon, Lionel Chevrier, Bruno Roux, Philippe Segar (80<sup>e</sup>), Philippe Barthélemy, Nicolas Grandpierre, Stéphane Levrier, Stéphen Honoré, Jérôme Longueville, Pierre Bertoli, Christophe Coustret, Frédéric Gentil, Bernard Baudouin.

Pierre Feldmann (90<sup>e</sup>), Afif Souabni, Stéphane Gattier, Pierre Pécout, Denis Barreau, Yannick Sepeuhner, J.-Marie Bertho, J.-Louis Pottier, Thierry Avramis, Philippe Bourdot, Thierry Liraud (100<sup>e</sup>), Olivier Ruiz, Dominique Maguila, Hugo Barbier, Philippe Bierovoy, Xavier Caillaud, Christian Serre, Denis Beaumont, Sophie de Pradier d'Agrain, Olivier Deslattes, Emmanuel Besuelle (110<sup>e</sup>), Pierre Demeyer, Silmane Reguig, Jacques Potez, Pierre Cazzaba, Thierry Caillaud, Pascal Pfeiffer, Christophe Teyssier, Ludovic Pihan, Bertrand Megie, Xavier Migaud (120<sup>e</sup>), J.-Marc Beyer, Bernard Wetzel, J.-Marc Kondor, Bruno Dubois, Juliette Gillet, Renaud Levallant, Fabrice Francelco, Olivier Eckle, Olivier Marsal, Frank Torregrosa (130<sup>e</sup>), François Moreau, Thierry Brinout,

Eric Opala, Christophe Legoupié, Sylvain Chantaloup, Stéphane Drnet, Thierry Bourgeois, Guillaume Louvet, Christophe Fayolle.  
Christophe Petitguyot (140<sup>e</sup>), A.-Caroline Coranin, Aline Generey, Etienne Mazat, Vincent Morvan, Yves Guinand, Stephan Lemaire, Veronica Solis Gil, Frédéric Simon, Philippe Volerret, Ludovic Chanay (150<sup>e</sup>), Christine Fasquel, Christophe Mayr, Eric Bartoli, Mathieu Nerzie, Philippe Sowa, Pierre Grignon, Fabrice Lape, Martine Sanchez, Olivier Jacques, Didier Chauveau (160<sup>e</sup>), Carole Cini, Bruno Boffin, Yves Lohat, Ludovic Remon, Stéphane Bertrand, Marc Delaigue, Raouf Fathallah, Xavier Staub, Nicolas Delahaye, Christophe Gilbert (170<sup>e</sup>), Christophe Monzin, Laurence Lenoir, Benoit Sauvage, Stéphane Yvanov, Laurent Montzert, Arnaud Masson, Michel Lacof, Vincent Martia, Thierry Watierlot.

J.-Marc Bertrand (180<sup>e</sup>), Gilles Derrois, Matthieu Naege, Serge Waefler, Jean-Louis Baudouin, Kamel Ben Amer, J. Eric Pelletier, J.-Luc Sommer, Pierre Carpentier, Didier Moreau, Laurent Adam (190<sup>e</sup>), Hugues Fourmentru, Rodrigue Desmorat, Daniel Gasser, Daniel Gony, Hervé Roche, Yves Bonassieux, Sandrine Chaignon, Renaud Lemoine, Paul Quessart, Pascal Turbant (200<sup>e</sup>), Wilfrid d'Angelo, Olivier Marsaly, Eric Jolivet, Frédéric Le Sco, Christophe Philips, Christophe Bescomat, Eric Goozon, Jacky Diner, Pascal Rouveron, Bertrand Fossier (210<sup>e</sup>), Jean-Luc Philippe, Olivier Batle, Laurent Brunelle, Véronique Mabe, Michel Coissard, Laurent Desloy, Christophe Arches, Jocelyne Besson, Jérôme d'Humières.

Michel Gauzy (220<sup>e</sup>), Christophe Hartheiser, Nicolas Lefev, Vincent Papat, P.-Emmanuel Costes, Olivier Petit, Cyrille Berthelemy, Clément Kaiser, David Nouvelot, Laurent Bernard, Laurent Bouff (230<sup>e</sup>), Laurent Trouillet, Nicolas Delieux, J.-Luc Morizot, Florence Bodard, Pierre-Yves Menard, François de Labbey, Philippe Marcoux, Alain Parise, Stephan Deroche, Bertrand Peris (240<sup>e</sup>), Zaed Karhoued Hanza, Fabrice Remouade, Frédéric Masse, Alexis Bernard, Frédéric Joso, J.-Marie Lagroye, Thierry Orhan, Laurent Champaney, Pierre Choffardet, Olivier Briand (250<sup>e</sup>), Joël Cuny, Franck Ferre, Thierry Hanaetel, Philippe Raynaud, J.-Philippe Brenaud, Franck Cantarini, François Henry, Richard Sawa, Frédéric Delaune.

Pierre Garcia (260<sup>e</sup>), Jérôme Gauthier, J.-Marie Lapeyre, Eric Le Du, J.-Claude Ligeois, Patrick Kusza, Emmanuel Tocheport, Patrick Fuchs, Frédéric Torat, Eric Le Quec, Jean Igenheim (270<sup>e</sup>), Mireille Rostenholz,

Patrick Pench, Olivier Silaire, Philippe Guere, Dominique Hennion, Alain Thiabault, Hubert de Durand de Premore, David Hennequet, François Bortolotto, Calixtus Grassi (280<sup>e</sup>), Gilles Leberwichoux, Franck d'Havelocce, Cyril Donarache, Alain Metzinger, Ludovic Bouzet, Xavier Caron, Pierre Labastuze, Stéphane Mihoua, Lionel Vincent, Florent Javla (290<sup>e</sup>), Philippe Leroy, Olivier Gozard, Dominique Gentil, Frédéric Lefol, Grégoire Le Mier, Sylvain Hostmann, Emmanuel Laveva, Denis Vernay, Christophe Bloc.

Christophe Le Carve (300<sup>e</sup>), Vincent Robert, Pascal Rozoy, Bruno Grassi, Philippe Laurent, Eric Piron, Christophe Guével, Denis Moret, Alain Deniau, Pascal Brayère, Emmanuel Perret (310<sup>e</sup>), Habib Zozar, Stanislas Alass, Arnaud Deloye, Marc Labou, Vincent Lemaire, Jean-Luc Lauffranchini, Christophe Barbaste, Frédéric Prince, Hervé Bloedeau-Patisier, Marc Doucement (320<sup>e</sup>), Laurent Renard, Philippe Brossier, Marc Vainon, Pierre Rioude, Laurent Chabanne, Malek Senouli, Laurent Bertonnaud, Rafik Jemil, Nicolas Koenig, Olivier Langlois (330<sup>e</sup>), Francis Siclier, Gilles Huguemir-Virchaux, Denis Hyvert, Eric Froidier, Yann Jaisson, Sylvie Chevaller, Philippe Gaude, Jean-Michel Gaulon, Richard Agno.

Dominique Cognac (340<sup>e</sup>), Stephan Gaudillet, Eric Le Pape, Jean-Pierre Adl, Laurent Brunel, Jean-Pierre Ferey, Philippe Gaudin, Loïc Bouyer, David Grasset, Pascal Serrat, Lionel Dauton (350<sup>e</sup>), Mannel Laurent, Harry Calabrese, Christian Carou, André Peyre, Luc Benetou, Magali Grandman, Jean-Bertrand Peretis, Sébastien Herail, Jean-François Lohé, Christophe Lohé (360<sup>e</sup>), Thierry Moragias, Bruno Piffant, S.-Alain Bruel, Vincent Groliou, Stéphane Rola, Pierre Chardomereau, Laurent Duguesne, Jean-Christophe Monroy, Eric Sennant, Christian Soufflet (370<sup>e</sup>), Thierry Jamin, Roland Goudot, Frédéric Marchi, Pierre Maugery, Mathieu Perennou, Jean-Louis Vignolo, Alain Dardouhier, Jean-Pierre Darget, Nathalie Baudet.

Pierre Conviat (380<sup>e</sup>), Yann Perrin, Hervé Monnier, Jean-Marie Ouret-Campagne, Alain Reigier, Pierre Weiss, Eric Nourte, François Schott, Sylvain Calloch, Gaëtan Acket, Philippe Gateau (390<sup>e</sup>), Jean-Marc Nimez, Vincent Schweitzer, Thierry Maurel, Laurent Taillan, Louis Le Mon, Nicolas Deffandre, Olivier Salvat, Philippe Tallardat, Sébastien Roux, Frédéric Corbalan (400<sup>e</sup>), Jacky Danilo, Nicolas Vivier, Bruno Derrien, Noël Hamiot, Pierre Fougereat, Abdon Laguerre, Frédéric Char, Pascal Nouyer, Olivier Germonot, Christophe Gignat (410<sup>e</sup>), Thierry Orange, Patrice Urvoy, Thierry Meguia, Christophe Lheureux, Philippe Perrot, Emmanuel Vitru, Claude Disson, Jean-Pierre Manjot Verrey.

Aïna Courau (420<sup>e</sup>), Patrice Brousse, Clarence Cabo, J.-François Bass, David Brun, Jean-Luc Pierré, Corinne Schelp, Didier Ardailon, Eric Cyrvan, Michel Nougaret, Alain Courvoisier (430<sup>e</sup>), Louis Olivier, Pauline Courvoisier, Stéphane Cor, Laurent Migot, Stéphane Gramond, Jean-Paul Ordon, Bertrand Barrio, Vincent Jacquier, Frédéric Lefevre, Robert Marotte (440<sup>e</sup>), Eric Ballot, Loïc Boin, Olivier Lison, Thierry Rajot, Arnaud Boudet, Thierry Lanson, Laurent Lepoutre, Stéphane Lautier, Marc Nourrisson, Damien Garnier (450<sup>e</sup>), Richard Minfolde, Laurent Amiel, Guillaume Pessis, Alexis Arts, Christophe Brunet, Franck Jozan, Jérôme Rioude, Yannick Rouffignac, Eric Aclouge.

Nicolas Lechaux (460<sup>e</sup>), Pierre Villard, André Barthélemy, Thierry Paillet, Luc, Pierre Navratil, Bruno Gil, Antoine Guillou, Olivier Dussouville, Frédéric La Boute, Alain Berty, Nicolas Fouché (470<sup>e</sup>), Yannick Goussignou, Michel Rigaudon, Philippe Dumond, Alain Galloni, Kim Van Roy, Hervé Koch, Dominique Boule, P.-Emmanuel Wolff, Benoît Parat, Fabien Courvoisier, Frédéric Henry, Canaux, Olivier Desquiers, Frédéric Lemaire, Laurent Bonnerat, Frédéric Charlier, Denis Paccard, Gilles Clatrain, Olivier Collumeau, Florent Decout, Antoine 500<sup>e</sup>, Stéphane Cor, Laurent Lepoutre, Stéphane Lautier, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Théron, Stéphane Astier, Pierre Arnaud, Guy Massey, Gaëtan Nain, J. Michel Laurent, Stéphane Marty, Isabelle Quetier, Virginie Brocau, Jérôme Ducloux, Sylvie Piau, Olivier Mantoux (520<sup>e</sup>), Christophe Fontaine, Ludovic Fro, Franck Fussy, Pierre Gaudy, Jérôme Métais, Frédéric Nowak, Gilles Embricon, Fabrice Creze, Yves de Coster, Emmanuelle Kawa (530<sup>e</sup>), Alexandre Vigouroux, Thierry Elymades, Gérard Fournier, J.-Marie Thé



## Le rapport sur l'accident de l'Airbus A-320

### M. Delebarre suspend les deux pilotes et met en cause Air France

Après avoir pris connaissance du rapport préliminaire d'enquête administrative sur l'accident de l'Airbus A-320 d'Air France, le 26 juin près de Mulhouse, M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, a décidé de suspendre de leurs fonctions le commandant de bord et le copilote de l'appareil. Il s'agit de MM. Michel Asseline et Pierre Mazières. Le ministre a, en outre, rendu public, le 29 juillet, le rapport de la commission d'enquête qui était présidée par M. Claude Bechet, pilote inspecteur.

Selon le communiqué diffusé par le ministre, le rapport (qui sera complété dans les prochains mois pour donner lieu à un document définitif) permet de préciser qu'« aucune défaillance de l'avion ni de ses équipements techniques n'a été mise en évidence », ce qui est à propos de la « remise des gaz » ou de la « trajectoire suivie par l'avion, qui est cohérente avec les ordres donnés par l'équipage au travers des commandes de pilotage ».

La mesure de suspension qui s'applique aux deux pilotes est prise en application du code de l'aviation civile et, souligne le ministre, « dans l'attente des propositions qui lui seront faites par le conseil de discipline saisi de ce cas, et cela indépendamment des conclusions de l'enquête judiciaire ».

Dans le but de mieux faire respecter les règles de sécurité, M. Delebarre va aussi « demander aux pilotes de recevoir, avant chaque meeting, dont ils devront avoir été avisés suffisamment à l'avance, les organisateurs de ces manifestations

afin de leur rappeler leurs obligations ».

Mais si — comme la plupart des observateurs s'y attendaient — les deux pilotes sont officiellement montrés du doigt par le ministre, ce dernier n'aboutit pas Air France à qui appartenait l'appareil. La compagnie nationale, que préside depuis février 1987 M. Jacques Friedmann, est vigoureusement mise en cause par M. Delebarre qui déclare : « Aucune des règles de l'air en vigueur ne saurait être transgressée et les principes évidents de sécurité doivent être respectés en toutes circonstances. Les conditions dans lesquelles la compagnie Air France a défini la participation et la mission de l'un de ses avions au meeting de Mulhouse-Fribourg sont, à ma connaissance, inadmissibles. »

Samédi 30 juillet, la compagnie n'avait fait connaître aucun commentaire officiel après les propos du ministre. On indique simplement que l'organisation du vol du 26 juin s'était faite de la même manière que les autres manifestations de ce type (meeting, présentation d'avions) et que les procédures n'avaient fait l'objet d'aucune observation de la part des autorités compétentes.

En revanche, dans les milieux judiciaires et professionnels, plusieurs déclarations peuvent être relevées. Le juge d'instruction Charles Bertin chargé du dossier à Mulhouse a fait savoir à l'AFP que « la décision de M. Delebarre [de suspendre les pilotes] ne porte préjudice en rien à la suite de l'enquête. C'est une sanction purement interne ; cela ne signifie nullement que les deux

pilotes seront inculpés pour une infraction pénale. Cette mesure n'a rien à voir avec les décisions judiciaires qui pourront être prises ultérieurement ».

Quant au Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), son président M. Alain Duclos, nous a fait samedi la déclaration suivante : « Distinguez trois parties : les pilotes, l'avion et Air France. Sur le premier point, je note une certaine modération dans le ton du communiqué de M. Delebarre. Les pilotes ne sont pas désignés à la vindicte publique comme les seuls responsables. Certes ils ont probablement commis une erreur. Ils sont en arrêt médical à l'issue duquel s'étendra une période de quatre mois dont deux de vacances. Alors, éventuellement et en fonction de l'enquête judiciaire, une mesure disciplinaire sera prise. Ils ont en tout cas fait savoir qu'ils assumeraient solidairement les responsabilités. »

« Quant à l'avion », continue M. Duclos, « certes il est mis hors de cause mais c'est un avion jeune. La commission d'enquête va continuer à interroger des pilotes d'Airbus, et il faudra essayer de trouver les éléments qui ont pu conduire les pilotes de l'avion d'Air France à commettre une erreur. Un avion de ligne n'est pas fait pour des meetings ! »

« Enfin, ce qui est un fait nouveau, Air France est nommément mise en cause. De la sorte, M. Delebarre ménage l'issue judiciaire de l'affaire. Mais il est injuste de mettre seulement la compagnie en cause. Il faudrait aussi aller voir du côté de l'administration. »

## L'application de la loi d'amnistie

### Le cadre et les limites de la réintégration de délégués licenciés

La loi d'amnistie du 20 juillet a déjà commencé à être appliquée pour la réintégration de délégués licenciés. Pour faciliter cette application, et dans le but de promouvoir « une large volonté de réconciliation », le directeur des relations du travail, M. Olivier Dethelle, de Lamoignon, a fait publier une circulaire, au nom de M. Soisson, à l'intention des inspecteurs du travail dans le Journal officiel du 29 juillet. Les représentants élus du personnel, les représentants syndicaux au comité d'entreprise et les délégués syndicaux ont jusqu'au 21 octobre prochain pour présenter à leurs anciens employeurs une demande de réintégration lorsque les faits qui ont motivé leur licenciement ont été commis entre le 21 mai 1981 (pré-sente loi d'amnistie) et le 21 mai 1988, « à l'occasion de l'exercice de leur fonction ».

Tout n'est pas amnistiable, loin s'en faut. Le cadre de l'amnistie — qui, précise la circulaire, « n'efface pas les conséquences financières ou en terme de carrière que la sanction du fait amnistié a pu entraîner » — est strictement délimité, le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 20 juillet, ayant clairement marqué les frontières. D'emblée, la circulaire, qui précise l'importance de la mission de contrôle de l'inspection du travail, souligne que deux catégories de faits sont écartés de l'amnistie : « ceux qui ont entraîné une condamnation pénale devenue définitive et qui n'est pas amnistiée » ;

ceux qui « constituent un manquement à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur ».

Ce qui sera déterminant pour l'éventuelle réintégration de salariés licenciés, ce sont donc les conditions mêmes qui avaient donné lieu à leur licenciement. Sont automatiquement écartés de la loi d'amnistie ceux qui ont été licenciés pour motif économique, pour une faute professionnelle ou pour faute professionnelle. La circulaire souligne que « pour bénéficier de ces dispositions », et donc demander une réintégration, les représentants du personnel doivent avoir été licenciés « pour une faute autre qu'une faute lourde, commise à l'occasion de l'exercice de leur fonction ». Pour un salarié protégé, il doit donc s'agir d'actes commis soit dans l'exercice de son mandat, « soit du fait de son mandat », soit du fait de son mandat lors d'actions collectives et notamment de conflits de travail ».

#### Volonté d'apaisement

« Le bénéfice de la réintégration ne peut être demandé que si les faits fautifs sont amnistiés », ce qui élimine une réintégration après une condamnation pénale non amnistiée. On en revient à la principale pierre d'achoppement avec le PCF et la CGT, à savoir la notion de faute lourde. Le Conseil constitutionnel avait qualifié ainsi l'« abus certain de fonctions ou mandats protégés » qu'il en résulte que la réintégration ne peut être imposée ni « dans des hypothèses de coups et blessures volontaires ayant pu revêtir un caractère de réelle gravité », ni « dans tous les cas où la faute lourde aurait été constituée par une infraction autre que celle de coups et blessures ».

La circulaire du ministre du travail s'efforce d'éclairer ces autres cas en puisant quelques exemples dans l'imposante jurisprudence de la Cour de cassation. C'est là tout son intérêt, même si elle indique prudemment que ces exemples, au nombre de trois, doivent être considérés « dans les circonstances propres à l'espèce », et donc aux faits incriminés. Les arrêts évoqués sont de 1978 et de 1981, mais les exemples choisis, qui mettent tous en avant certaines formes de violence, sont significatifs. Ainsi est constitutif d'une faute lourde « le fait pour un membre du comité d'entreprise d'avoir entraîné une minorité de salariés à occuper des locaux de travail, à séquestrer les produits fabriqués et à porter atteinte à la liberté du travail ». Autre exemple de faute lourde donné par la circulaire : « le fait pour un représentant élu du personnel d'avoir participé au cours d'une grève à l'occupation des locaux, d'avoir interdit l'accès de l'usine et d'avoir contraint à

l'affichage de panneaux contenant des menaces de mort envers le directeur ». Encore faut-il, dans chacun de ces exemples, s'être rendu coupable de l'ensemble des fautes...

Dans l'entourage de M. Soisson, on se défend de toute intention d'en rajouter par rapport au Conseil constitutionnel. Au contraire, on met en avant une volonté d'apaisement, alors que l'Humanité du 30 juillet reproche à la circulaire de se fonder sur une « série de décisions rendues par la chambre sociale de la Cour de cassation, dont la doctrine s'appuie sur l'aspect réactionnaire ». Il est vrai pourtant que le ministre aurait pu donner d'autres exemples de la jurisprudence de la Cour de cassation encore plus sévères. Ainsi, un arrêt de la chambre sociale du 23 mars 1964 considérait que si un délégué déclenche une grève sans conciliation, contrairement aux prescriptions d'une convention collective, les juges peuvent décider qu'il commet une faute lourde... Plus récemment, le ressort d'un arrêt de la chambre sociale du 22 juin 1987 que la seule participation à un mouvement qui n'entre pas dans le cadre de l'exercice licite d'une grève constitue une faute lourde. Les silences de la circulaire comptent aussi...

Il reste que, l'amnistie étant ainsi définie, elle ne devrait pas avoir des effets beaucoup plus importants que celle de 1981, jugée pourtant moins généreuse que celle de 1988 par le PCF et la CGT : à l'époque, sur 571 demandes il n'y avait eu que 44 réintégrations... La CGT, qui semble plus modérée que le PCF sur ce sujet, va-t-elle tenter l'épreuve de force ? Son numéro deux, M. Vianet, a affirmé le 29 juillet sur la Cinq que M. Soisson avait « un rôle personnel très important à jouer » dans son application. Le premier test aura lieu à Renault-Billancourt, le 17 août. Ce jour-là, un comité d'établissement extraordinaire examinera 24 demandes de réintégrations, dont celles des « dix » qui, licenciés et condamnés pour des violences, ne peuvent bénéficier de la loi, et celles de trois salariés (dont deux « protégés ») licenciés pour « faute grave » en février dernier pour avoir voulu faire rentrer les « dix » par la force dans l'usine. En 1981, chez Renault, il n'y avait eu que deux réintégrations (MM. Fourrier et Corano). La CGT fait de cette réintégration des « dix » un symbole. Mais elle sait aussi qu'elle ne réussit pas à mobiliser les salariés de la Régie pour leur défense et que l'inspiration des autres syndicats monte... Le 22 juillet à Billancourt, elle avait rassemblé cinq cents manifestants : des salariés d'autres entreprises et chez Renault, des sympathisants profitant de leur pause casse-croûte et seulement neuf grévistes...

MICHEL NOBLECOURT.

## AFFAIRES

### Important regroupement en Italie

### L'ENI et la Montedison rassemblent leurs intérêts dans la chimie

La puissante compagnie italienne ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) et le groupe milanais Montedison sont finalement parvenus à un accord vendredi 29 juillet pour créer, sur la base du protocole déjà signé le 23 mai dernier (Le Monde du 26 mai), un grand pôle chimique dans la péninsule en rassemblant certains de leurs actifs dans cette branche industrielle.

Le nouveau groupe, dénommé Enimont ou Montel, sera l'un des chefs de file mondiaux de la chimie de base, des fibres synthétiques et du caoutchouc synthétique avec, en plus, des activités dans les détergents et l'agrochimie. Si l'ENI apporte la totalité de ses actifs chimiques, détenus par sa filiale ENICHEM, la Montedison conserve ses deux fleurons, Erbamont (filiale pharmaceutique) et Himont, premier fabricant mondial de polypropylène, installé aux États-Unis et dont le capital est partagé à 50/50 avec la firme américaine Hercules. Enimont réalisera quelque 13 000 milliards de lires (62 milliards de

francs environ) de chiffre d'affaires et devrait dégager un bénéfice d'exploitation de 2000 milliards de lires (945 millions de francs). Il arrivera au dixième ou onzième rang mondial devant Rhône-Poulenc et aura l'ENI et la Montedison (groupe Ferruzzi) comme actionnaires à parité, sans doute à 40/40.

Les termes précis de cet accord n'ont pas été rendus publics. Ils doivent être approuvés par les conseils d'administration des deux groupes et par le ministre des participations d'Etat. Ce renforcement de la chimie italienne était jugé indispensable tant par les industriels, soucieux de créer une entreprise de taille importante pour mieux lutter contre la concurrence internationale, que par les hommes politiques, inquiets de la dégradation croissante de la balance commerciale de la chimie nationale (environ 35 milliards de francs de déficit pour 1987). Le 24 février dernier le gouvernement italien avait donné son feu vert à la formation de ce pôle chimique.

### Vingt-deux ans d'errance

Etait-il écrit que le puissant groupe pétrolier d'Etat ENI, bâti à la fin de la seconde guerre mondiale par Enrico Mattei pour assurer l'indépendance énergétique de la péninsule, et la firme chimique Montedison finirait un jour par unir leurs destins ? Avec de nombreux tourments que la société milanaise a connue durant les vingt-deux ans de son existence, son histoire ne pouvait s'achever autrement. Un bien triste roman, commencé en 1966 avec le mariage de deux groupes bien malades, aux productions variées, que la presse avait chaleureusement salué à l'époque, la Montecatini et l'Edison.

Les difficultés s'accumulèrent très vite. L'ENI et son président de l'époque, M. Eugenio Cefis, brouillèrent les cartes en s'efforçant par tous les moyens de s'approprier la nouvelle affaire, notamment par achats discrets en Bourse. Mais ces manœuvres n'aboutirent pas. L'ENI parvint tout au plus à ramasser 11 % des actions Montedison. Peut-être valait-il mieux ainsi, l'Etat de santé du groupe, amoindri passagèrement grâce à l'argent apporté par l'Edison et provenant de la nationalisation de ses intérêts dans l'industrie électrique, était redevenu précaire. M. Cefis quitta alors l'ENI pour devenir président de la Montedison à la fin de 1970. Son règne fut un échec. Tout imprégné des idées de grandeur héritées d'Enrico Mattei, cet homme secret, grand amateur de méditerranée, s'efforça de développer le groupe tout azimut.

Un groupe, la Montedison ? En fait, un véritable conglomérat, dont les activités s'étendaient de la chimie à l'équipement électrique, en passant par l'électronique, la mécanique, l'optique, les textiles, le verre, la presse, les banques, la métallurgie, les magasins à succursales multiples, les centrales électriques, la production d'aluminium, les fabriques de jouets, des sociétés alimentaires, une compagnie de production cinématographique, pour finir aux carrières de marbre.

#### Le problème de la dette

Cet amalgame hétéroclite d'intérêts était déjà difficile à gérer. Mais la situation était dès lors dramatique sans les complots incessants auxquels donnèrent naissance les luttes entre partisans de la nationalisation et défenseurs de l'industrie privée. Dans ce climat, on laissa croître un gaspillage financier énorme. La conception néo-populiste que les dirigeants de la Montedison avaient de la chimie aggravèrent encore la situation, en débouchant sur des investissements risqués, qui se révélèrent catastrophiques. La dot de l'Edison y passa.

Quand il eût fallu tout de suite reculer sur la chimie et tailler à la hache pour alléger un ensemble aussi disparate, près de dix ans s'écoulèrent avant les premières vraies mesures de restructuration. La Montedison était en état de faillite permanente. Et tout l'argent hâtivement recueilli, soit par le bradage de nombreuses activités, soit par voie d'emprunts, ne changea rien à l'affaire. Bien au contraire. Siègne président de la Montedison, M. Mario Schimberni avoua plus tard : « A certains moments, je ne savais même pas comment payer les salaires ». Son prédécesseur, M. Giuseppe Medici (soixante-dix ans), ancien membre de tous les gouvernements de l'après-guerre, et dont il fut le plus proche collaborateur, s'efforça le premier, dès 1977, avec son aide, de remettre un peu d'ordre dans la maison. Fin 1979, il ne restait presque plus rien du gigantesque empire que M. Cefis avait constitué.

Quand M. Medici se retira au début de 1980 pour laisser la place à M. Schimberni, on croyait la Montedison sauvée. En plus du recensement sur la chimie, 40 000 emplois avaient été supprimés, et la confiance était revenue dans les

milieux financiers. En fait, le groupe conservait deux terribles handicaps. Le premier était constitué par son endettement, qui, malgré la vente de la filiale américaine Novamont, atteignait la somme coquette de 3 476 milliards de lires (17,4 milliards de francs de l'époque). Le deuxième boulet était la Montecatini (division « fibres chimiques »). En dépit des soins intensifs qui lui avaient été apportés, elle perdait encore 500 000 lires par minute (2 500 F en 1977).

M. Schimberni réussira à redresser Montecatini en s'appuyant sur l'Etat. Mais trop occupé à couper tous les ponts avec les actionnaires publics (16,7 % au total) et à débarrasser le groupe de son encombrant et ruineux chimie lourde (vendue à l'ENI), il ne parviendra jamais à résoudre le problème de la dette. Peut-être n'eût-il pas toute la chance nécessaire. Ce qui restait à vendre, le quotidien Il Messaggero, un peu de construction mécanique, surtout les magasins à succursales multiples (Standa), ne trouvait pas preneur. Mais M. Schimberni eut sans doute tort, pour retrouver la pleine liberté du capital, de lancer des raids sur des entreprises de services (BI-Invest, par exemple) pour s'emparer de leurs portefeuilles de participations et faire ainsi contrepois à des intérêts gênants. Ces opérations aboutirent à un résultat inverse à celui recherché : l'endettement augmenta encore au lieu de diminuer.

En même temps, le président de la Montedison se mit à dos les grandes familles industrielles de l'Italie, qu'il cherchait à évincer. Quand M. Raul Gardini lança l'assaut, M. Schimberni ne trouva, et pour cause, personne pour le secourir. Il eut toutefois le mérite de réorganiser complètement la chimie, suivant le schéma industriel classique de la filialisation par grands secteurs d'activité, souvent en « joint venture », pour atteindre une dimension internationale. L'exemple le plus concret en est la constitution de Hercules, devenu le numéro un mondial du polypropylène, avec 20 % du marché.

En revanche, l'entrée dans le tertiaire fut onéreuse. M. Schimberni laissait, à son départ, un endettement représentant plus du double de la dette qu'il avait trouvée à son arrivée : 800 milliards de lires (36 milliards de francs). On comprend le mécontentement de M. Raul Gardini, propriétaire en titre dès 1987, par achats en Bourse, et dont le propre groupe (Ferruzzi) était passablement endetté aussi. Son premier soin, après avoir remercié M. Schimberni, fut de transférer toutes les activités de services (Iniziativa ME-TA), ainsi que Il Messaggero, du portefeuille de la Montedison à la holding financière Ferruzzi. Après quoi, M. R. Gardini confia la direction générale de la Montedison à M. Alexander Giacco, ex-PDG de Hercules, avec, pour mission, de recréer une affaire saine et d'en faire le deuxième pilier de son empire. « Je ne vendrais ce que je dois, dans le but de protéger ma base. Je suis plutôt partisan des « joint ventures », qui rapportent du « cash », tout en créant un nouveau « business », confiait M. Giacco en avril dernier à l'Usine Nouvelle. Si tôt dit si tôt fait. M. A. Giacco parvint rapidement à se débarrasser de la Standa, revendant 769 milliards de lires (3,53 milliards de francs) à M. Sylvio Berlusconi (Le Monde du 23 juillet).

En même temps ce spécialiste des opérations de « joint venture » prenait langue avec l'ENI en vue d'ébaucher un rapprochement avec sa filiale Enichem. Obligé tout à la fois de rationaliser, de soutenir la concurrence, de développer la recherche, tout en s'efforçant d'atteindre une dimension internationale, il n'avait plus le choix.

La création d'un grand pôle italien de la chimie a été le rêve caressé depuis quarante ans par tous les gou-

vernements italiens successifs. L'inadaptation des structures de cette branche industrielle et l'aggravation de son déficit commercial (35 milliards de francs pour 1987) poussaient au rapprochement. Les convoitises de l'étranger avec l'entrée, l'hiver dernier, de l'américain Dow Chemical dans le capital, par achats en Bourse, ont servi de détonateur et accéléré le processus. L'accord conclu apporte des solutions aux problèmes posés depuis l'après-guerre. Cependant, il ne règle pas tout. Loin s'en faut. Ainsi le problème de l'endettement reste entier. Cumulés les pertes de la Montedison et de l'Enichem atteignent quelque 6 000 milliards de lires (28 milliards de francs). D'autre part, le nouveau groupe est très mal équilibré. Son principal handicap est d'être, comme CDF-Chimici, trop chargé en chimie lourde (au moins 80 % des actifs). Pour ne pas être trop vulnérable à un retournement de conjoncture, Enimont va devoir grandir dans les spécialités et l'agrochimie. En aura-t-il les moyens ? Il va hériter les nouveaux et importants problèmes de pollution de la Montedison qui, pour être réglés, vont mobiliser de gros moyens financiers. Est-il sûr que l'Etat italien accordera l'exonération fiscale demandée sur la réévaluation des actifs apportés ? Enfin la création de ce nouveau groupe consacre l'échec de la Montedison. C'est un échec dont les conséquences sont seulement psychologiques. Mais ce sont parfois les plus graves.

ANDRÉ DESSOT.

## Montedison

La Montedison est le premier chimiste italien avec un chiffre d'affaires (hors services et énergie) de 42 milliards de francs environ. La firme se classe au dix-huitième rang mondial. La pétrochimie et les matières plastiques (filiales Montedipe et Himont) entrent dans ce total pour 44,3 % (16,5 % pour Himont), les spécialités et matériaux haute technologie (Ausi-mont) pour 11 %, les fibres (Montefibre) pour 10 %, les engrais et l'agrochimie (Agri-mont) pour 9,7 %, la chimie organique pour 8,2 %, enfin la pharmacie (Erbamont) pour 15,4 %.

Les autres revenus du groupe (13 milliards de francs environ) proviennent essentiellement des centrales électriques de la SELM. En 1987, toutes activités confondues, le chiffre d'affaires consolidé de la Montedison avait atteint 85,8 milliards de francs, dont 10 milliards de services repris au début de cette année par la holding financière Ferruzzi. Environ 1,8 milliard de francs de profits ont été dégagés. Après la vente de la Standa le 23 juillet, l'endettement de la Montedison est tombé en un an de 26 milliards de francs à 18,4 milliards.

## Enichem

Filiale de l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi), l'Enichem rassemble tous les actifs chimiques appartenant à sa maison mère et ceux rachetés à la Montedison au début des années 80.

Enichem est la vingt-sixième firme chimique mondiale avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs environ. Redevenu bénéficiaire depuis deux ans, l'entreprise a dégagé un bénéfice de 597 millions de francs l'an dernier. Ses activités s'exercent surtout dans la chimie lourde (chimie de base, matières plastiques, caoutchoucs synthétiques). Enichem possède une filiale à 50/50 avec la puissante firme chimique britannique ICI, dans laquelle sont regroupés tous les intérêts des deux groupes dans le PVC (polychlorure de vinyle).



**Crédit Mutuel**

prend la parole  
aux  
1<sup>res</sup> Journées Prospectives  
du journal  
**Le Monde**

11.12.13 Octobre 1988 à PUNESCO  
Tél. (1) 47.53.70.70







# Crédits, changes, grands marchés

## LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

### L'activité japonaise est endiguée à Londres

L'arrêt pour au moins deux semaines de la vague d'euro-obligations en dollars munies de warrants permettant l'acquisition d'actions japonaises est un des faits les plus marquants de la semaine passée sur le marché international des capitaux. Les grandes maisons de titres nipponnes se sont en effet mises d'accord à ce sujet ainsi que sur quelques exceptions qui feront que le flot ne se tarira pas entièrement. De sérieuses mises en garde de la part du ministère des finances de Tokyo ont conduit à rendre une telle mesure depuis plus d'un mois. Elle s'imposait absolument, car les vives oscillations de la Bourse de Tokyo incitaient les investisseurs à la prudence et il n'était depuis longtemps plus question d'absorber les milliards de dollars lancés à Londres à travers des opérations de ce type.

Comme c'est à Londres que se montent les euro-émissions en dollars, la pause ne concerne que cette place. Ailleurs, c'est-à-dire principalement en Suisse, autre pôle majeur d'où sont émis des titres japonais de ce genre, mais en francs suisses, la débordante activité du marché primaire se poursuit sans relâche et, dans l'ensemble, sans déboires. Pour les banques qui s'occupent de ce type de transactions, il y a là un motif de satisfaction très puissant. On sait qu'en Suisse les maisons de titres japonaises s'efforcent encore devant les participants traditionnels qu'elles ne cherchent pas à supplanter en dirigeant des emprunts.

A Londres, au contraire, elles monopolisent les places de chefs de file pour des euro-obligations qui permettent de souscrire des actions de sociétés japonaises. Soucieux de maintenir leur emprise dans ce secteur — un des plus lucratifs qui soient quand la Bourse de Tokyo est bien orientée — de nombreuses banques suisses mettent en évidence les différences entre les deux places qui, selon elles, illustrent leur propre savoir-faire et leur maîtrise du marché.

#### Premier euro-emprunt en francs de moins de cinq ans

L'autre euro-emprunt en francs de moins de cinq ans, lancé directement en francs français, mais dans un secteur qui n'avait encore été sollicité par aucun débiteur. Il s'agit en effet du premier euro-emprunt en francs d'une durée inférieure à cinq ans, une possibilité qui n'est laissée aux emprunteurs que depuis mai dernier. L'émission porte sur 900 millions. Lancée à 100,125 % du pair, les obligations sont rémunérées au taux fixe de 8,50 %, soit un rendement brut de 8,06 %. Les chefs de file en sont le Crédit lyonnais, teneur de plume, et la BNP. Cette opération a reçu un accueil chaleureux de la part des investisseurs en France comme à l'étranger. Sa réussite saute aux yeux alors que l'émission en ECU est plus difficile.

Dans le compartiment du mark, l'événement de la semaine a été le montage d'un grand emprunt soviétique. C'est la seconde fois qu'un débiteur d'URSS s'adresse au marché international des capitaux. L'emprunteur est le même que celui qui, en janvier dernier, était venu drainer des fonds en francs suisses. La communauté bancaire allemande et de très nombreuses banques internationales se sont empressées de faire partie du groupe de direction de l'emprunt qui a été un succès

important. Il y a pourtant des absents de taille. Aucune banque française ne s'y est associée. Il est vrai que le Trésor avait émis un avertissement très clair. La question de la dette russe pré-révolutionnaire reste un sujet brûlant. Nombreux sont d'ailleurs ceux qui considèrent la nouvelle opération comme un crédit déguisé et non comme une véritable transaction obligatoire dont les titres pourraient être largement répandus dans le public. Si tant de banques tiennent à y participer, c'est qu'elles perçoivent dans l'attitude des autorités soviétiques des perspectives de relations financières de plus en plus intenses.

Le débiteur est la Vnesheconbank, la Banque pour les affaires économiques extérieures d'URSS. Son emprunt de 300 millions de marks à sept ans est émis au pair et le taux de rémunération des obligations se monte à 6,375 %. Le choix de la durée est habile, car il permet d'esquiver toute comparaison directe avec l'Etat allemand. La République fédérale n'a en effet pas à son programme d'emprunts nouveaux à sept ans. La comparaison avec les niveaux du marché secondaire est beaucoup moins significative. Sur la base de leur prix du marché gris (moins 2), les titres soviétiques procuraient d'ailleurs la semaine passée une rémunération de 12 points de base supérieure à celle des fonds d'Etat allemands d'une durée résiduelle de sept ans.

Pour ce qui est de la devise des Etats-Unis, un emprunteur français, l'interfinance Crédit national, a tiré le meilleur parti possible d'une situation toujours fort imprécise en lançant un emprunt de 75 millions de dollars à cinq ans au prix de 101,75 % pour un coupon de 9,50 %. Son apparence est celle d'une euro-emprunt dont les titres seront cotés à Luxembourg. En réalité, l'opération apparaît largement pré-placée auprès d'investisseurs japonais. La signature du Crédit national est très recherchée en Extrême-Orient.

A l'évidence on l'apprécie pratiquement autant, qu'elle bénéficie ou non de la garantie de l'Etat français. En l'occurrence, celle-ci n'est pas fournie. Au terme d'une très intéressante transaction de swap, l'emprunteur se retrouve avec des fonds en dollars des Etats-Unis à taux variable, dont le coût semble être inférieur d'une bonne trentaine de points de base à la référence du Libor. Le taux interbancaire offert sur le marché international. Une telle marge était tout à fait exceptionnelle dans la conjoncture de la semaine passée où la norme était de l'ordre de quinze points. C'est Mitsubishi Finance qui dirige l'emprunt.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Le café en chute libre

Rien ne va plus pour le café, dont les cours à Londres sont tombés en fin de semaine à 1 021 livres à la tonne, leur niveau le plus bas depuis six ans. Le 27 juillet, l'Organisation internationale du café (OIC) a procédé à une réduction de 1,5 million de sacs de 60 kilos du quota global d'exportation réparti entre ses membres pour la campagne 1987-1988, qui s'achèvera le 30 septembre. A l'issue des dix dernières séances de Bourse précédant cette décision, le prix indicateur de l'OIC était resté en deçà du plancher de 115 cents par livre défendu dans le cadre de l'accord international.

Depuis la remise en vigueur du système des quotas, le 6 octobre 1987 — après dix-huit mois de suspension — c'est la cinquième fois que l'OIC doit procéder à des coupures, preuve que l'équilibre entre l'offre de marchandises et la demande soluble est loin d'être atteint. Initialement fixé à 58 millions de sacs, le contingent global n'est plus aujourd'hui que de 51,5 millions de sacs, dont 11,5 millions pour le trimestre en cours. Dès le 8 octobre, l'OIC avait réduit de 1,5 million de sacs les possibilités de vente des pays membres. Deux nouvelles amputations — de 1 million de sacs chacune — étaient intervenues en janvier, puis une autre, de 1,5 million de sacs, le 13 juillet. La dernière, annoncée mercredi 27 juillet, s'appliquera aux vingt-trois principaux producteurs mondiaux qui exportent plus de 400 000 sacs par an.

Cette mesure n'a pas empêché la poursuite de la baisse des cours. Elle a en revanche entraîné la protestation de la Colombie, second producteur et exportateur mondial. L'application de règlement de l'OIC ne tient pas compte, selon elle, des différences de situation entre le café

robusta, très abondant, qui cote 80 cents par livre, et les variétés d'arabica doux, de Colombie notamment, qui sont très recherchées et valent au moins 160 cents par livre. La réduction globale du quota va diminuer de 242 500 sacs la part de Bogota (elle n'atteint plus, pour la saison en cours, que 7,7 millions de sacs), au moment où les prix du café flambent en Colombie. « Nous ne pensons pas qu'une nouvelle réduction pleine du quota global soit dans les intérêts des producteurs et des consommateurs », affirmait le 27 juillet M. Nestor Osorio, le représentant de la Colombie à l'OIC, qui invitait d'autres pays à ne pas se plier à la décision de réduire une nouvelle fois le contingent d'exportation. Les négociants se montrèrent pour leur part très surpris par la forte baisse des prix, sur un marché déjà très déprimé. « Beaucoup ont spéculé sur les coupures de quota. Mais elles ont été insuffisantes. Dès octobre dernier, le quota global était nettement trop élevé, affirmait un professionnel. Il reste encore beaucoup de café à vendre, et la spéculation liquide ses positions. » Sur les huit premiers mois de la campagne, les producteurs ont en effet livré 32,3 millions de sacs, quand ils auraient dû en exporter 35 millions. Or, en vertu des règlements de l'OIC, ils sont tenus de remédier à ce « sous-embarquement » et à livrer tout leur quota avant la fin du trimestre. De quoi assombrir encore les perspectives du marché.

Malgré les coups de froid — non destructeurs au demeurant — subis par les zones de plantations brésiliennes (dans les Etats de Para et de Minas), le premier producteur mondial s'attend à une récolte supérieure à 20 millions de sacs. On dit dans les milieux professionnels que

le Brésil serait assis sur un stock de 40 millions de sacs... Dans ce contexte, aucune nouvelle, pas même l'annonce d'une maladie (la rouille) sur de nombreux caféiers colombiens, n'est en mesure de relever les cours. Le marché est de nouveau livré à lui-même.

ERIC FOTTORINO.

\* Le Stabex, système d'assurance de la CEE destiné à couvrir les baisses de recettes d'exportations des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) dues aux fluctuations des cours des matières premières, distribuera pour 1987 la somme record de 375 millions d'ECU (2,625 milliards de francs). Ce montant ne couvrira cependant qu'à peine la moitié des demandes présentées, qui atteignent 579,4 millions d'ECU (4,055 milliards de francs). Les principaux bénéficiaires seront la Côte-d'Ivoire (111,1 millions d'ECU, soit 777,7 millions de francs), l'Ethiopie et le Cameroun.

PRODUITS	COURS DU 29-7
Café h. g. (Londres) Trois mois	1 205 (- 70) Livres/tonne
Arabica (Londres) Trois mois	1 425 (- 25) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 950 (- 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 725 (- 265) Francs/tonne
Café (Londres) Juil.	985 (- 65) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 468 (- 69) Dollars/tonne
Bé (Chicago) Sept.	368,25 (- 15,75) Cents/bushels
Mais (Chicago) Sept.	278 (- 37) Cents/bushels
Soja (Chicago) Août	243 (- 11) Dollars/cote

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

## LES DEVISES ET L'OR

### Le dollar et la livre rebondissent

Deux monnaies se montraient très fermes à la veille du week-end : le dollar et la livre sterling, pour des raisons très différentes. Les cours de la devise américaine, en vigueur la semaine dernière après leur avancée rapide, ont rebondi très fortement malgré les interventions des banques centrales. Quant à la livre sterling, loin d'être déprimée par l'annonce de nouveaux déficits des balances (du commerce extérieur et de paiements), elle s'est envolée vis-à-vis des monnaies européennes.

Dès le début de la semaine, le billet vert, qui était retombé précédemment de son haut niveau (6,39 F, 1,89 DM et 135,50 yens) à 6,16 F, 1,8275 DM et 130,80 yens, repartait à la hausse, grâce aux achats, notamment, des opérateurs commerciaux et des multinationales. Certes, la nouvelle d'une inflation de plus de 4 % pour le dernier trimestre 1988 aux Etats-Unis provoqua un recul passager du dollar, mais l'annonce simultanée d'une augmentation sensible du PNB américain, pour ce même deuxième trimestre (+ 3,1 %), et d'un gonflement des investissements

et des exportations couplé avec une modération des dépenses de ménages et un bond de 8,8 % des commandes de biens durables ont remplacé la confiance dans les devises américaines, et relancé les achats de dollars à la veille du week-end.

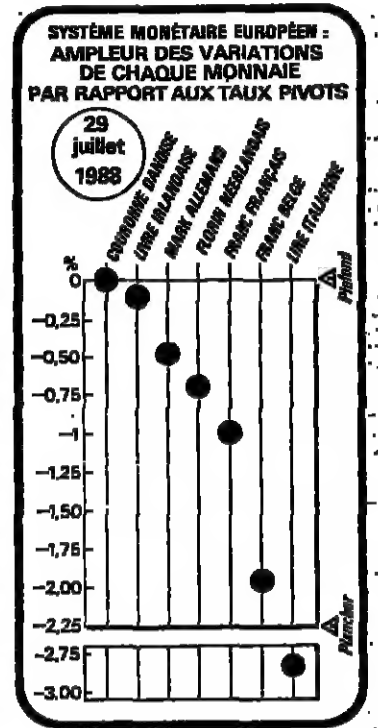
Le billet vert a donc terminé la semaine à près de 1,88 DM, 6,34 F et 132 yens, malgré les interventions massives des banques centrales, Bundesbank, Banque nationale suisse et Réserve fédérale des Etats-Unis. La livre sterling a poursuivi sa remontée rapide, battant tous ses records vis-à-vis de la monnaie allemande, avec une pointe à 2,2250 DM et une fin de semaine à 2,2050 DM après intervention de la Banque d'Angleterre. A Paris, la devise britannique a dépassé 10,80 F.

Cette remontée s'est effectuée en dépit de résultats catastrophiques pour le commerce extérieur de juin, comme en mai : un déficit commercial de 1,52 milliard de livres (plus de 16 milliards de francs) totalisant 8,3 milliards de livres (60 milliards de francs) au cours du premier

semestre ; un déficit de la balance des paiements de 1,02 milliard de livres (11 milliards de francs) et de 5,6 milliards sur les six premiers mois de 1988, en route vers les 100 milliards de francs pour l'année. Qu'importe ! Tout le monde achète des livres pour les placer à Londres entre 10,50 % et 11 %, taux actuels.

Au reste, à la veille des résultats catastrophiques évoqués précédemment, le raisonnement des opérateurs était simple : « Si ces résultats sont bons, la livre montera. S'ils sont mauvais, le gouvernement relèvera encore le taux, le plus élevé du monde occidental, à part l'Italie, et la livre montera aussi ! » CQFD. Quant au franc français, pas de problème pour lui, à 3,37 F inchangés pour un mark.

FRANÇOIS RENARD.



#### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 29 JUILLET (La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	SEIL	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Franc	Lira italienne
New-York	1,7150	—	15,8902	64,35	53,5618	2,5641	47,4688	0,8775
Paris	1,7250	—	16,2338	65,8762	54,7196	2,6144	48,4966	0,8739
Bruxelles	16,6873	6,20	—	404,76	336,30	16,1283	286,53	4,5445
Frankfurt	16,6876	6,1600	—	405,90	337,87	16,1046	286,74	4,5526
Zurich	2,6388	1,5500	24,7859	—	83,2351	3,0646	73,7542	1,1277
Stockholm	2,6337	1,5180	24,6420	—	83,0643	3,0424	73,6178	1,1229
Oslo	3,9119	1,8720	25,6228	120,14	—	4,7672	85,6224	1,3629
Amsterdam	3,1701	1,8275	29,6672	128,30	—	4,7778	88,6275	1,3587
Brno	64,385	39,60	6,2003	25,0925	289,69	—	18,5897	2,3381
Prague	64,3638	38,25	6,2004	25,1976	289,30	—	18,5890	2,3271
Varsovie	3,6135	2,1070	33,4976	135,58	112,85	5,2025	—	1,5298
Atenas	3,5776	2,0620	33,4749	135,84	112,83	5,3908	—	1,5248
Milan	2343,27	1378	219,08	886,74	738,86	35,3333	65,401	—
Bombay	2347,66	1353	219,64	891,30	740,35	35,3725	65,416	—
Tokyo	224,21	130,80	21,2328	85,1660	71,5732	3,4194	63,4336	0,8767
	226,94	130,80	21,2328	85,1660	71,5732	3,4194	63,4336	0,8767

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 juillet, 4,7436 F contre 4,77095 F.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### La remontée des taux allemands

Le grand rééquilibrage entre taux d'intérêt européens et américains évoqué dans ces colonnes au début du mois de juillet s'est poursuivi cette semaine avec le relèvement, très attendu, du taux des avances sur titres à la Banque fédérale d'Allemagne (Lombard), porté de 4,5 % à 5 %. Ce taux avait été abaissé de 5 % à 4,5 % le 5 novembre dernier pour plaire aux Etats-Unis et freiner la baisse du dollar : il revient donc à son niveau initial. Son relèvement était logique après trois augmentations du taux des pensions de la Bundesbank, porté successivement, depuis le 21 juin dernier, de 3,25 % à 4 %.

Le taux Lombard, au dit, s'applique aux avances à très court terme (sept jours) que la banque centrale fait, en dernier ressort, aux établissements bancaires, à un coût supérieur au taux du marché ou à celui des pensions qui, lui, constitue véritablement le taux directeur. Son relèvement ne se produit donc qu'en dernier, ratifiant ainsi une hausse des autres moyens de refinancement des banques. Outre-Rhin, un tel relèvement avait été largement anticipé, le loyer de l'argent au jour le jour ayant, auparavant, sensiblement augmenté en passant à 4,50 %.

Après la décision sur le Lombard, les taux allemands ont continué de progresser. A la veille du week-end, le loyer de l'argent au jour le jour dépassait légèrement 5 %, à deux points seulement du taux français (7 % - 7/8 %), ce qui réduit à un demi-point seulement l'écart entre les deux pays, compte tenu d'une inflation supérieure de 1,5 point en France par rapport à ce qu'elle est en Allemagne.

Cette hausse du court terme pousse à la hausse les taux à long terme en RFA, où le rendement des emprunts d'Etat à dix ans dépasse maintenant 6,90 %, en route vers les 7 %, l'écart avec les rendements français, là aussi, devenant légèrement supérieur à 2 points (9,20 % - 9,30 % en France pour les émissions similaires). On s'aperçoit aisément qu'un tel phénomène ne ravit pas M. Pierre Bérégovoy, notre grand argentier, car il fait de la baisse des taux en France son cheval de bataille. Au micro de RTL, le ministre a indiqué néanmoins qu'il « ne [croit] pas que le relèvement du taux d'intérêt soit général ». Faisant allusion à la hausse du taux Lombard de la Bundesbank et aux abaissements prati-

qués en France, il a jugé qu'« il n'est pas sain que pendant plusieurs mois les comportements ne coïncident pas ».

Pour M. Bérégovoy, les mouvements observés actuellement en RFA et en Grande-Bretagne s'expliquent « par des raisons qui tiennent à leur économie ». « En France nous avons abaissé les taux, et j'entends bien persévérer dans cette voie au fur et à mesure que nous allons faire reculer l'inflation. La leçon que je tire de ces décisions en sens contraire, c'est qu'il faut développer la concertation à l'échelle de l'Europe. Il y a une réunion des ministres de l'économie et des finances des pays de la CEE à la mi-septembre, précédée par une réunion du Conseil économique et financier franco-allemand, où je serai avec le gouverneur de la Banque de France, et nous allons voir ce que nous pouvons faire ensemble pour rapprocher la politique économique et monétaire de nos deux pays. » Nobles paroles et louables intentions, mais l'auteur devra prendre en compte, précisément, les soucis allemands (baisse du mark) et britanniques (surhausse de l'économie).

En tout cas, le relèvement du taux Lombard allemand n'a en rien freiné la hausse du dollar et la baisse du mark, et sur les marchés financiers internationaux on voit déjà la Bundesbank relever encore son taux d'intervention.

Aux Etats-Unis, l'annonce d'une hausse de 4,1 %, en rythme annuel, implicite des prix lié au PNB (GNP price index) a jeté un froid. Cette hausse, la plus élevée depuis 1984, a provoqué une augmentation des taux américains à long terme, le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans passant une pointe à 9,22 % avant de finir la semaine à 9,22 %. La seule question que se posent les opérateurs outre-atlantique est la suivante : l'inflation va-t-elle repartir ? M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, tout en indiquant que les données statistiques des quatre dernières semaines n'avaient pratiquement pas modifié la politique de ladite Réserve, a concédé qu'il avait été « un petit peu surpris » par l'augmentation de l'inflation au deuxième trimestre 1988, la trouvant « un peu plus importante qu'il ne l'[avait] escomptée ».

Une indication intéressante vient d'être donnée aux Etats-Unis,

où les prix des produits importés ont augmenté de 2,7 % au deuxième trimestre 1988 contre 1,2 % au premier trimestre et enregistré une hausse de 6,3 % en un an. Suivant les thèses de l'économiste britannique Stephen Marris, cette hausse des prix de produits importés aux Etats-Unis aurait dû, logiquement, se produire plus tôt, en liaison avec la baisse du dollar depuis plus de deux ans. Mais elle a été absorbée par la réduction des marges importantes prélevées par les importateurs américains et les exportateurs étrangers. Depuis le début de 1988, ces marges ayant été consommées, les prix des produits importés aux Etats-Unis commencent à monter, avec le retard habituel dans un pays où, traditionnellement, les délais de réponse sont longs.

En France, l'incertitude sur l'évolution mondiale des taux d'intérêt pèse toujours sur les marchés, notamment le MATIF où l'activité a sensiblement fléchi à l'occasion des départs en vacances avec seulement 15 000 à 20 000 contrats par séance. A la veille du week-end toutefois, et toujours à la veille des grands départs d'été, des rachats de vendeurs ont fait monter un peu les cours de l'échéance septembre, à 103,40, un peu au-dessus des 103 habituels.

Sur le front des émissions, peu alimenté et partiellement déserté par des opérateurs avides de profiter un peu plus tôt de la hausse des rendements, d'un milliard de francs chacune. La première a été l'emprunt du Crédit national, extrêmement classique, d'une durée courte (sept ans), émis à 99,84 % d'un taux nominal de 8,60 %, ce qui lui confère un rendement de 8,63 %.

Le démarrage a été lent, car ce rendement a été jugé un peu tiré par rapport aux 8,75 % promis par le marché secondaire, mais la rareté actuelle des émissions a fait que le placement a été, finalement, satisfaisant en raison de la qualité de la signature du Crédit national, Finansier, l'organisme qui émet, pour le SDR, a levé également un milliard de francs à sept ans et cent vingt jours, à 98,43 % d'un rendement nominal de 9 %, ce qui a toutefois ramené le rendement réel à 8,77 %, du fait que le premier coupon ne sera versé que le 20 décembre 1989. L'accueil a été plutôt tiède.

F. R.



# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Guerre du Golfe : ébauche de compromis à l'ONU. — Colombie : le « dialogue national » pour la paix a réuni une quarantaine de représentants. 4 Tunisie : le congrès du parti gouvernemental. — CEE : les nominations à la Commission européenne.	5 Cent ans après sa mise en musique, l'Internationale reste le « tube » incontesté des chorales ouvrières.	6 Les activités et le recrutement des sociétés de protection rapprochées. 7 La polémique sur la « mémoire de la matière ».	8 Photographie : Bernard Plossu au Centre Pompidou. — Musiques : la Walkyrie à Bayreuth. Jazz à Antibes. — Mode : les collections d'automne-hiver.	11 Regroupement en Italie entre l'ENI et la Montedison. — Les sanctions contre les pilotes de l'Airbus A-320 accidentés en Alaska. — La réintégration des délégués syndicaux après l'armistice. 12 Revue des valeurs. 13 Grands marchés.	Abonnements ..... 2 Admiss. grandes écoles ... 10 Carnet ..... 7 Météorologie ..... 10 Mots croisés ..... 10 Spectacles ..... 9	• Admission à Polytechnique, UTC ..... ECOLES • L'Info 24 h/24 ..... AFP 36-15 tapez LEMONDE • Jouez avec le Monde JEU • Messagerie internationale DIA 36-15 tapez LM

## En fin de semaine

### Forte hausse du dollar

Les banques centrales ont dû intervenir massivement vendredi 29 juillet pour freiner la hausse du dollar, qui a monté essentiellement vis-à-vis du mark et des monnaies européennes, augmentant très peu par rapport au yen. L'intervention de la Banque fédérale d'Allemagne a été la plus vigoureuse qui ait été enregistrée depuis le début de l'année, afin d'empêcher le cours du dollar de dépasser 1,88 DM, ce qui correspond à 6,34 F à Paris. Elle a été assistée par la Réserve fédérale des Etats-Unis, très active, elle aussi, et par les banques centrales suisse, néerlandaise et italienne, pour un montant global estimé à 2 milliards de dollars.

Cette poussée du dollar a été provoquée par l'annonce d'une solide progression de l'activité économique aux Etats-Unis et par la conviction que les autorités monétaires américaines seront contraintes de relever leurs taux. Les capitaux continuent à fuir l'Allemagne fédérale, qui va, très probablement, être amenée à relever à nouveau ses taux d'intérêt, la liberté d'action de la Bundesbank étant limitée par la nécessité de ne pas adopter une politique trop divergente de celle de la France, soucieuse, elle, d'abaisser ses taux.

## YUGOSLAVIE

### La crise du Kosovo provoque des affrontements au sein de la Ligue des communistes

Le plénum du comité central de la Ligue des communistes yougoslaves (LCY) consacré à la situation dans la région autonome du Kosovo s'est ouvert vendredi 29 juillet à Belgrade dans une atmosphère tendue. Bien que la manifestation prévue par les Serbes du Kosovo ait été officiellement annulée, plusieurs centaines de personnes étaient arrivées dans la matinée à Belgrade pour apporter leur appui au chef de la Ligue communiste serbe, M. Slobodan Milosevic, qui réclame le rétablissement de la tutelle directe de la Serbie sur ses deux régions autonomes du Kosovo et de Voïvodine.

Depuis plusieurs semaines, cette question ne cesse d'alimenter une tension croissante en Yougoslavie. Devant le refus des dirigeants communistes des deux provinces autonomes d'accepter une limitation des pouvoirs reconnus par la Constitution de 1974, les dirigeants du parti serbe ont appelé la population serbe de ces deux régions à exprimer ouvertement leur mécontentement. Des dizaines de réunions de soutien ont également été organisées en Serbie.

Dès l'ouverture du plénum, les membres du comité central ont débattu pendant une heure pour savoir s'ils devaient condamner l'attitude de M. Milosevic. Critiquant ouvertement ce dernier, un des dirigeants de la LCY, M. Franz Setine, membre de la direction collégiale de la ligue, a estimé que « les rassemblements nationalistes, les manifestations publiques, les déplacements de masse vers d'autres régions du pays et les pressions non démocratiques » ne font qu'aggraver une situation devenue dangereuse. Il a également souligné l'urgence de redresser « le cours négatif » de la situation au Kosovo, que des milliers de Serbes et de Monténégrins ont quitté par crainte des nationalistes albanais.

Le Kosovo, peuplé aujourd'hui de 1,7 million d'habitants d'origine albanaise et d'une faible minorité de Serbes, avait été le théâtre en 1981 d'émeutes sanglantes. Un rapport au Parlement faisait état jeudi de cent vingt-huit attaques contre des Serbes dans la région au cours des quinze derniers mois.

L'armée a également annoncé la découverte de huit complots nationalistes albanais dans ses rangs, impliquant au total soixante-neuf soldats. — (AFP, Reuters.)

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1988 a été tiré à 498 870 exemplaires

A B C . . . E F G H

## ITALIE

### Le ministre de l'intérieur est soupçonné d'avoir favorisé des négociations avec les Brigades rouges par l'intermédiaire de la Mafia

ROME de notre correspondant

La démission du ministre italien de l'intérieur, le démocrate-chrétien Antonio Gava, a été réclamée avec insistance, le vendredi 29 juillet, par tous les partis d'opposition, de la gauche communiste au MSI en passant par le petit Parti radical. Le motif d'une telle démarche, ici peu fréquente ? Le nom de M. Gava a été cité par un magistrat, M. Carlo Alemi, dans son enquête sur un affaire qui avait fait grand bruit au début des années 80 : l'enlèvement, par les Brigades rouges, le 27 avril 1981, de M. Ciriolo, alors membre de l'exécutif de la région Campanie et personnalité fort influente de la Démocratie chrétienne napolitaine.

Les BR, alors aux abois, demandaient une énorme rançon pour relâcher un homme dont la fortune personnelle, ou du moins familiale, était évaluée à plusieurs centaines de millions de francs. Elles étaient entrées en contact avec la Camorra, la Mafia napolitaine, au moins pour servir d'intermédiaire dans les négociations. En face, on vit la Démocratie chrétienne se mobiliser pour sauver

à tout prix le camarade de parti séquestré, en parlant d'accord avec la position de fermeté qui avait prévalu dans le cas de l'enlèvement, trois ans plus tôt, du président du parti, Aldo Moro, et qui demeurerait la ligne officielle.

Selon le magistrat enquêteur, les personnalités influentes de la DC ont vivement poussé les membres des services secrets à prendre leur part dans les négociations. Des hauts fonctionnaires de l'Etat italien se sont succédés une douzaine de fois au moins dans la prison d'Ascoli Piceno pour y rencontrer Raffaele Cutolo, chef de la Nouvelle Camorra organisée (NCO), une des deux « familles » rivales de l'association criminelle. Outre la mise au point de 20 millions de francs environ (dont plus de la moitié pour la Camorra et le reste pour les Brigades rouges), on convint aussi de l'attribution d'adjudications à des entrepreneurs amis de la société mafieuse, du transfert de certains détenus de telle prison à telle autre où des exécutions de « traités » devaient avoir lieu, et même de la livraison d'un stock de mitraillettes à l'organisation crimi-

nelle. La plupart de ces promesses ont été tenues, et M. Ciriolo a été libéré au bout de trois mois.

Parmi les personnalités démocrates-chrétiennes que le juge soupçonne — sans les avoir inculpées — d'avoir au moins favorisé ces touchés combinés, figurent rien moins que M. Gava et le numéro deux du parti démocrate-chrétien, M. Vincenzo Scotti, tous deux Napolitains. Le secrétaire adjoint se serait même rendu à la prison pour rencontrer le chef camorriste. Les deux hommes — ainsi que l'ex-secrétaire du parti, M. Flaminio Piccoli, lui aussi mis en cause — se sont vivement élevés contre une méthode judiciaire consistant à lancer le soupçon sans procéder à l'inculpation ou réclamer, s'agissant de parlementaires, la mise en route des procédures ad hoc.

M. Gava, quoique vieux cheval de retour, est l'étoile montante de la DC. Il est récemment devenu le chef d'un courant de centre droit qui aspire au prochain congrès, début 1989, à reprendre les rênes d'un parti qui dominait depuis des lustres le courant de centre gauche, dit « de base », dirigé par l'actuel président du conseil, M. Ciriaco De Mita.

JEAN-PIERRE CLERC.

## Fin du conflit à l'imprimerie Didier

### Trois cent dix-huit salariés de l'usine reprennent le travail lundi 1<sup>er</sup> août

Un accord définitif est intervenu, vendredi 29 juillet, entre l'imprimeur Jean Didier et le syndicat du Livre CGT, mettant ainsi un terme à un conflit qui avait commencé à la mi-juin et avait été marqué d'incidents très violents. L'accord, qui prévoit essentiellement la reprise du travail lundi 1<sup>er</sup> août par trois cent dix-huit salariés de l'entreprise — dont les dix-neuf délégués du Livre CGT contre lesquels était engagée une procédure de licenciement — a abouti à l'issue d'une négociation menée tambour battant par le médiateur, M. Jean Miot, président du Syndicat patronal de la presse parisienne. Il avait été nommé par le ministre du travail pour renouer un dialogue entre le PDG de l'imprimerie de Massy et le responsable du comité inter-syndical du Livre parisien, M. Roger Lancy.

Lentement, dans les semaines qui ont précédé, le climat de l'usine a changé. Les salariés, réjouis, ont repris le travail depuis la mi-juin. En jeu : la réintégration dans l'entreprise des vingt-quatre salariés — dont dix-neuf délégués CGT à statut protégé, — dont M. Jean Didier avait demandé le licenciement à l'inspection du travail de l'Essonne pour avoir, selon lui, commis des faits de discrimination. Inquiet, d'autre part, de l'évolution des conditions de travail, le syndicat du Livre avait donc fait de l'affaire une sorte de conflit exemplaire, appelant à la solidarité de tous ses membres en multipliant les coups de main, en saisissant et en détruisant des milliers de magazines imprimés dans d'autres usines Didier ou chez des sous-traitants. Lundi 25 juillet, des affrontements violents se produisirent entre une soixantaine de vigiles armés de fusils à pompe recrutés par M. Didier et les militants du Livre, lesquels décidaient d'occuper l'usine. Un tour-

nant grave qui entraîna dès lors les adversaires à reprendre, sous l'égide de M. Jean Miot, le dialogue et à manifester leur intention d'aboutir très rapidement à un accord (le Monde du 29 juillet). Une première phase de négociations aboutissait, mercredi, à la levée du lock-out : M. Jean Didier acceptait de rétablir le courant électrique, gaz et eau et le personnel se mettait à remettre les installations en état de marche. Vendredi soir, l'accord était annoncé par trois communiqués simultanés.

M. Jean Miot rend hommage aux deux partenaires de la négociation, MM. Didier et Lancy, qui ont su, selon lui, « dépasser les séquelles laissées par ce conflit et faire la preuve de leur responsabilité, de leur professionnalisme et de leur souci de préserver l'intérêt bien compris de l'entreprise et de la profession ». « Le dialogue social, conclut-il, est toujours fructueux ». De son côté, M. Jean Didier, le PDG de l'imprimerie, affirme avoir « obtenu de l'organisation syndicale les garanties que tous a été mis en œuvre pour que la sérénité et l'ordre social soient respectés ». « J'y ai veillé particulièrement », déclare-t-il, en se réjouissant de la reprise du dialogue social.

Enfin, M. Roger Lancy, secrétaire général de la Fédération des industries du livre et du papier carton CGT-Île-de-France, précise que l'accord porte non seulement sur la reprise du travail à Massy, dès lundi, mais aussi sur « la pérennité du site de Massy, le réexamen des conditions de travail, l'engagement à des rencontres régulières, notamment sur les projets industriels de M. Didier en Île-de-France, le maintien d'un climat social serein et dans le respect réciproque ». Et d'en appeler la profession à se rassembler lundi, à 14 heures, devant l'imprimerie « pour saluer sa reconquête ».

A. Co.

## URSS

### Premier film de fiction sur la guerre afghane

Le premier film de fiction soviétique consacré à la guerre afghane et au problème de la réinsertion des anciens combattants est en cours de montage à Moscou. Se sont sur les écrans des scènes préliminaires. Le correspondant de l'AFP a pu assister à une projection privée de ce (très) long métrage (3 heures). « Ce qui m'intéresse, explique le réalisateur Alexei Saïtkov, ce n'est pas la barbarie de ces huit ans de combat, mais à quel point il est dur pour nos soldats de se réintégrer. C'est le problème numéro un dans notre pays ». Le titre du film est d'ailleurs significatif : On en a assez bavé !

La première partie du film se passe sur le terrain où le tournage a duré trois semaines (les scènes de combat ont été prises dans le Turkestan soviétique). La seconde est située en Sibirie. Les anciens combattants travaillent sur un chantier et doivent faire face à l'incompréhension des ouvriers qui ne leur pardonnent pas leur ardeur au travail et leur moralité. La fin du film, en cours de montage, est encore plus pessimiste. La venue de l'un des héros tués au combat devient problématique et les soldats démobilisés ne savent plus quel faire face à une société qui les rejette.

## La Conférence de Vienne (CSCE) suspendra ses travaux

### pendant trois semaines à partir du 6 août

Vienne (AFP). — La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a décidé, vendredi 29 juillet, de suspendre ses travaux pendant trois semaines, du 6 au 28 août inclus, afin de permettre aux délégués des trente-cinq pays participants de procéder à des consultations dans leurs capitales respectives.

Cette décision fait suite à un débat de procédure qui a duré toute la semaine et paralysé la Conférence, alors que Paris et Bonn pressaient les délégués de renoncer à leurs vacances pour accélérer les travaux en vue de l'élaboration d'un document final. Celui-ci devrait permettre l'ouverture, avant la fin de l'année, de la négociation sur le désarmement conventionnel en Europe, dont le mandat est déterminé à Vienne. Les pays neutres et non alignés avaient initialement proposé une pause de sept semaines.

### Groupe de rédaction

La plupart des participants ont estimé qu'une telle précipitation était prématurée, étant donné que trop de questions demeuraient en

suspens, tant dans le domaine humanitaire (opposition de la Roumanie, clauses écopatoires proposées par l'URSS et la Bulgarie) que militaire (les armes à double capacité classique et nucléaire) et économique (réticences américaines, selon les pays de l'Est, à l'ouverture d'un large débat sur ce sujet dans le cadre du processus de la CSCE), qui constituent les trois volets de la Conférence.

Un groupe de rédaction au niveau des trente-cinq chefs de délégation a été constitué vendredi pour tenter de déboucher sur des divergences entre l'Est et l'Ouest. Jusqu'à présent, les pays neutres et non alignés étaient chargés d'élaborer des formules de compromis. Celles-ci avaient été résumées dans un projet de document final déposé le 13 mai dernier. Ce nouveau groupe de travail aura les pouvoirs d'une « mini-conférence plénière ».

Les consultations entre les vingt-trois pays des deux alliances militaires (OTAN et pacte de Varsovie) chargés d'élaborer, en marge de la CSCE, un mandat de négociation sur le désarmement conventionnel, se poursuivront au même rythme que ceux des trente-cinq.

## EN BREF

● CHINE-URSS : prochaine rencontre entre les présidents chinois et soviétique. — Les présidents chinois et soviétique, MM. Yang Shangkun et André Gromyko, doivent se rencontrer à Pyongyang le 9 septembre, lors du quarantième anniversaire de la Corée du Nord, a-t-on appris vendredi 29 juillet de source est-européenne. Cette rencontre constituera la première entrevue sino-soviétique de ce niveau depuis les années 60. — (AFP.)

● INDE : fin d'une mutinerie de policiers au Gujarat. — Les officiers de police de l'Etat du Gujarat (ouest de l'Inde) ont cessé, vendredi 29 juillet, une grève de six jours. Les policiers s'étaient mutinés parce qu'ils étaient envoyés au Pendjab pour combattre les séparatistes sikhs, armés de fusils d'assaut chinois, alors qu'ils ne disposent que de fusils datant de la deuxième guerre mondiale. — (AFP.)

● INDE : épidémie de choléra et de gastro-entérite : six cents morts. — La double épidémie de choléra et de gastro-entérite a déjà fait six cent dix-huit morts en Inde depuis le début de la saison des pluies le mois dernier, a rapporté le 29 juillet l'agence United News of India. Dans la capitale New-Delhi, plus de 1 000 nouveaux cas ont été signalés vendredi et au moins sept personnes sont décédées, ce qui

porte à cent quatre-vingt-trois le nombre des morts depuis le début de l'épidémie. — (AFP.)

● TCHÉCOSLOVAQUIE : la mère d'un porte-parole de la Charte 77 exclue du parti. — M<sup>me</sup> Bozana Devata, mère de Stanislav Devaty, l'un des porte-paroles du mouvement de défense des droits de l'homme Charte 77, a été exclue du Parti communiste tchécoslovaque pour avoir « refusé de condamner publiquement les opinions de son fils », rapporte le mensuel d'opposition Lidové Noviny, reçu vendredi 29 juillet. — (AFP.)

● VIETNAM : les recherches de « disparus » américaines. — Le président Reagan s'est déclaré, vendredi 29 juillet à Washington satisfait de l'engagement de Hanoi à régler rapidement le problème des soixante-dix soldats américains portés disparus pendant la guerre du Vietnam, tout en notant que de telles promesses n'avaient pas été tenues par le passé. — (Reuters.)

## L'accident de l'Airbus A-320 Pas de vols spéciaux sans autorisation de la direction générale nous déclare M. Friedmann

M. Jacques Friedmann, président d'Air France, nous a déclaré, samedi 30 juillet en fin de matinée, après la publication du rapport d'enquête sur l'Airbus A-320, « que les procédures en vigueur qui président à l'organisation des meetings ne sont peut-être pas parfaites, mais qu'elles n'avaient jamais fait l'objet de critiques ou d'observations de la part des autorités administratives compétentes ».

A propos du renforcement des mesures de sécurité, le président d'Air France rappelle que, « dès le lendemain de l'accident de Mulhouse, il a interdit la participation des avions de sa compagnie à quel que meeting que ce soit ». Il a annoncé que, « à partir du 1<sup>er</sup> août, tous les vols spéciaux demandés à Air France (autres que les vols supplémentaires ou de remplacement sur les lignes régulières) seront soumis à autorisation explicite de la direction générale de la compagnie, au vu de leur programme précis et des conditions d'exécution ».

Enfin, M. Friedmann indique qu'il a demandé, le 22 juillet, à un inspecteur général du personnel navigant d'Air France, M. Ploeg, de lui remettre, le 15 septembre, « un rapport relatif à toutes les procédures en cours à la compagnie, relatives à la sécurité », et de lui proposer, éventuellement, « une modification de la réglementation, si nécessaire ».

(Lire nos informations page 11.)

## le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondu par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre deux dossiers complets sur :

## OU EN EST LA DÉCENTRALISATION ?

Envoyer 36 F (timbres à 2 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

**Le Monde**

ÉCONOMIE